

armor

magazine

n° 182

10 F

LANNION et le Trégor



BREST technopole



L'Emsay
depuis 20 ans

Non au CAPES
bicéphale

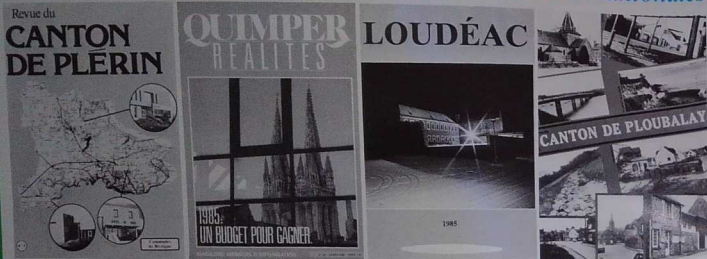
5 milliards pour
la Bretagne

Le marathon
de Nantes

Le mois en vert

SOPEL/COMMUNES DE BRETAGNE

l'éditeur breton spécialisé dans les revues municipales et cantonales



vous présente ses récentes réalisations de 1985

EXPORTEZ MIEUX SUR L'ITALIE
la Yougoslavie, la Hongrie, la Grèce...

...avec **tres 4V**

un nouveau service de **SNCF** marchandises

- des délais de transport très performants
- des prix compétitifs

VOTRE INTERLOCUTEUR :

RENNES (99) 30.43.76 | BREST (98) 80.13.99
ST-BRIEUC (96) 94.04.93 | LORIENT (97) 64.28.35

* train rapide, économique et sûr.

MM. les maires, MM. les conseillers généraux, nous sommes à votre disposition : (96) 31.20.37 +

SOPEL - Pont St-Jacques - B.P. 123 - 22404 Lamballe

La revue de **QUÉVERT**

SOPEL - Pont St-Jacques - B.P. 123 - 22404 Lamballe

Revue du **CANTON de LANGUEUX**

Hilvan St-René
Langueux
Vitré
-1984-

Mars/Mourz 1985
N° 182 - 17^e année
Prix : 10 francs

armor
magazine

En couverture : Lannion, vieux collège (ph. Jean Bichel) - Brest

sommaire

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ	
Yann Poilvet - Editorial	3
Louis Feuvrier - La grande confusion	4
Un Calédonien en Bretagne	4
Pierre Derveaux - Action politique bretonne : qu'avons-nous fait depuis 20 ans ?	5
Une liste Bretagne aux élections régionales 5 milliards à la disposition de la Bretagne	6
Raymond Leterrier - Région : collectivité territoriale... Horizon 1986	7
Le 2 ^e congrès du POBL	10
A la mémoire de Y.V. Perrot	10
Contre la faim, les efforts de tous	11
François Moul - L'évolution de l'agriculture en Irlande	12
Jacqueline Olivier - On reparte du nucléaire	12
O.B.E. et Conseil d'Etat : un dent de justice	12
Mars, le mois en vert	13
Le festival de l'élevage à Quimper	13
François Guézou - De nouvelles voies ?	14
Economies d'énergie et cultures sous abri : l'expérience du lycée de Suscinio	16
Jakez Gaucher - Solidarité britto-galloise	18
Guy Chevallier - Etre patron en Bretagne	18
Louis le Duff et la Briche dorée	37
Le festival de l'électricité	40
Jacques Berthelot - Brest : un technopole régional ?	45
Emmanuel Morucci - Une Bretagne européenne : une idée qui monte	46
Yves Nedelec - La volonté de gagner	55
Videocommunication dans le Tregor	61
ARTS ET CULTURES	
Yves Dollo - Les cultures régionales ? Une affaire de dignité !	19
TEMPS LIBRE	
Myrthin - La tour de Montbrun	29
Landevennee 485-1985	29
Armor gastronomie	30
Daniel Trehe - Le V ^e marathon de Nantes	31
Tro Breiz	32
Guide	41
Le carnet	41
Guy Leclercq - Brest à toujours crée l'événement nautique	53
Anne-Edith Poilvet - Une commune du Tregor : Caudennec-Lanvezec	65
Alphonse Bouabain - Le Goffic et Nantes la bretonne	68
Petites annonces	69
Courrier	70

1986 : un fâcheux amalgame

Mars 1985 - mars 1986... Nous entrons dans un marathon éreintant dont les étapes seront, à n'en pas douter, chaudes mais pas forcément honorables : le style des déclarations qui fassent de tous bords n'a pas la finesse de la dentelle !

Mars 1985 : nous renouvelons ce mois-ci la moitié des conseillers généraux qui siègeront dans les assemblées départementales que la décentralisation a rendus majeures et dotés de moyens importants. Mars 1986 : nous désignons les députés à l'Assemblée nationale, exprimant un choix qui peut amener une crise de régime si la majorité qui en sera issue se heurte au Président de la République.

Mais mars 1986 sera aussi le mois de l'élection, au suffrage universel direct et à la proportionnelle, des Conseils régionaux. Ainsi en a décidé le gouvernement sans apporter plus de précisions jusqu' alors.

Nous nous réjouissons, certes, que soit enfin tenue la promesse faite en 1981, et nous ne pouvons être contre le principe d'un groupe d'élections qui entend une économie sur le plan des énergies et des finances. Mais nous estimons que cette grande "première", qui traduit une amélioration fondamentale dans la vie démocratique française, valait mieux que cette "banalisation", cette élection au rabais : elle méritait une entrée solennelle dans nos institutions. Il en fallait faire une journée de grande communion.

Hélas ! la virginité de la communion sera déflorée par les élections législatives qui, c'est inévitable, contaminez les régionales, prises de force dans le tourbillon insensé des passions politiques hexagonales : l'enjeu de la compétition régionale va être occulté par la lutte à outrance pour le pouvoir parisien.

Alors que, pour faire contre-poids aux administrations jacobines, nous avons besoin de représentants de plein droit et de plein exercice, attachés à la défense et à la promotion de leur région, ne nous accorderait-on que des sous-députés qui, élus dans la foulée des "vrais" (ceux qui siègeront à Paris !), risquent de n'en être que les porte-bottes ?

Il appartient au gouvernement de prendre des mesures pour que cet amalgame contre-nature soit évité. Sinon, la réforme régionale sera dévoyée.

YANN POILVET

armor ECONOMIE LA FRANCHISE

(cahier central)

Pages 42 à 53

spéciales

Pages 54 à 65

BREST
TECHNOPOLE



LANNION
ET LE TREGOR



LA GRANDE CONFUSION

Le rejet de la classification droite-gauche a fortement progressé depuis 1981. C'est ce que révèle un examen attentif de l'opinion publique et des enquêtes réalisées récemment. Si l'on se réfère au sondage paru dans le quotidien Libération du 28 janvier dernier, 27 % des Français refusent de se situer à droite ou à gauche contre 20 % en 1981. Cette évolution déterminée de l'opinion publique française en faveur de "l'Aut-leurs" modifie le rapport des forces idéologiques : "la gauche" perd 7 points passant de 42 % début 1981 à 35 % aujourd'hui, et "la droite" avec 35 % d'intentions améliore légèrement son score qui était de 31 % en janvier 1981. Cette mutation profonde bouleverse bien des analyses politiques et révèle de façon éclatante la précipité des déclarations des partis traditionnels. Elle traduit aussi une sérieuse attente d'autre chose sur l'échiquier politique français.

Deux constatations - l'isolement du Parti Communiste Français confirmé à l'occasion du 25^e Congrès et le développement du Front National - interpellent les responsables politiques.

La mort de l'union de la gauche

La parti socialiste doit tirer la conclusion qui s'impose : l'union de la gauche est morte. Si quelques nostalgiques avaient encore quelques espérances, les déclarations de M. Marchais à Saint-Ouen ne laissent plus le moindre doute. Le Président de la République est accablé de "renforcer le caractère antidémocratique" de la Ve République qui a institué, toujours selon M. Marchais, "un régime quasi-monarchique". Le Secrétaire Général du PCF ajoute que les socialistes "se sont posés en gardiens de l'union de la gauche pour diviser et démolir le mouvement populaire et pour réduire l'influence du Parti Communiste". Il est vrai que celui-ci n'a obtenu qu'un peu plus de 10 % des suffrages exprimés aux élections européennes de 1984, confirmant ainsi la prédiction de M. Mitterrand selon laquelle son élection entraînerait la chute du PCF. M. Marchais relève au passage que "la Dette extérieure s'est considérablement alourdie", mais oublie de préciser que celle-ci aurait été encore plus élevée et donc insupportable si le gouvernement avait appliqué le programme du parti communiste.

Curieusement, le RPR et l'UDF, annoblés par leur échec de 1981, ont fermé les yeux devant un tel résultat, et ignore les faits. Ils ont utilisé sans retenue le slogan imbecile de la coalition socialo-communiste. Leur attitude était d'autant plus choquante qu'ils ont toujours cherché, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, à renforcer le parti socialiste. Rappeliez-vous les entretiens fréquents de M. Marchais sur les chaînes de télévision de 1974 à 1981. Pas étonnant qu'il déclare aujourd'hui : "les télévisions françaises sont les plus anticomunistes du monde".

Front national : le phénomène n'est pas nouveau

Mais dans la période où le PCF perd des voix, le Front National recueille 11 % aux élections européennes. Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà entre les deux guerres, en pleine crise, une telle évolution politique avait été enregistrée. Des mécontents, désireux de la société viennent renforcer le courant de ceux qui tiennent des propos racistes, xénophobes et proposent le repli dangereux de la France sur elle-même. Ces élec-

teurs doivent mesurer les conséquences politiques de leurs actes. La France est considérée à juste titre comme la patrie des Droits de l'homme. Qu'ils ne l'oublient jamais !

Incohérence et contradictions

Quoi qu'il en soit, ces deux événements bouleversent la bande des quatre dont les porte-parole donnent un médiocre spectacle. Ceux-ci n'ont plus de lignes de conduite politique : tout est devenu tactique. MM. Chirac et Giscard d'Estaing sont d'accord pour gouverner avec M. Mitterrand mais en même temps lui conseillent de quitter l'Élysée avant 1986 "au nom de l'honneur et de la dignité" ! M. Léotard est volontiers candidat à l'Hôtel Matignon mais M. Giscard d'Estaing le voit davantage comme ministre des sports et loisirs ! M. Lecanuet suggère au Président de la République de démissionner avant les législatives de 1986. Curieusement, cette idée ne lui est pas venue de l'esprit, à la veille des élections législatives de 1978. M. Giscard d'Estaing avait pourtant clairement laissé entendre qu'il resterait à l'Élysée et qu'il laisserait appliquer le programme commun en cas d'échec de sa majorité ! En même temps, M. Lecanuet croit nécessaire de "recruter la politique française". M. Barre, qui a fait partie du Comité de soutien à M. Lecanuet en 1965 a donc cautionné la décision de ne pas voter. De Gaulle au second tour de l'élection présidentielle, soutient indirectement M. Mitterrand, refuse la cohabitation avec le Chef de l'Etat. Le RPR certifie qu'"il n'y aura pas d'accord national avec le Front National", mais affirme qu'"au plan local", "les fédérations sont libres d'agir à leur guise".

Quant à M. Seguin, député RPR, lorsqu'on lui pose la question suivante : "prenez-vous le risque de faire passer un candidat socialiste plutôt que de faire alliance avec le Front National ?", sa réponse est claire : "Oui. A la limite".

Les quatre casiers

Cette agitation désordonnée place bon nombre de représentants de la bande des quatre au sommet de l'incohérence et de la contradiction. Ils jouent avec les faux semblants, répétant des mots d'une autre époque comme si leur usage incantatoire pouvait permettre la reconstruction des alliances d'hier. Une telle attitude peut encore faire illusion. A vrai dire, elle trompe de moins en moins de Français. Trois ans et demi de gouvernement ont démontré que les socialistes et les communistes n'appartiennent pas à la même famille politique. Trois ans et demi d'opposition pour le RPR et l'UDF ont également prouvé que certains de leurs membres étaient plus proches d'un Centre authentique et moderne qu'une majorité socialiste que le Front National.

Et pourtant contrairement à l'évidence, le respect des citoyens et l'intérêt de la France, chacun des groupes politiques de la bande des quatre risque de s'enfermer dans sa tour idéologique, de refuser ce que le bon sens et l'idéologie collectif commandent, de condamner publiquement des initiatives qu'il annonce bonnes en privé, d'exacerber les passions afin de contraindre les Français à se ranger dans les quatre casiers qui leur sont encore proposés aujourd'hui.

Quelles que soient les contorsions des uns et des autres, une chose est sûre : en 1986, il faudra gouverner !

LOUIS FEUVRIER
Premier Adjoint de Fougères



De p. à dr. Dick Ukevic, Jacques Barthélemy, maire de Brest, à l'emport de Guipavas, sautant André Bergeron levant plus de 100 kg, qui se rendait à Landeveau (ph. Jean Yves Tournelec)

Un Calédonien en Bretagne

Accueilli à Brest par le maire, Jacques Barthélemy, et les parlementaires UDF et RPR du Finistère, Dick Ukevic a longuement expliqué les enjeux du problème calédonien. Accompagné de Delin Wena, ministre de la santé, il a condamné la campagne de "désinformation" dont la Nouvelle Calédonie fait l'objet.

La venue du président du gouvernement calédonien avait suscité de nombreuses réactions : pendant son intervention publique, un étudiant a brandi une pancarte de soutien au FLNKS, et, de Nantes à Brest, de nombreuses affiches coloraient le paysage avec les slogans : "Peuple canaque, Peuple breton : même combat !".

Il commenta en ces termes : "Je ne sais pas s'il existe un peuple breton, mais je peux vous parler de la Nouvelle Calédonie, mon pays... Lorsque M. Tjibaou se dit représentant légitime du peuple calédonien, c'est complètement faux ; ce n'est que le chef d'une bande de rebelles ; rebelles aux lois, rebelles aux valeurs coutumières". C'est surtout sur ce dernier point qu'il insista, les valeurs coutumières ayant un sens tout particulier pour les Calédoniens. Pour lui, venir à Brest c'était aussi rencontrer des "amis" car "nombreux sont les Bretons ayant laissé une famille, travaillé, servi, vécu à Nouméa et ceux-ci sont aujourd'hui les témoins du drame que vit la Calédonie". Ce qui se traduisit ainsi sur le livre d'or de la ville : "Brest me rappelle mon pays, mon île, qui traverse aujourd'hui des périodes difficiles. Toute la reconnaissance et les plus vifs remerciements du fond du cœur au nom de tous les Calédoniens".

JACQUELINE OLIVIER

Communication et identité régionale

Les VIII^e Entretiens sur le régionalisme, que l'Institut Européen des Hautes Études Internationales organise à Saint-Vincent (Vallée d'Aoste - Italie) depuis maintenant sept ans, se dérouleront du 25 au 27 mars. C'est à l'acoustique, une place importante sera réservée à l'étude des situations régionales actuellement critiques et à leur évolution. Le thème central des travaux sera : "Nouveaux moyens de communication et identité régionale", sujet que le développement rapide des médias et les problèmes qui en découlent pour les minorités nationales rendent d'une particulière actualité.

Ces réunions s'adressent à des responsables des organismes régionaux politiques et techniques, à des animateurs de mouvements régionalistes et, de manière générale, à tous ceux qui, par leurs fonctions locales, nationales ou internationales, sont confrontés aux problèmes d'une réalité régionale sans cesse plus vivante.

ACTION POLITIQUE BRETONNE

Qu'avons nous fait depuis 20 ans ?

par
PIERRE DERVEAUX

Qu'avons-nous fait depuis vingt ans pour la Bretagne ? Pour l'épanouissement de sa culture ? Pour son développement économique ? A dire vrai, des efforts prodigieux : dans tout notre pays, au prix de dévouements immémorables, d'obstination, de courage, des milliers de Bretons se sont battus sans relâche, chacun dans son secteur d'activité, pour vivre et préparer l'avenir moral et matériel de leurs enfants. Et pourtant...

Qu'avons-nous obtenu ? Une culture plus vivante que jamais, certes ; et une économie plus active et plus riche que naguère ; chacun voit bien les progrès accomplis en Bretagne depuis vingt ans. Et pourtant !

Pourtant, nous avons le sentiment que tout cela est fragile, que tout est sans cesse remis en cause, que des forces hostiles ou indifférentes à nos efforts disposent contre nous, en Bretagne même, de moyens gigantesques, que la lutte est toujours inégale, et que nous ne disposons toujours pas de moyens modernes normaux pour protéger les résultats de tant d'efforts ; que les moyens modernes que sont des institutions démocratiques, capables de garantir nos droits, de préserver nos richesses, de développer nos atouts...

Qu'avons-nous fait depuis vingt ans sur le plan politique ? Et qu'avons-nous obtenu ?

COORDINATION BRETAGNE

Une liste Bretagne aux élections régionales

Coordination Bretagne a été fondée en 1982 par des militants bretons de différentes organisations culturelles, économiques et politiques pour assurer la présence aux premières élections régionales au suffrage universel de

LA LISTE BRETAGNE
Ayant pris connaissance de l'annonce par Laurent Fabius de la date et des modalités approximatives de ce scrutin, Coordination Bretagne :

déplore le couplage de ces élections avec les Législatives, ce qui ne peut conduire une fois encore qu'à la pariasation du débat.

espère que le système de proportionnelle retenu permettra une représentation réelle des forces vives de la Bretagne à Rennes, ce qui suppose une circonscription unique et non départementale.

rappelle que ces élections ne peuvent, légalement, avoir lieu que dans le cadre de la Bretagne Historique et ne sauraient être tenues par le suffrage universel la région actuelle créée par le régime de Vichy.

fait savoir enfin que la Liste Bretagne sera menée par Per Denz.

Plusieurs organisations annonceront dans les prochains jours leur participation à la Coordination Bretagne.

* Coordination Bretagne, Toull ar e hoad, 29224 Dinan, est une association déclarée à la sous-préfecture de Brest le 14.9.84. Président : Per Denz. Vice-présidents Hervé Le Borgne, Pierre Lemmo, Secrétaire Thérèse Morvan, Trésorier Louis Bergeron, Presse Yann Polvet

Il est temps aujourd'hui de faire le point, à la veille des premières élections régionales au suffrage universel direct, sur les leçons à tirer de l'impuissance politique bretonne des vingt dernières années, sur le nouveau contexte qui conditionne désormais notre action politique, et sur la manière d'éviter de nous retrouver dans vingt ans... dans la même situation qu'aujourd'hui.

Il y a vingt ans, nous prenions conscience que ce qui avait fait la puissance du CELIB jusqu'en 1962 avait disparu, et que l'Etat, après avoir retrouvé face à nos demandes son arrogance coutumière, reprenait l'initiative qu'il nous avait laissée bon gré mal gré dans les années cinquante. Il en résultait chez nous un tel sentiment d'impuissance, que l'action politique bretonne a éclaté entre la démission des uns devant les nouveaux dirigeants, le ralliement des autres à l'opposition française de gauche, seule alternative apparente, et la rébellion parfois violente des plus réfractaires.

L'échec du C.E.L.I.B.

Avec l'échec du CELIB en effet, le Mouvement Breton (*Emsav*) tombait à l'eau.

Il faut se rappeler ce que fut le CELIB dans ses années de gloire : le rassemblement de toutes les forces vives de Bretagne, de la plupart de ses élus, tant politiques (députés, sénateurs, maires et conseillers généraux, quelle que soit leur étiquette) que socio-professionnels (syndicats de salariés et d'agriculteurs, chambres des métiers, chambres de commerce et d'industrie...), autour d'un plan de développement économique breton qui fut le premier plan régional en France, et que le CELIB imposa pratiquement au pouvoir central entre 1952 et 1956, par la pression persévérante et habile d'un organisme représentatif et efficace.

La représentativité du CELIB résultait, en l'absence de toute institution régionale, de la représentativité des élus qu'il rassemblait, de leur nombre (la quasi-totalité des élus bretons) et surtout de leur unité, qui permettaient au Comité de se présenter devant l'Etat central comme un interlocuteur difficile à écarter, puisque représentant la Bretagne dans son ensemble.

Quant à son efficacité, elle dépendait de la nature parlementaire et multipartisane de la IV^e République, dans laquelle la représentation proportionnelle créait des majorités hétérogènes et instables, dont il était possible de tirer parti par la pression d'un groupe parlementaire breton.

Pourquoi donc le CELIB a-t-il perdu sa puissance à partir de 1962 ? Il faut bien comprendre qu'il s'est passé cette année-là à Paris des événements décisifs dont nous vivons toujours les conséquences, car elles sont inscrites dans la Constitution française : l'élection du Président de la République se fait désormais au suffrage universel (et le succès du référendum d'octobre 1962 équivalait à une sorte d'élection présidentielle en faveur du Général de Gaulle), et l'arrivée à l'Assemblée Nationale en novembre 1962 (un

mois plus tard) d'une majorité parlementaire fidèle au Président.

Les mêmes événements se sont produits en 1981 au bénéfice de François Mitterrand : victoire personnelle en mai, majorité parlementaire en juin. Avec l'événement de la Ve République de gauche, s'appuient désormais sur une majorité stable et homogène, induite par l'élection présidentielle et fidèle au Président, il n'est plus possible à un groupe régional comme le CELIB d'exercer une pression efficace sur le pouvoir central, quels que soient son poids et son unité.

Si en outre, la majorité reste longtemps la même à Paris, les partisans de l'opposition seront tentés d'attribuer l'échec du groupe de pression au ralliement, voire à la "trahison" des majoritaires. Leur départ confirme alors l'échec du Comité, en détruisant une unité et une représentativité désormais sans résultats.

En réalité, l'échec du CELIB n'est pas dû aux "notables" qui le composent, qu'ils soient de droite ou de gauche, et qui lui conféraient d'ailleurs la seule autorité possible en l'absence d'institutions régionales. Il est dû au changement des institutions centrales de la France en 1958 et 1962. Avec la majorité socialiste actuelle, un groupe de pression comme le CELIB n'aurait pas plus d'efficacité, qu'il soit composé en majorité d'élus de gauche ou de droite.

Dans le cadre de la Ve République, les Bretons doivent combattre désormais avec d'autres armes.

C'est alors qu'en l'absence persistante d'institutions régionales capables de polariser les énergies, - et la plupart de ceux qui avaient apporté leur crédit au CELIB se détournèrent prudemment du combat breton - ce qui restait du "Mouvement" a combattu pendant vingt ans en ordre dispersé, avec le repli sur soi-même ou la fuite en avant des uns, et l'engagement des autres dans les forces hexagonales d'opposition.

Une situation sans issue

Le repli sur soi-même ou la fuite en avant d'une partie du Mouvement Breton était inévitable dans une situation qui apparaissait sans issue.

Certes, la vie culturelle bretonne continuait à bouillonner malgré la toute-puissance des monopoles de l'Etat (écoles et mass-médias), car il est impossible d'étouffer l'âme d'un peuple. Mais la défense de nos intérêts économiques supposait un organe breton qui n'existait plus, capable de définir librement une politique bretonne et de la promouvoir. Les avantages acquis par le CELIB furent alors remis en cause les uns après les autres : abandon de la loi-programme solennellement promise en 1962 (avant les élections), ralenissement des "décentralisations" industrielles, remise en cause sournoise de notre "priorité" dans l'Aménagement du Territoire...

Et sur le plan politique enfin, on assiste au muselage de l'initiative bretonne par la réforme régionale de 1964 : une "commission consultative", nommée en partie par le Gouvernement français, la CODER, servait d'alibi au renforcement des pouvoirs de l'Etat dans la région. Un

"préféré de région", assiste d'une "mission" de hauts fonctionnaires, disposait à sa guise des travaux, des réunions et de l'ordre du jour de cette assemblée-fantôme. A quoi pouvait-il servir ensuite au CELIB, hélas, d'en prendre le contrôle ?

En l'absence d'un véritable pouvoir régional, le Mouvement Breton s'est alors tourné vers la création de partis nationalistes que les structures de la vie politique française ont à chaque fois condamnés à l'impuissance en les marginalisant : échec du M.O.B. aux cantonales de 1964, échec de Sav Breizh aux législatives de 1968, échec de Strollad ar Vro aux législatives de 1973.

Devant une situation qui décidément paraissait sans issue légale, le F.L.B. s'est alors manifesté par la violence, une violence respectueuse de la vie humaine, à la différence d'autres mouvements "minoritaires", mais violence tout de même, qui conduisit à plusieurs reprises des Bretons devant la Cour de Sireté de l'Etat, donnant à la cause bretonne une publicité à double tranchant, qui renforça l'image marginale du Mouvement dans l'opinion bretonne, tout en favorisant l'action persuasive qui une partie des militants bretons menait au sein de la gauche française en faveur d'une réforme régionale.

Vers la réforme régionale

L'aventure commence entre 1963 et 1965, au moment même où l'opposition de gauche commençait à se réorganiser en France autour de "Monsieur X" et devenait la seule alternative crédible à la majorité gaulliste sur le plan national. Une partie des militants bretons se sont alors engagés dans l'opposition de gauche pour amener celle-ci à se convertir à l'idée d'une réforme régionale, avec l'espoir qu'une fois au pouvoir à Paris, elle réaliserait cette réforme.

Cette action persuasive s'est faite soit par l'engagement personnel de militants bretons dans des organisations françaises comme le P.S.U., le Comité "Horizon 80", la Convention des Institutions Républicaines, le tout aboutissant aux positions régionalistes du nouveau Parti Socialiste, puis du "Programme Commun". Elle s'est faite aussi par l'engagement de l'Union Démocratique Bretonne, en tant que parti autonomiste, auprès des partis de la gauche hexagonale, au sein d'une alliance par laquelle la gauche française semblait reconnaître la revendication bretonne.

Ce combat difficile des uns et des autres a sans doute porté ses fruits, d'autant que la victoire électorale de la gauche française s'est fait attendre plus que prévu, la forçant à élargir ses appuis du côté des régionalistes, et lui donnant le temps d'approfondir ses réflexions et de renforcer sa nouvelle image décentralisatrice.

Cette période ingrate et décevante a finalement permis de consolider les positions de ceux qui dans toute la France, réclamaient des institutions régionales - car nous ne sommes pas seuls ! La stratégie persuasive des militants bretons socialistes fut à cet égard, il faut bien le dire, aussi utile que l'action bruyante et spectaculaire du F.L.B. Les uns et les autres, alliés "objectifs", ont poussé les socialistes français à prendre conscience de la nécessité d'une réforme de nos institutions, nécessité ressentie dès le début par le CELIB, mais dans la réalisation



dependait entièrement de la bonne volonté de l'Etat central.

Le 10 mai 1981, le pouvoir à Paris change de mains ; et le 3 mars 1982 est promulguée la loi sur les "Droits et libertés des communes, des départements et des régions", qui fait de la région "une collectivité territoriale administrée par un Conseil Régional élu au suffrage universel direct".

Voilà pour nous l'événement décisif de ces dernières années, qui crée une situation totalement nouvelle pour le Mouvement Breton, un contexte qui conditionne désormais notre action politique.

(à suivre)

PIERRE DERVEAUX

Renseignements administratifs par téléphone

Le Centre Interministériel de Renseignements Administratifs de Rennes - C.I.R.A., est un centre de renseignements administratifs par téléphone uniquement. Sa mission est d'orienter les administrés, souvent désarmés devant la complexité des rouages administratifs, vers les services compétents auxquels ils doivent s'adresser pour leurs démarches administratives.

Le C.I.R.A. répond aux appels du lundi au vendredi, de 9 à 18 h sans interruption. Il suffit de composer le (09) 31.61.61.

Limité jusqu'à présent à l'Ille-et-Vilaine, le C.I.R.A. va désormais s'étendre progressivement à l'ensemble de la Bretagne.

5 milliards à la disposition de la Bretagne jusqu'en 1988

Un contrat de plan a été signé entre l'Etat et la Bretagne qui doit permettre à notre région de se mieux préparer pour les enjeux économiques des années à venir.

5,409 milliards de francs, soit un peu plus d'un milliard par an, donnent la mesure du levier mis à la disposition de la Bretagne jusqu'en 1988. A cette somme s'ajoutent celles qui incombent en outre le plan national et le plan régional.

Voici les principaux objectifs de ce contrat :

Plan routier breton

En plus de l'action propre de l'Etat, représentant en moyenne 230 MF par an, le contrat prévoit des actions conjointes de l'Etat et de la Région à hauteur de 750 MF sur cinq ans :

- Opérations dans l'agglomération rennaise • RN 137 : Saint-Malo - Rennes - Nantes • RN 166 : (Rennes) - Ploermel - Vannes • RN 24 : Rennes - Lorient.

Formation professionnelle

Près de 200 MF serviront à la mise en place de formations dans les secteurs informatique, agro-alimentaire et maritime, à soutenir des actions déjà existantes (A.F.P.A.) et à installer un système d'information sur la formation professionnelle.

Agriculture

Un programme de relance porcine axé sur les bâtiments (690 millions de francs sur 5 ans) a pour objectif de diminuer le déficit porcin français d'un taux de 30 % et d'installer de jeunes éleveurs dans des unités de taille moyenne. De plus, 141,5 millions de francs seront consacrés à l'amélioration de la compétitivité et de la productivité des exploitations bovines.

Pour faciliter la modernisation des structures agricoles un important programme vise à l'installation de 1 600 à 2 000 jeunes par an dans la région et la mise en place de formations dans le secteur agro-alimentaire devrait renforcer les industries de seconde transformation des produits agricoles. De plus, 950 millions seront consacrés à l'aménagement foncier portant sur l'hydraulique agricole (10 000 ha/an) et le remembrement (35 000 ha/an).

Pour la filière bovin 300 000 F par an seront consacrés à son animation et à une action importante et engagée au titre du FIDAR.

La mer

Seize opérations représentent 2 389,72 MF de travaux qui bénéficieront d'un montant global de 506,22 MF de subventions de l'Etat : pôle d'innovation et de diversification de l'électronique maritime à Brest ; modernisation et renouvellement de la flotte de pêche semi-industrielle et artisanale hauturière, relance de l'huître plate, développement de la myxiculture sur filière et du programme "Homard", restauration de la capacité productive des gisements de coquilles Saint-Jacques, Institut technique et de développement des produits de la mer, reconquête de la qualité des eaux conchylicoles, aménagement des pêcheries côtières du Nord Bretagne, Association halieutique du Mor Bras, Centre d'Algologie de Pleubian, Centre d'essai pour le matériel contre la pollution, Centres de culture scientifique et technique de Brest et Lorient, mise en valeur du patrimoine maritime.

Dynamiser la recherche

En informatique et télématique, où l'avance bretonne est reconnue, le contrat s'est donné pour objectif d'enraciner cette vocation par la création d'un pôle micro-électronique, le développement des services télématiques professionnels, etc.

L'amélioration des méthodes de production s'ordonne dans trois directions : l'ancrage de la structure des entreprises par l'accès aux cabinets-conseils et aux diagnostics ; l'innovation technologique ; la productivité.

La création à Rennes d'une Zone d'Innovation de Recherche Scientifique (ZIRST) (Rennes Atlantique) et à Brest d'un pôle d'innovation et de diversification à dominante maritime a pour but de favoriser une symbiose industrie-recherche, par la création ou l'installation d'entreprises à proximité de centres de recherche.

Pour l'application des sciences de la vie il y aura création d'un pôle interregional de génie biologique et médical ainsi qu'un pôle biotechnologies et chimie fine.

Enfin la création à Rennes d'un Centre Régional de la Communication et des Technologies de l'audiovisuel (comprenant un studio de télévision numérique unique au monde), d'un centre de formation aux métiers du cinéma et le soutien à l'Atelier Régional Cinématographique de Quimper devraient permettre de confier le dynamisme audiovisuel breton.

REGION : COLLECTIVITÉ TERRITORIALE... HORIZON 1986

"La tenue d'une session apparaît évidemment comme la meilleure façon d'inaugurer notre nouvelle salle des séances". Peu enclin à l'apparat, Raymond Marcellin ouvrait ainsi le 11 février la réunion budgétaire du Conseil Régional (CR), dans l'enceinte du Bon Pasteur.

Dans une chronique de l'Etablissement Public Régional (EPR) de Bretagne, l'événement mérite un commentaire, et le local une visite. Le Comité Economique et Social (CES) ne le découvra que pour sa deuxième réunion.

*

Sur les réponses précises du Président de la République nous en attendons la concrétisation, et pour les autres, nous continuerons nos interventions et notre action". Le président du CR conclut par ces mots son allocution d'ouverture, totalement consacrée à la réunion du bureau élargi du 1^{er} février en présence de François Mitterrand.

Cet autre événement dans la vie de l'EPR, premier dans le temps, doit également trouver ici large place. D'autant qu'au cours de cette réunion de travail ont été débattus les principaux sujets de préoccupations de la Bretagne, qui motivent les "politiques régionales", retenues au budget.

Enfin, février aura vraiment été très dense puisque le 19, le Premier Ministre annonçait des élections régionales couplées avec les législatives de 1986.

*

Déjà présenté dans notre dernière chronique, le projet de budget primitif 1985 n'a guère été modifié, le traditionnel tableau donne l'ensemble des décisions adoptées. Les prochaines chroniques reviendront sur des observations intéressantes faites au cours des débats, lesquels ont été exceptionnellement caractérisés par un grand calme plat.

Nouvelle mise d'assemblée

"Notre nouvelle salle des séances" ; l'expression signifie "toute neuve", mais aussi "une de plus". Le président "se garda d'oublier la Chambre de Métiers et le Conseil général", tous les deux d'Ille-et-Vilaine, pour les remercier de leur hébergement ; mais il omt d'évoquer les six autres lieux d'accueil dont bénéficieront les assemblées au cours de leurs onze années de vie, suivies mois par mois par nos chroniques.

Certes, la CHAMBRE DE METIERS fut une base permanente, de février 1974 jusqu'à février 1979 pour les assemblées, décembre 1980 pour les services ; puis les régionaux occupèrent les travées du CONSEIL GÉNÉRAL, de janvier 1980 à novembre 1984 pour le CR, février 1985 pour le CES.

Heureux présages ? Les localisations ont été placées sous les meilleurs auspices : cours des allées, beau regard, bon pasteur... une onomatopée pleine de promesses !

Mais les toutes premières séances, constitutives, eurent pour cadre la salle du conseil

du DISTRICT URBAIN DE L'AGGLOMERATION RENNAISE en janvier 1974, le 9 pour le CR, le 11 pour le CES. Ses murs recueillirent les premiers éclats politiques, dont la vigueur fut rarement retrouvée, tant chez les élus que chez les socio-professionnels, lors de la mise en place des premiers "bureaux".

A Rennes, le 18 mars 1975, le grand amphithéâtre de l'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE AGRONOMIQUE, soigneusement partagé en deux tout de même par un cordon blanc, abrita les deux assemblées pour l'unique séance commune de leur courte histoire, jusqu'à ce jour.



Pendant quatre années, à la suite d'une option votée en septembre 1975, l'EPR "tiendra sa seconde session (il n'y en avait alors que deux par an) hors de Rennes". La décision fut mise à exécution dès septembre 1976 ; le CES alla se réunir à Quimper, dans les locaux tout neufs de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ; le CR siégea dans la SALLE DES FÊTES de Pontivy.

L'année suivante, le 7 février, le CR rencontra le Président de la République au Théâtre des Jacobins à Dinan, et une délégation du CES lui présentait quelques dossiers dans un salon de la Préfecture de Quimper. Mais ce n'était ni dans un cas, ni dans l'autre, des assemblées plénières.

En septembre, la dichotomie se renouvelait ; le CES choisissait le PALAIS DES ARTS ET DE LA CULTURE de Vannes, le CR optait pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper.

Puis les deux assemblées se retrouvèrent, l'une à la suite de l'autre, dans la même ville : Saint-Brieuc en septembre 1978, dans la toute récente salle des séances plénières du CONSEIL GÉNÉRAL des Côtes-du-Nord ; Quimper, à la CCI de nouveau, en septembre 1979.

Durant les cinq années suivantes, les convocations firent converger les participants à Beaugueard, sous la sculpture suggestive d'étaim et de laine, "l'arbre de la vitalité régionale".

Le rôle cède au réel

De nomade l'EPR est donc devenu sédentaire, restant toutefois sous la houlette du Bon Pasteur. Le choix du site de fixation ne fut pas simple. Aussitôt après le discours de Quimper du 2 février 1969, Pontivy-Napo-

léonville fit valoir sa vocation géographique à devenir le capital administrative de la Région.

Dès la séance du 5 février 1974, le CR parla de ses futures installations... à Rennes (1). "S'installer en Centre-Bretagne aurait été beaucoup plus normal, plaide Paul Ihuel, un jour cela se fera, croyez-moi, alors pourquoi ne pas le faire tout de suite ?". Joseph Malléjac ajouta : "le choix de la Bretagne intérieure serait particulièrement significatif de notre rôle d'aménageur du territoire".

"J'ai été l'un des premiers à souhaiter Pontivy, avoua le président René Pleven, mais il faut être réaliste". Malgré 20 voix contre, et 14 abstentions, l'option fut prise de bénéficier de la salle du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Le 26 septembre suivant (2), Paul Ihuel reprit le ton prophétique : "lorsque le CR sera devenu un établissement presque autonome - sous contrôle de l'Etat français, je l'accepte ce que nous ne voulons pas faire maintenant sera fait par nos successeurs". Edoard Ollivier applaudit. Tous les lieux ont dû se retourner dans leurs tombes !

Georges Lombard reprit le thème de l'aménagement du territoire : "certains parviens refusent d'être déportés en Bretagne, aurons-nous peur d'être déportés hors de Rennes ? C'est une décision politique grave qui mérite d'être prise". Yves du Halgouët n'était pas contre Rennes : "l'important, c'est que nous soyons nettement séparés du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Les bâtiments de la Préfecture vont se trouver libres ; et, pourquoi, même, ne pas retourner à l'ancien Parlement de Bretagne ?".

Cinq ans plus tard, pour pour, le 26 septembre 1979, la décision de principe était de nouveau remise en cause. Pierre Bernard lanca alors une idée de révo. "pourquoi ne pas construire notre BREZILIA ?". Avant définitivement exclu de faire à Beaugueard une salle polyvalente département-région, le CR confia l'avenir à un petit groupe, dont la mise en place ne se fit pas sans heurts (3).

Déçu par son projet commun, Henri Fréville, n'en défendit pas moins la cause de Rennes ; et, lorsque le 13 février 1980, certains s'essayèrent à de nouveaux assauts en faveur de Pontivy (4), il eut l'argument historique final, qui mit également fin aux migrations autonomes : "deja les Etats de Bretagne avaient écarté l'idée des déplacements pour soulager les finances". Cela arrangeait bien Raymond Marcellin, président depuis 18 mois.

Place de la Région

Au fil des ans, les Chroniques ont fait leur part aux diverses phases de travaux concernant la salle des séances publiques, depuis l'appel de candidatures publié le 16 juin 1980, jusqu'à la première utilisation le 1^{er} février dernier.

Parallèlement était mené l'aménagement de l'Hôtel de Bizien, devenu centre vital des services depuis mars 1984, et se poursuit la

rénovation de l'Hôtel de Courcy. S'en tenant aux acquisitions et à la construction neuve, le président a souligné que "l'ensemble coûtait 35 MF alors que l'installation immobilière dépasse les 100 MF dans d'autres régions, voire le double".

"Un autre avantage, non négligeable, est d'avoir pu nous installer au centre de la ville, et ainsi de coopérer à la rénovation et à l'entretien d'immeubles ayant une histoire et situés sur un site de qualité, qui devient ainsi, en fait, la PLACE de la REGION".

Sur le plan, les divers bâtiments se répartissent toujours en bordure du "Square de la Motte".

Sur la rue, les murs massifs, encombrants, sont tout de même entrecoupés de claires voies qui permettent aux passants de jour d'un patio, à l'original mur d'oeu, en granit bleu de Lanhélin. Par une habile technique, la sculpteur Marta Pan a su donner la juste courbe au tapis d'eau glissant, que des rainures soignent comme des vagues sur l'estran.

Tout de granit rose, le vaste hall d'entrée est encombré d'une table massive du même matériau. Mais non ! ce n'est pas une table de sacrifice, c'est un bureau d'huissier.

Quelques marches permettent d'accéder à une petite salle ronde à moquette bleue, et couplée ouverte sur un ciel parfois bleu. Elle ne servit pratiquement pas cette fois, contrairement au local tout proche en contre-bas, le bar, très fréquenté lui.

Un peu surélevé, le foyer offre son ar de surface à des fauteuils de détente devant un téléviseur, et de conversations. Propice aux "bruits de couleurs", il fut très animé, plus d'ailleurs de propos de "cantonales" que de "régionales".

Au mur, la céramique de Toul Hoat attirait les regards, mais suscitait des appréciations peu flatteuses. Si la matière est belle, si les tons sont chauds et souvent bien saisis, le graphisme est de la plus classique "binouiserie", du truide coupant le jeu, à la moce en pays glazig.

A part la flamme de la fontaine de Corentin (5), il n'y a pas une seule goutte d'eau. Rien n'évoque *Armo, la mer*, un chalutier n'aurait, ma foi, pas été plus déplacé que le bizarre tracteur.

Du hall, un large passage conduit les conseillers à la grande salle des séances. Les journalistes doivent se faufiler par une étroite courbe jusqu'à la tribune exigüe du public ; de là ils peuvent attendre le rang qui leur est réservé, serré sur une jardinière qui leur interdit de se déplacer sans déranger quelques confères.

Au sein de la conque
Vues des fenêtres intérieures du Bon Pasteur, qu'il ne fallait pas occulter, les terrasses de la grande salle sont un jardin en cours de verdoisement et de floraison.

Parce qu'il ne fallait pas non plus modifier les espaces environnants, la salle des séances est semi-enterrée. Une verrière torique apportait quelque lumière naturelle au-dessus de la tribune, elle a été voilée.

Artificiel, l'éclairage n'a en fait pas moins excellent, tant pour le travail que pour la mise en valeur de l'architecture. De cette dernière dépend également l'acoustique ; elle a paru digne d'un auditorium, rendant aisé le réglage d'une sonorisation confortable.

Agéable à l'œil par ses formes courbes, la vaste conque contient 187 places : 101 de conseillers (ils ne sont actuellement que 78 au CR, 88 au CES), 20 pour les agents de la

Région (quinze derrière le président et les membres du bureau, cinq devant), 20 pour les représentants des services de l'Etat, mis à part en deça d'un cordon rouge, les 16 places isolées de journalistes, enfin 30 pour le public.

Par traves de quatre à huit pupitres, équipés d'un écran vidéo pour deux, les conseillers se retrouvent de la droite à la gauche du président, de la majorité à l'opposition régionale : l'île-et-Vilaine, le Finistère, le Morbihan, le PS plus proche, et le PC plus haut.

A l'extrême-droite, au milieu d'un vaste espace vide, un bureau était disposé pour le président du CES, présent le 1^{er} jour.

Afin d'éviter les effets inutiles, il n'y a pas de tribune d'orateur ; chaque intervenant parle de sa place, assis, lorsque le président lui a donné la parole.

Le décor est inisé, sans heurt. Les couleurs chaudes de l'arc-en-ciel sont dans l'amphithéâtre, du placage de poirier rouge des pupitres à la gamme des ocres et bruns des épaisses tentures murales. Les tons froids s'élevaient en vitrail derrière l'estrade, du vert au violet par le bleu, au rythme d'un jeu de rectangles horizontaux et verticaux, sertis dans d'épaisses nervures métalliques.

En contraste de cet ensemble de belle qualité, un peu de toc. Au fond de la salle s'épanouit un jardin botanique de la plus authentique matière plastique ; quelques galets de même consistance firent la riée de conseillers, alors que des collègues vantaient l'effort de la région pour la promotion du vrai grant breton.

Du moins les effluves de nicotine n'étoilent pas ces robustes plantes. Dommage tout de même que, dans ce lieu public, ne soit pas respectée la même discipline qu'au Parlement : pas de tabac dans les hémicycles.

Convaincre les services centraux

Avant repoussé "l'inauguration traditionnelle, lorsque l'installation de la région aura été achevée, après l'aménagement de l'Hôtel de Courcy", donc pas avant 1986, Raymond Marcellin entra dans le vif des sujets d'actualité, en rendant compte de la visite de François Mitterrand, le 1^{er} février.

Exception n'est pas coutume, le Président de la République se présentait à 16 h 45 à la porte du Bon Pasteur, avec un quart d'heure d'avance. Il avait pourtant visité d'abord à Vern-sur-Seiche la SOFREL, société de fabrication de réalisations électroniques, entreprise de pointe, puis, dans le quartier des Hauts Ormes, une réhabilitation de logements, entreprise de rattrapage, et donné quelques poignées de mains à de jeunes TIC, des travaux d'utilité collective, entreprise de sauvetage.

Accompagné d'Edmond Hervé et Pierre Joxe, François Mitterrand était accueilli sur le trottoir par Raymond Marcellin et René de Foucaud, tandis que quelques badauds applaudissaient, sur fonds de sifflets d'une petite délégation brochine de chez Chaffoteaux-et-Mauzy, entreprise alors en perdition.

Afin d'assurer la présence d'un représentant de l'opposition régionale, en l'occurrence Charles Josselin, le bureau du CR, élérgé aux présidents de commissions, l'avait été, en plus, aux présidents des conseils généraux.

"Vous avez souligné que vous soient directement exposés les principaux sujets de préoccupations de la Bretagne ; nous vous en remercions". Sans autre préambule, Raymond Marcellin organise la séance en neuf interventions. Dans la symbolique, neuf n'est-il pas le nombre complet de l'analyse totale !

Le Président de Région mit lui-même l'accent sur le principal handicap de la Bretagne, la distance : venant de Paris, le voyageur, franchissant sa limite orientale, doit encore parcourir 300 km pour atteindre les rives occidentales de la presqu'île.

"De la configuration géographique de péninsule, de la plus grande péninsule française, aux 2 800 000 habitants, découle la nécessité d'une stratégie différenciée d'aménagement du territoire... Pour convaincre les services centraux de cette évidence réelle, il nous faut remettre l'ouvrage sur le métier à chaque changement des autorités responsables. La priorité affirmée depuis la création de la DATAR, renforcée en 1968 et en 1975, doit être maintenue clairement, et suivie d'effets... Pour renverser une tendance administrative séculaire, il faut beaucoup d'opiniâtreté. Nous n'en manquons pas".

Prudent sur les chiffres
Puisqu'il l'avait associé à la rencontre, le président du CR offrit au président du CES un temps de parole, avant d'aborder les huit autres thèmes. A défaut de pouvoir développer ce qu'il avait à dire, René de Foucaud remit un texte écrit, qu'il tint tout de même à lire devant son assemblée trois jours plus tard. Il y plaidait surtout la cause des CESR, "dont la compétence a connu un retrait en 1982".

Il se contenta le 1^{er} février de souligner la bonne articulation CR-CES en Bretagne, et d'implémenter Raymond Marcellin : "ceci relève à mes yeux d'une interprétation large et intelligente de la loi du 2 mars 1982".

Puis il évoqua les trois saisines concernant les trois secteurs clés pour lesquels le CES prépare des propositions, pensant bien ainsi "démontrer son efficacité". A vrai dire les élus allaient largement "damer" les socio-professionnels ; alors que ceux-ci n'en sont qu'au constat, ceux-là présentent une série de propositions bien concrètes au Président de la République.

"Il faut 200 MF en 1985 de la part de l'Etat pour rattraper le retard déjà pris sur le plan de modernisation et d'électrification du réseau ferroviaire breton". Simon, souligna Marc Bécam, "le calendrier fixé par le gouvernement précédent ne pourrait être respecté". François Mitterrand se refusa à s'engager sur des chiffres ; il confirma toutefois, contrairement aux bruits alarmistes, que le plan comprenait "aussi bien la branche sud vers Quimper, que la branche nord vers Brest".

Pour le plan routier breton, Charles Josselin fit aisément renouveler par le Chef de l'Etat l'engagement de son Premier Ministre : les 50 MF qui n'ont pas été versés en 1984 viendraient bien S'AJOUTER à la dotation pour 1985, laquelle "s'élève à 240 MF, selon les renseignements recueillis auprès du ministre compétent".

Jean-Charles Cavallé fit ressortir les zones et les professions les plus touchées par le chômage : électronique, réparation navale, bassin d'emploi de Redon... en présentant chaque fois des actions concrètes de réalisations ou d'aides. En effet "plusieurs mesures prises au cours des deux dernières années pénalisaient considérablement la Bretagne, car elles ont désormais tout caractère attractif aux projets d'implantation ou d'extension d'activités pro-

ductives dans la région". François Mitterrand ne répondit rien de précis.

D'accord vis-à-vis de l'Europe

Par contre, après l'intervention de Louis Orvoën, il annonça "l'octroi à la Bretagne d'une dotation supplémentaire d'environ 1 000 prêts localisés aidés, prélevée sur l'enveloppe des 10 000 prêts décidés par le conseil des ministres du 23 janvier". Ce pourrait même être plus. Il ne dit rien des dotations réclamées, de 50 MF pour les premiers à l'amélioration de l'habitat, 55 MF pour la réhabilitation du patrimoine localif social.

"Nécessité de références supplémentaires, par l'intermédiaire de la réserve nationale" des quotas laïques : 110 000 tonnes, avança Pierre Méhaignerie, pour la première région productrice, qui se modernise, et où l'installation de jeunes agriculteurs est encouragée. Favorable aux transferts de référence, le Président "ne pouvait, dit-il, donner de chiffres, puisque les discussions avec les représentants de l'agriculture n'étaient pas terminées".

Le 26 février au soir, les DIX acceptaient un tel aménagement du régime des quotas. Les représentants de diverses délégations professionnelles firent avancer ces discussions tout au long de l'après-midi avec le conseiller de l'Élysée Henri Nallet. A l'Hôtel-de-Ville, Yves Le Faucheur, du CES, et trois autres responsables agricoles purent même dire quelques mots directement au Président.

D'aucuns regrettaient fort que l'itinéraire de l'aéroport à la salle omnisport n'ait pas compté un passage dans une ferme. Ce sera peut-être pour le futur voyage en Bretagne que, à l'Hôtel-de-Ville précisément, François Mitterrand laissa entrevoir pour un proche avenir.

Si le CIAT dégageait des moyens financiers, développa Michel Cointat, le programme en faveur de la Bretagne centrale pourrait connaître toute l'ampleur que désire la région. "Mais cet effort exceptionnel pourrait être accompagné par l'Europe si la Bretagne était reconnue comme Opération Intégrée de Développement", une OI.

D'accord, promit le Président, le gouvernement soutiendra le projet". Les services de la région seront plus assurés lorsqu'ils retourneront fin février à Bruxelles afin d'instruire le dossier (7) ; car si le soutien d'un gouvernement est une condition nécessaire, ce n'est pas une condition suffisante pour être reconnu.

Amertume

En remplacement de Georges Lombard souffrant, Pierre Le Treut avança la demande d'un crédit de 9 MF du fonds spécial de développement culturel. De sous, point ; mais c'est alors que François Mitterrand annonça une première fois sa faveur pour un CAPES lettres modernes-breton ; il devait y revenir dans son discours public, radio-diffusé, télévisé.

Dès le lendemain, les réactions ne furent pas tendres à l'égard de ce CAPES "bécéphale, au rabais, supercherie, maintien du breton dans un ghetto, demi-mesure, peu de chacun...".

Même les socialistes étaient profondément déçus, tout en reconnaissant qu'après la créa-

BUDGET RÉGIONAL PRIMITIF 1985 (en francs)

	Propositions du Président du C.R.	Avis différents du C.E.S.	Votes différents du C.R.
DÉPENSES			
• ANIMATION ECONOMIQUE ET EMPLOI	553 399 250		564 949 250
- Désencalèvement	148 364 750		158 364 750
- Routes	115 570 550		125 570 550
- Schéma régional des transports collectifs	3 320 000		
- Aéroports	8 731 650		
- Ports de commerce	13 042 550		
- Autres équipements de transport	7 700 000		
- Recherche et formation	211 350 000		
- Formation	27 000 000		
- Expansion des secteurs économiques et valorisation des atouts de la région	193 684 500		195 234 500
- Énergie	2 500 000		
- Matériaux et matières premières	3 500 000		
- Agriculture	32 485 900		34 015 900
- Activités maritimes	37 709 600		
- Interventions économiques	68 000 000		
- Logement et urbanisme	38 000 000		
- Tourisme	13 509 000		
• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE	40 806 350		
- Bretagne centrale	23 884 000		
- Contrats de pays	2 557 000		
- Îles du Ponant	3 501 500		
- Protection des lieux habités contre les crues	1 508 200		
- Assainissement du littoral	5 000 000		
- Protection du littoral contre la mer	2 059 650		
- Parc naturel régional d'Armorique	2 238 000		
• ACTIONS SANITAIRES, SOCIALES ET CULTURELLES	22 000 000		
- Hébergement des personnes âgées	7 000 000		
- Ateliers protégés	1 000 000		
- Action culturelle	14 000 000		
• ÉTUDES ET PROMOTION	4 000 000		
- Études	2 000 000		
- Information et promotion	2 000 000		
- Fondation régionale de la création et de l'initiative	500 000		
• FONDS D'INTERVENTION RÉGIONALE	7 000 000		
TOTAL DES INTERVENTIONS	627 705 600		639 255 600
• Fonctionnement	16 300 000		
• Installation immobilière et mobilière	2 500 000		
• Service de la dette	55 934 400		
TOTAL DES AUTRES DÉPENSES	74 734 400		
TOTAL DU BUDGET	702 500 000		714 050 000
RECETTES			
• FISCALITÉ (152,34 F par habitant)			412 500 000
- Taxe sur les permis de conduire (260 F)			14 000 000
- Taxe sur les cartes grises (79 F par C.V.)			139 000 000
- Taxe additionnelle aux droits de mutation (1,6 %)			82 000 000
- Taxe additionnelle aux impôts locaux			177 000 000
• EMPRUNTS			164 390 000
- Formation professionnelle et apprentissage			94 250 000
- Aide à la pêche côtière			4 280 000
- Aquaculture			3 000 000
• RECETTES DIVERSES			35 620 000
- Retour du Fonds Social Européen			5 000 000
- Fonds national de répartition de la taxe professionnelle			3 000 000
- Participation au schéma régional des transports collectifs			1 020 000
- Reliquat des exercices antérieurs			21 000 000
- Remboursement de prêts et avances			5 600 000
TOTAL DU BUDGET			714 050 000

tion de la licence de breton en 1981, cette forme de CAPES était un nouveau pas. Ils se félicitaient aussi de l'annonce de la mise en place d'un Conseil national des langues de France auprès du Premier Ministre. Mais ils étaient amers, très amers ; François Mitterrand avait totalement oublié leur proposition de loi sur les langues et cultures de France, signée pourtant de Louis Le Penec, Yves Dollo et de tous les députés PS bretons, des cinq départements bretons qui plus est.

Il revenait à Yvon Bourges d'aborder le dernier thème : décentralisation et finances locales. Sans ramener la mise en œuvre de la décentralisation à un problème de budget, "sa Hussite dépend pour une très large part du caractère équilibré du transfert des compétences et des ressources". Qu'en est-il d'une nouvelle répartition des ressources publiques entre l'Etat et les collectivités décentralisées, l'États et les collectivités décentralisées, reforme annoncée pour 1986 ? "le CR souhaite être éclairé sur vos

intentions à ce sujet". La question resta en suspens.

Après une petite pose en tête à tête avec Raymond Marcellin, le Président de la République quittait le Bon Pasteur à 18 h 05. Les journalistes étaient aussitôt recu par le président du CR qui concluait : "les intentions sont toujours agréables à entendre ; j'attends les résultats et que je les compte moi-même". Et le nucléaire ? "c'est une affaire réglée", il brandit la lettre du 25 avril 1984 (B). Allez-vous à la mairie ? "Non, je ne mets tout de suite au travail pour écrire aux ministres concernés".

Sitôt dit, sitôt fait : sans tarder partent six missives, à Laurent Fabius pour l'électrification, Jean Auroux le plan routier, Paul Quilès le logement, Michel Rocard le lait, Gaston Defferre l'OID Bretagne centrale, Jean-Pierre Chevènement le CAPES et la culture.

Enfin la grande affaire

A quelques trois semaines près, de l'ample décor tricolore de la salle omnispport, aurait pu jaillir la réplique aux impatientes : LES ELECTIONS REGIONALES AURONT LIEU EN MEME TEMPS QUE LES LEGISLATIVES, en 1986, le Parlement sera saisi du projet de loi à la prochaine session, de 1985.

Au contraire, en ce 1^{er} février, l'opposition se gaussait d'un projet de décret prévoyant le scrutin proportionnel pour l'élection, par les conseils généraux, des représentants des collectivités locales (départements et communes de moins de 3 000 habitants) dans les conseils régionaux.

Curieuse prise de position précipitée, due à la levée de boucliers ? effet de surprise voulu ? Voici donc "la grande affaire du septennat" dans une phase décisive, les conseillers régionaux devant, comme prévu au cours de la campagne présidentielle, et selon les engagements de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 (article 60) être "élus au suffrage universel, dans des conditions qui seront déterminées par une loi ultérieure".

Le 19 février, Laurent Fabius a même été plus précis sur cette future loi : "l'élection se fera au suffrage universel et au scrutin proportionnel". De quoi laisser place tout de même à de multiples supputations. De quoi aussi humilier Gaston Defferre qui avait promis le 27 octobre 1983 à l'Assemblée Nationale : "vous aurez la primauté de la date et du mode des élections régionales".

Dès 1983 précisément, à la suite d'une intervention télévisée de Pierre Mauroy le 10 novembre, l'Hôtel Matignon laissait entendre que les élections régionales pourraient être couplées avec les législatives de 1986. Il avait d'abord été question de les associer aux municipales de mars 1983 (9), puis aux européennes de juin 1984 et enfin aux cantonales de mars 1985.

L'imagination populaire aime, depuis au moins deux millénaires, associer des événements exceptionnels au passage tous les 76 ans de la mystérieuse comète de Halley ; son très prochain retour est fixé à... 1986.

Pas d'éclipse

Dès maintenant, l'effervescence va vite grandir ; elle prendra de plus en plus d'ampleur quand seront connues les règles précises des élections.

En présentant le rapport du sénateur Marcel Debarge le 3 juin 1982, Pierre Mauroy avait laissé entendre qu'il faudrait une loi organique

que mettrait un frein au cumul des mandats, afin "d'assurer une certaine moralisation de la vie publique".

Face à "la proportionnelle", Raymond Marcellin a déjà vivement réagi : "c'est le système le plus anti-démocratique qui soit ; une majorité est absolument nécessaire à l'exercice du pouvoir". Tous les élus régionaux de l'opposition nationale pourront harmoniser leurs points de vue ; leur association ANER a en effet décidé de les réunir à Paris, aussitôt après les cantonales.

Malgré tout, la vie régionale continue. Le CR devra veiller à la bonne exécution du budget qu'il vient de voter (voir notre tableau), (10). Il aura même à préparer et voter le suivant. Il ne saurait y avoir d'éclipse.

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 4 - *Armor* magazine mai 1974.
(2) Chronique n° 9 - septembre 1974. (3) Chronique n° 64 - novembre 1979 : *à n'en pas croire ses oreilles*. (4) Chronique n° 69 - avril 1980 : *penser au futur*. (5) Chronique n° 117 - septembre 1984 : *le poisson de Corinthe*. (6) Chronique n° 122 - février 1985 : *nos brétos*. (7) Chronique n° 121 - janvier 1985 : *à dominante économique*. (8) Chronique n° 115 - juin 1984 : *parade au déstape*. (9) Chronique n° 90 - mars 1982 : *listes régionales ?*. (10) Contrairement au projet de budget présenté dans la dernière chronique, les bases fiscales ont été modifiées. Pour faire face aux dépenses pour travaux sur les routes, nécessaires par la neige et le gel, la taxe sur les cartes grises passe de 76 à 79 F par CV.

La mémoire vivante de Y. V. Perrot à Koad Kev

L'Unvannezh Koad Kev organise, comme chaque année, le lundi de Pâques 8 avril à Scrignac, une journée-souvenir à la mémoire de l'abbé Jean-Marie Perrot, ardent patriote et exemple vivant de nos revendications pour la Bretagne et la langue bretonne.

Programme - 11 h : rassemblement au lieu-dit "La Croix-Rouge", sur le lieu même où l'abbé Perrot fut assassiné fâcheusement le matin du 12 décembre 1943.

15 h : messe en langue bretonne à la Chapelle de Koad Kev, dressée par Y. V. Perrot comme un acte de foi en l'éternité de la Bretagne.

Il est du devoir de tous les patriotes bretons, et en particulier des jeunes, d'aider à ce que cette journée demeure le lieu de rassemblement national de tous les Bretons décidés à ouvrir ensemble pour l'avenir de la Bretagne, dans l'esprit d'union et de combat de l'abbé Perrot, sans lequel une Bretagne nationale ne peut exister.

Un repas en commun est organisé le midi. Les personnes désireuses d'y participer sont priées de réserver le plus rapidement possible auprès du trésorier : Christian Rispal, 36, rue de Ker Fichant, 56100 Lorient. Dale: homp Sotij!



Yves Hellegouarch, directeur de Bretagne Sargel, accueillant Michel Rocard, ministre de l'Agriculture, au dernier SOA.

Une expérience de surgelé en Bretagne

Après quatorze années d'expérience commerciale dans des marques internationales, Yves Hellegouarch a été, dès 1972, à l'initiative d'un groupement de producteurs bretons marais les produits de la terre et les produits de la mer pour attaquer le marché national et international avec une unique marque commune : "Cuisine de France".

À l'origine s'étaient regroupés la CECAB de Vannes, le COAT KAER de Quimper, la SOPROMER de Lorient-Concarneau et PATIGEL de Guérol.

Après le dépôt de bilan de SOPROMER en 1977, de COAT KAER en 1979 et le retrait de PATIGEL, c'est la société Bretagne Sargel qui, avec la CECAB, poursuit l'expansion du surgelé, dans les légumes exclusivement.

Cette société, grâce au dynamisme de son directeur commercial, est arrivée à une production de 27 000 tonnes, soit plus du tiers de la production bretonne de légumes surgelés.

Contre la faim, les efforts de tous...

Le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a lancé, le 19 février, sa campagne d'année sur le thème : "contre la faim, les efforts de tous payent". A Rennes, Jeff Tremblay, de l'équipe nationale, a insisté sur la perception que l'opinion publique a, en général, des problèmes de la faim dans le monde à travers les manifestations sporadiques de la famine comme cette année en Ethiopie.

Pour leur part, Lucien Morise, président du Comité de Rennes, et les représentants des Comités de la région, ont témoigné de la vitalité du CCFD en Bretagne, où Joseph Ayoub, délégué national, apporte un soutien aux nombreux bénévoles qui consacrent une part importante de leur action militante aux problèmes du développement et à la solidarité entre les peuples.

Dans toute la région, rencontres, soirées d'animation, avec film, manifestations culturelles, permettent à tous ceux qui s'intéressent à l'action du CCFD de mieux découvrir les réalités de vie des peuples du Tiers monde et de soutenir leurs projets de développement par des dons. (CCFD - CCP 1824974 Y Paris).

La foire de printemps des Côtes d'Armor

La Foire de Printemps aura lieu du vendredi 12 au lundi 15 avril à St-Brieuc, parc de Brezillet.

Cette Foire est particulièrement vive sur le Tourisme, les Loisirs, les Sports et tout ce qui concerne les activités de printemps et d'été. Avec les activités économiques, on trouvera d'autres centres d'intérêt notamment une exposition nationale d'agriculture, organisée par l'Entente Avolesse des Côtes d'Armor.

Nous reviendrons longuement sur cette manifestation dans notre prochain numéro.



Edmond Hervé, accompagné de Mme Saccomani, salueant un pompier le jour de l'inauguration (ph. K.P.)

"Avec l'enfant vivons la sécurité"

Cette exposition originale, place du Parlement de Bretagne, a été suscitée par la Ville de Rennes, la Caisse primaire d'assurance maladie et l'Union Mutualiste, avec une partie animée par deux comédiens du Théâtre O. En entrant sous le chapiteau, on croit rêver : tous les objets sont gigantesques... C'est la vision d'un enfant de 2 à 4 ans dans sa maison ou son appartement.

Chaque année, les accidents à la maison tuent dix petits rennais et mille enfants en France, sans compter 700 000 hospitalisés pour cause de chutes, coupures, intoxications, brûlures et noyades.

L'exposition, qui illustre ces pièces telles que les enfants les voient, va circuler ; Fougeres sera la seconde ville d'accueil, puis St-Malo, Vitre et Redon.



Les comédiens de Théâtre O (photo Claude Pelleri)

Le 2ème congrès du POBL

Le 2^e congrès du Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre (P.O.B.L.) s'est tenu à Saint-Brieuc sur le thème général : "Peuple Breton, Nation Bretonne ; quelle réalité, quel avenir ?"

Lors des débats le POBL a mis au premier plan de ses préoccupations deux domaines : l'économie et la culture, qu'on ne peut d'ailleurs pas séparer.

Dans le domaine économique les congressistes ont estimé que les mesures prises par les gouvernements français depuis 10 ans transformaient, en Bretagne, la récession en débauche économique : 200 000 chômeurs dans les 5 départements bretons (plus que la Lorraine), des milliers de fermiers d'entreprises, l'effondrement de pans entiers de notre économie (bâtiment, agriculture, construction navale...) sont là pour en témoigner. Pour le POBL, notre économie ne redressera totalement dans un plan de développement économique breton, c'est-à-dire "quand les Bretons seront maîtres de leur devenir économique et échapperont à l'emprise de la technocratie et du capitalisme français". A ce propos les congressistes se sont élevés à nouveau contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne qui, "contrairement aux affirmations d'EDF, ne se justifie ni sur le plan de la production d'énergie ni sur le plan de la création d'emplois, sans compter les atteintes à l'environnement et la destruction de la spécificité bretonne que cela entraînerait."

Le POBL remarque à ce propos que, traditionnellement, chez nous, économie et culture ne sont pas antagonistes mais complémentaires. Cette tradition doit être respectée pour conserver une société bretonne harmonieuse.

C'est pourquoi le POBL s'est attaché à définir ce que devrait être l'organisation de l'enseignement en Bretagne afin de mettre fin au génocide culturel. D'autre part le POBL inclut dans ses objectifs la reconnaissance d'un statut de langue officielle pour la langue bretonne et soutient l'action que même Stourm Ar Brezhoneg pour cette reconnaissance.

En conclusion, selon un congressiste, l'objectif à atteindre est "une Bretagne heureuse, et pour nous, une Bretagne heureuse est une Bretagne libre".

P.O.B.L., BP 518, 22009 St-Brieuc cédex.

STOP AU RACISME !

Nous sommes jeunes, nous sommes écœurés par cette haine que l'on appelle racisme et nous avons l'intention de le dire. Si l'on croit l'économiste succès rencontré dans les lycées, nous ne sommes pas les seuls.

Après l'accueil à Rennes des "Beurs à molybde", deux passages remarqués à la télévision ("Droit de réponse" puis "Sept sur Sept") et une fête multicolore Salle de la Cité, nous allons tisser un réseau plus serré à Rennes et en Bretagne et diversifier notre activité.

Le comité de parrainage national prouve assez qu'un large pluralisme d'opinion peut se reconnaître dans une telle structure ouverte et active, qui privilégiera l'expression vers la jeunesse.

Nous comptons sur votre soutien.

MATTHIEU DELARUE

* Comité Stop Racisme : (09) 53 24 52.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO, LA LISTE COMPLETE DES

CONSEILLERS GENERAUX

élus les 10 et 17 mars dans les cinq départements bretons.

COMMENT DOUBLER VOTRE CAPITAL EN 6 ANS ?

C'est ce que vous expliquera votre Délégué Régional.

CARDIF
Charles Daniel
50, rue du Château - 29200 BREST

En effet en confiant dès aujourd'hui vos économies (10.000 F minimum pour la première souscription) à CARDIF, vous pourriez toucher, au taux actuel, le double net d'impôt dans 6 ans grâce au contrat de capitalisation :

CARDIF PLACEMENT

CARDIF PLACEMENT, est un contrat de capitalisation qui vous apporte :

- UNE EXCELLENTE RENTABILITE
- * 13 % net d'impôt en 1983 et 1984.
- * Des frais de gestion limités à 3 % et payés une fois pour toutes à la souscription.
- UNE PARFAITE SECURITE
- * Un minimum garanti de 8,5 % l'an sur la durée du contrat.
- * La solidité d'un grand groupe financier européen, la Compagnie Bancaire à laquelle CARDIF appartient tout comme l'UFB LOCABAIL, le CETELEM, l'UCB ou la SINVIM ...
- UNE DISPONIBILITE TOTALE
- * Vous pouvez retirer à tout moment tout ou partie de vos fonds sans aucun frais ni pénalités.

CONNAISSEZ-VOUS UN MEILLEUR PLACEMENT ?

Pour tous renseignements complémentaires sur cet excellent contrat de capitalisation, venez rendre visite à Charles DANIEL ou à sa collaboratrice Josiane KERMELE (un petit cadeau de bienvenue vous sera remis) ou téléphonez au (98) 80.02.82 ou bien encore retournez le coupon ci-dessous :

Nom _____	Adresse _____
à renvoyer à CARDIF, Charles DANIEL, 50, rue du Château - 29200 BREST	

L'Irlande à notre porte - IV L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

En 1981, l'agriculture irlandaise représentait 24 % des revenus de l'Irlande du Sud et 12,6 % de ceux d'Irlande du Nord. En 1981, ces pourcentages n'étaient plus que de 11 % et 5,7 %. Durant cette période l'aspect des campagnes a beaucoup changé dans le nord : en 20 ans la partie du sol consacrée aux herbages pour l'élevage essentiellement bovin est passée de 46 % à 70,2 % des terres agricoles. Le pourcentage de surfaces sacrées à l'élevage est à peu près le même dans le sud.

Les conséquences d'une spécialisation excessive

Depuis 1973 on remarque une baisse permanente du revenu des agriculteurs. A mon avis, cela vient un peu, comme chez nous, de la trop grande spécialisation. Jadis la ferme polyculture-élevage permettait un meilleur équilibre budgétaire sur une exploitation, selon le vieillissement qui dit qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Depuis 1981 on remarque que le revenu des fermiers est en moyenne de 5 780 livres sterling pour le nord et 5 566 livres irlandaises pour le sud, soit en ramenant le tout en francs, environ 67 000 F pour un irlandais du nord et 52 800 F pour un fermier du sud. La différence est importante !

Le développement de l'agro-alimentaire

Pourtant, le secteur agro-alimentaire en Irlande s'est considérablement développé. Il employait 34 000 personnes en 1960, 46 000 en 1978 : ce nombre est ramené à 42 000 en septembre 1982 car le pays subit la crise. Depuis 1960 le volume de la production dans la transformation des produits alimentaires a augmenté dans la république d'Irlande de 157 %. Cette industrie se caractérise essentiellement par une valeur ajoutée relativement basse, qui se situe autour de 20 %, alors qu'elle est de 34 % environ pour les autres industries. Dans le nord, la production de produits alimentaires, de boisson et de tabac a, par contre, diminué de 10 % de 1975 à 1981. Il y a donc place en Irlande pour une industrie agro-alimentaire à plus grande valeur ajoutée.

L'accès au Marché Commun en 1973 passa pendant 5 ans par une phase satisfaisante, période où les prix agricoles irlandais furent augmentés pour les amener au niveau des prix européens. Depuis 1978 l'Irlande se trouve soumise d'une part au contrôle monétaire européen, d'autre part à une politique agricole commune visant à augmenter le moins possible les prix agricoles. Cela s'est traduit en Irlande par un ralentissement de l'activité agricole depuis 1978.

La diversification des exportations

De 1972 à 1982 la proportion des exportations agricoles de l'Irlande vers la Grande-Bretagne a chuté de 74 à 48 %, tandis que la proportion de ces exportations vers les autres pays de la CEE a augmenté de 15 à 28 %. Le pourcentage envoyé à des pays tiers hors du Marché Commun a lui aussi augmenté de 11 à 24 %. Il y a là une évolution significative et, qui, pour l'Irlande, est saine : elle diversifie donc ses échanges et sort peu à peu de l'étroite dépendance de l'Angleterre dans laquelle elle se trouvait jadis.

(à suivre).

FRANCOIS MOAL



La tribune. (iph. J.Y. Tournellec)

Bretagne, quel avenir ? ON REPARLE DU NUCLEAIRE

A l'occasion de la publication par l'hebdomadaire "Le Point" des résultats de l'enquête "Le Point ESCAE" sur le devenir des régions françaises, une conférence-débat s'est tenue à l'Ecole supérieure de commerce de Brest sur le thème : "Bretagne quel avenir ? le point de vue des décideurs".

Is étaient donc six à la tribune : Jacques Berthelot, maire de Brest, Georges Lombard, sénateur, président de la CUB, Joseph Gourmelon, député, Jean-Yves Cozan, vice-président du conseil général, Bernard De Cadénet, président de l'Union patronale, et Maurice Harterreau, président de la C.C.I. de Brest.

Malgré les vivages politiques, l'ensemble des intervenants tombèrent d'accord sur la nécessité de développer les exportations si l'on veut que la Bretagne survive : "Pour exporter nous devons fabriquer des produits originaux à haute valeur ajoutée" a souligné Jacques Berthelot.

Mais les thèmes - décentralisation/désenclavement - retrouvèrent leurs défenseurs et les élus de l'opposition ont renouvelé leur demande d'implantation d'une centrale nucléaire : "la Bretagne a besoin d'énergie. Après les cantona-

les, des référendums seront menés dans la région de Morlaix pour voir si les gens en veulent" a notamment déclaré Jean-Yves Cozan.

A cela, Joseph Gourmelon répondit : "pas d'opposition de principe au nucléaire, sous réserve d'études approfondies sur les conséquences économiques, sociales, écologiques et après consultation des élus et de la population".

En tout cas le débat n'a pas manqué de piment et demeure en pleine actualité. A l'heure où le TGV met le cap sur Brest, on comprend à la fois l'enthousiasme et la réserve que ce débat provoque - désenclaver d'accord, mais pas vider plus rapidement "les campagnes".

JACQUELINE OLIVIER

O.B.E. et Conseil d'Etat : un déni de justice

L'Association Bretagne-Europe a été officiellement avisée par le Conseil d'Etat du rejet de sa requête, introduite le 10 mai 1984, demandant l'annulation, pour excès de pouvoir d'un décret, en date du 7 mars 1983, du ministre d'état, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, par laquelle il refusait d'ordonner le rattachement du département de Loire-Atlantique à la Bretagne. La requête de l'Association Bretagne-Europe était émise par des principes de droit absolument irréfragables.

Dans ces conditions, l'Organisation des Bretons Emigrés (O.B.E.) fait savoir qu'elle considère que "la décision du Conseil d'Etat est un déni de justice et se doit d'attirer l'attention des organes d'information sur ce point. En effet l'argumentation du Conseil d'Etat est vicieuse quant au fond. Il est juridiquement faux de prétendre que l'union de la Bretagne, édit souverain, à la France, a résulté d'un simple édit du roi de France concernant l'organisation territoriale de son royaume. Cette union a résulté d'un traité de droit international, signé à Vannes le 4 août 1532 par le Roi de France, François Ier, et les représentants des Etats de Bretagne, grans de la souveraineté bretonne. Les deux édits subséquents, celui de Nantes du 13 août 1532 et du Plessis-Macé de septembre 1532, sans précision de date, n'avaient pour but que de confirmer les droits imprescriptibles et les privilèges reconnus par la France au Duché de Bretagne. L'un de ces droits était l'inviolabilité des limites du duché, spécifiquement décrites d'ailleurs dans le contrat de mariage entre la Duchesse Anne et le roi Louis XII, en janvier 1499".

Dans ces conditions l'O.B.E. rappelle que le strict respect du droit international impose à la France de se conformer aux termes de l'acte d'union, signé à Vannes le 4 août 1532, "sauf à se mettre au ban des nations, encore respectueuses du droit".

L'O.B.E. considère donc la décision du Conseil d'Etat comme nulle et non avenue et soutiendra toute action de Bretagne-Europe visant à saisir les instances juridiques internationales appropriées.

MARS LE MOIS EN VERT

La Bretagne : première région agricole française

Les vingt dernières années ont été une période d'expansion remarquable pour l'agriculture bretonne qui a fait la preuve de sa capacité à exploiter et à valoriser ses atouts naturels. Aujourd'hui, la Bretagne est la première région agricole française sinon européenne. Quelques chiffres très évocateurs illustrent son poids dans les productions agricoles et surtout animales françaises.

En 1982, la Bretagne représentait : 12 % de la production agricole finale du pays avec 28,2 milliards de francs - 21 % de la production agricole finale animale avec 25,8 milliards de francs - 20 % des livraisons de lait - 12 % de la production de viande en gros bovins - 23 % des veaux de boucherie - 43 % des porcs - 45 % des volailles - 40 % des œufs - 20 % des légumes.

Complément indispensable de l'agriculture, les industries agro-alimentaires bretonnes ont contribué largement au développement de l'emploi et à l'aménagement du territoire, au cœur même de notre région. Pour certaines activités, elles occupent la première place en France et fournissent en 1982 : 20 % de la charcuterie-salaison avec 123 400 tonnes - 20 % du lait transformé avec 5 340 millions d'hectolitres - 33 % de l'abatage de porcs avec 633 300 tonnes - 45 % de l'abatage de poulets avec 356 700 tonnes - 60 % de l'abatage de dinde avec 124 300 tonnes - 22 % des conserves de légumes avec 250 200 tonnes - 50 % des légumes surgelés avec 70 000 tonnes - 37 % des aliments du bétail avec 5 710 000 tonnes.

Cette filière agro-alimentaire constitue l'industrie lourde de la Bretagne avec 43 000 emplois, soit 22 % des actifs industriels régionaux, répartis dans plus de 600 établissements, et près de 45 milliards de francs de chiffres d'affaires en 1982. La balance commerciale agricole et agro-alimentaire régionale s'avère d'autre part largement excédentaire avec 5 milliards d'exportation pour 3,1 milliards d'importation.

Sources : Ministère de l'Agriculture - S.R.S.A. Rennes, INSEE, S.N.I.A., CCM.

La semaine internationale de l'agriculture

La Semaine internationale de l'agriculture, qui se déroule chaque année à Paris, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, a lieu du 3 au 10 mars. Plusieurs manifestations vont s'y dérouler : 56ème S.I.M.A. (Salon international de la machine agricole) - 17ème Salon international de la motoculture de plaisance et du jardinage - 22ème Salon international de l'agriculture et 94ème Concours général agricole.

"Un grand salon professionnel, un carrefour de majeur dans le monde agricole, un événement d'innovation technique" : ce sont les trois principales caractéristiques définies par Daniel Dreyfus, président du SIMA, qui précise : "Nous avons constaté que 48 % des visiteurs étaient des agriculteurs et 20 % des membres de professions liées à l'agriculture, soit 68 % de professionnels". Parlant de la situation du marché, il ajoute : "En 1984, le chiffre d'affaires total de l'industrie française des tracteurs et machines agricoles devrait, en indice d'activité, se maintenir au niveau de la moyenne des cinq dernières années, soit en léger retrait par rapport à 1983. Cette contraction en volume recouvre la poursuite de mouvements antérieurs : une baisse des ventes domestiques, conjuguée avec une progression des ventes françaises à l'étranger".

Comme tous les ans, la Bretagne sera présente à ces manifestations par de nombreux stands ou seront présentés ses produits, ses matériels et ses animaux.

Le Salon de la motoculture de plaisance et du jardinage

Ce salon, qui connaît un rapide développement, correspond pleinement aux besoins d'activités professionnelles et semi-professionnelles toujours en expansion, sans oublier le marché très important du jardinage d'amateur tant convoité par les uns et les autres. En 1985, plus de 3 000 matériels seront présentés, on annonce des nouveautés tant dans le domaine de l'horticulture, des espaces verts et du jardinage. C'est la plus importante des manifestations présentant ce type de matériel et d'équipement.

2000 animaux au FESTIVAL DE L'ELEVAGE

Le Festival de l'Elevage en Cornouaille se tiendra à Quimper, au Parc de Penvillers, les 16 et 17 mars.

ACCUEIL DE 400 EXPOSANTS

Les 60 000 m² du Parc des Expositions seront répartis entre 4 secteurs d'animation : matériel, végétaux, stands, et bien sûr les animaux. Le large éventail de matériel agricole et d'élevage comprendra en particulier les presses à grosses balles ainsi que les appareils de manutention et de distribution.

Au rayon des végétaux seront présentés les plants destinés aux terres de bruyère et à la production de fruits rouges et un échantillonnage des espèces les mieux adaptées pour le boisement et les bris-vents. Le comité des vergers à cidre mettra en évidence ses travaux menés dans le cadre d'un programme d'extension des plantations.

Sur les stands, la gamme complète des services de l'approvisionnement aux produits élaborés. La technique de production de poulet fermier sous label sera présentée au public. Les apiculteurs professionnels associeront les amateurs à la conduite de ruchers.

UNE FERME DE 2 000 ANIMAUX

En bovins, un concours réunira les 5 races laitières : Frisonne, Normande, Fie rouge, Montbéliarde, Bretonne. Dans les races à viande, une présentation accueillera la Charolaise, la Limousine et la Blonde d'Aquitaine. Une vente de génisses laitières se déroulera le samedi après-midi.

Chez les Equins, les éleveurs de chevaux de trait et de chevaux de selle compléteront leur présentation par un concours de pouliches. Les haras nationaux d'Hennebont seront là avec leurs étalons ; aux démonstrations d'attelage, s'ajouteront les exercices spectaculaires de poules.

En Moutons, on pourra observer l'ensemble des races de nos élevages : Bleu du Maine, Hampshire, Ile de France, Teel, Vendéen. L'Aviculture accueillera dans le cadre d'un concours régional une nombreuse collection de volailles, lapins, pigeons, canards.

La présentation canine réunira dans un même hall les meilleurs sujets de 60 races. Le samedi est réservé aux chiens de chasse qui pourront participer à un concours de rapport, tandis que le dimanche évolueront les chiens d'agrément, compagnie et d'utilité.

ECOLE SECONDAIRE D'AGRICULTURE

29, rue de Rennes - B.P. 13 - 44590 Derval - Tél. (40) 81.72.72

Formation d'exploitants agricoles : Polyculture et ELEVAGE

Formation de jeunes pour la conduite et l'entretien des MACHINES AGRICOLES

NOUVEAU : Formation à l'informatique

ADMISSIONS :

après la 4^e et 3^e Prépa CAPA - Employé d'élevage

après CAPA 1 ou 4^e - en 3^e d'Accueil

après la 3^e - 2 sections de BEPA - Exploitant Agricole-Elevage

Conduite et entretien des MACHINES AGRICOLES

Le Brevet de Technicien Agricole (B.T.A.G.) à option

Conduite de l'Entreprise Agricole

Les Jeunes Filles sont admises après la 3^e en BEPA ou en BTA et BTAD

Effectif : 425 élèves, 30 filles - 7 ans de ramassage le lundi et le vendredi - villes desservies : Nantes, Nantaise, Châteaubriant, Savenay, St-Etienne, St-Gilles-Ridoux, Rennes, Bruz

Renseignements : Le Frère Directeur reçoit plus spécialement les familles le mercredi.

12



Nouveau : ce râtelier balles rondes - spécial pour animaux encorchés peut recevoir des bottes de toute forme ou encore des aliments de toute nature. Son originalité : les passages de têtes "festons" plus spécialement prévus pour les bêtes encorchées. Il permet 12 passages de têtes. Les animaux fortement encorchés peuvent ainsi venir s'alimenter facilement et en toute sécurité.

Caractéristiques techniques : conçu en trois parties donc facilement réglable ; entièrement galvanisé à chaud après fabrication ; transportable par le "trois points" ; diamètre : 2,30 m ; un toit adaptable est livré en option. (Ets Jourdain)

L'enseignement agricole

L'enseignement technique agricole a, en Bretagne, une importance fondamentale puisqu'il concerne environ 16 000 jeunes, soit 13 % de l'effectif national, alors que la population de la région administrative représente environ 5 % de la population française.

Il tient dans une place particulièrement importante dans l'enseignement technologique régional qui, au titre des formations générales, concerne environ 60 000 élèves.

Le secteur privé couvre chez nous 82 % de l'enseignement technique agricole, contre 18 % au secteur public, soit une proportion très sensiblement différente de celle enregistrée au niveau national (40 % pour le public et 60 % pour le privé).

A titre de comparaison, on notera que, dans l'enseignement technologique général en Bretagne, ce rapport est inverse puisqu'il s'établit à environ 1/3 pour l'enseignement privé et 2/3 pour l'enseignement public.

Ces élèves sont scolarisés dans 104 établissements, à raison de 13 pour le secteur public et 91 pour le secteur privé.

Régis Robilliard, nouveau pdg d'Acémo

Au 1^{er} janvier dernier, Régis Robilliard a été nommé pdg en remplacement de Mme Gloux, femme de Théophile Gloux, fondateur de la société ACEMO en 1948, qui occupait ce poste depuis 1980.

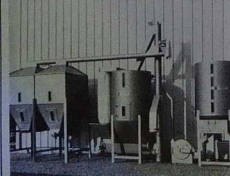
Âgé de 33 ans, Régis Robilliard est entré dans la société Acémo en 1982 et occupait les fonctions de directeur général depuis février 1983.

Bien connue par ses différentes productions de matériel d'équipement pour l'alimentation à la ferme (stockage, manutention des céréales, fabrication et distribution de l'aliment), la société Acémo, actuel leader français des

"machines à soupe", sous l'impulsion de sa nouvelle direction est en train de rajouter ses structures au niveau de sa production et de son organisation administrative et commerciale.

Tous ces efforts ajoutés à la mise en place d'une structure pour l'exportation ont contribué au développement du chiffre d'affaires (25 millions de frs en 1984, en progression de 30 %).

Acémo emploie 90 personnes au site à Pontivy et est présent dans tout l'hexagone au travers d'un réseau de 1 300 revendeurs.



Régis Robilliard

FRANÇOIS GUEZOU
président de la Chambre régionale d'agriculture,
membre du C.E.S.

De nouvelles voies ?

"Qui ne progresse, recule", dit le dicton ; en Bretagne les agriculteurs subissent de plein fouet les directives qui leur sont imposées pour certaines de leurs productions et, en conséquence, ils sont tenus, soit de freiner la progression qu'ils avaient amorcée et qui leur était indispensable, soit de réduire ces productions ou même de les arrêter complètement.

C'est ainsi que, environ 9 000 producteurs de lait abandonnent leur activité du fait des mesures concernant les quotas, et face à cela les agriculteurs reconquis prioritaires n'ont pas encore la solution à leur problème.

Il y aura des producteurs de lait en moins, mais aussi près de 2 M hl de lait en moins à traiter par les entreprises laitières et en conséquence une réduction dans les emplois industriels (- 231 salariés dans les seules coopératives bretonnes en 1984 et davantage en 1985).

Quotas laitiers = désorganisation

La mise en place de ces quotas laitiers, c'est toute une désorganisation qui apparaît avec des conséquences au niveau, non seulement des éleveurs - installation des jeunes, modernisation des exploitations, revenu de moins en moins assuré consécutif à une faible augmentation des prix de vente, à la hausse des consommations intermédiaires, à une limitation du volume à mettre sur le marché ; désorganisation déjà amorcée également dans les services de l'élevage : insémination artificielle, contrôle laitier - c'est une concurrence plus importante des matières grasses végétales contre les matières grasses animales qui risque de s'accroître.

La spécification de la Bretagne en production laitière avait permis le développement des ateliers de génisses, de viande bovine. Or, actuellement, avant de connaître une période de vaches, et en conséquence en "viande de bœuf", c'est le marasme dans le marché des génisses laitières et de la viande.

En répondant à un plan de relance porcine lancé au niveau national, la Bretagne est devenue la première région française en matière de pro-

duction porcine, mais cette production qui a connu un développement important pendant quelques années s'essouffie et le volume tend à ne plus progresser : les investissements en porcherie concernent surtout des agrandissements d'élevages et non des créations rendues trop difficiles pour les jeunes.

En viande de volaille et en œufs, c'est la stagnation ou la régression dans la production et des difficultés également au niveau de toute la filière.

Une baisse dans les emplois de l'agro-alimentaire ?

L'amorce générale du recul des productions animales, de ces productions nécessaires en main-d'œuvre, laisse planer la crainte d'une diminution dans l'emploi de l'agro-alimentaire breton (agriculture, I.A.A., services).

La spécificité de l'agro-alimentaire breton réside dans la force d'entraînement de l'agriculture qui pour la production détient encore 161 000 agriculteurs, 15 % des actifs bretons, et pour la transformation des produits 48 500 salariés dans les I.A.A., 27 % des salariés des industries.

Mais les actifs agricoles sont appelés à diminuer dans les années à venir :

- du fait de la structure des âges des chefs d'exploitation qui conduit à partir de 1985 à une diminution massive de leur effectif qui ne sera pas remplacé en totalité par l'arrivée de jeunes agriculteurs ;

- et du fait également d'une diminution dans les naissances des ménages agricoles (14 354 en 1976 - 2 684 en 1980).

- du fait encore des difficultés d'installation. Et les activités dans les I.A.A. sont appelées à se modifier et à s'adapter en fonction des changements qui interviennent dans la mécanisation des industries.

Sans présager de ce qui pourrait se passer dans un avenir relativement proche, des solutions sont à envisager pour que les résultats acquis en 20 ans d'effort ne soient pas anéantis en deux ou trois ans, que l'on n'assiste pas à une désertification accélérée de certaines zones avec ses conséquences (accroissement des structures de production, développement de certaines productions végétales voire de friches au détriment de certaines autres).

La volonté des agriculteurs de faire face aux épreuves

L'agriculture bretonne ne manque pas d'atouts que lui envient bien d'autres régions françaises. Elle dispose d'arguments sérieux pour affronter la crise actuelle, surmonter les difficultés et certaines impasses du modèle agricole breton, inventer de nouveaux modes de développement.

Face aux réalités bien inquiétantes, il y a une volonté des professionnels agricoles de se battre pour le maintien d'un maximum d'agriculteurs compétents disposant d'outils en amont et en aval, pour maîtriser de plus en plus la transformation et de ne pas se laisser dominer. Ces professionnels agricoles admettent de réfléchir à ces nouvelles voies pour tenter de maîtriser cette nouvelle étape du développement économique en Bretagne.

LE GROUPE CECAB



GROUPE COOPERATIF POLYVALENT, la CECAB est attachée de manière indissoluble à la région où, depuis près de quinze années, elle a créé plus de 1700 emplois.

Son objectif est, à la fois, de favoriser la bonne gestion des productions existantes, de prévoir leur évolution, de promouvoir la mise en place de nouvelles productions et de se doter des moyens indispensables et de la commercialisation aux conditions les meilleures.

pour la mise en marché, la transformation et la commercialisation aux conditions les meilleures.

Ainsi, la Cécab, par la création de sociétés filiales, ou par prises de participation dans des sociétés existantes, est devenue un groupe agro-alimentaire important.

- 6 usines de conserves de légumes.
- 3 usines de surgélation de légumes.
- 1 conserverie de poissons.
- 1 laiterie/fromagerie
- 4 usines de conditionnement d'œufs frais et de fabrication d'ovoproduits.
- 1 usine de fabrication de produits d'oies et de canards.
- 2 usines d'aliments du bétail

ainsi que :

- 5 entrepôts frigorifiques nécessaires à l'activité générale et plus particulièrement à la commercialisation des produits surgelés.

COMPAGNIE GENERALE DE CONSERVE

D'AUCY

Légumes, fruits et poissons

BRETAGNE SURGEL
Surgelés

DOYENNE DE LANVAUX
Foie gras

MINOU ET DICK
Pet foods

A.B.C.D.
Société Avicole Bretonne CECAB Dolanay
Oeufs, ovoproduits

UNION LORCO
Laiterie

G.I.E. - GROUPE CECAB

Direction générale : Kerlurec - THEIX — Tél. (97) 42.72.72
B.P. 129 - 56004 VANNES Cedex

Economies d'énergie et cultures sous abri

Une étape décisive : l'association d'une pompe à chaleur eau-eau et de grilles radiantes au lycée de Morlaix-Suscino

La Bretagne réalise-t-elle le train de la 3^e révolution technologique ?

La Bretagne réalise-t-elle le train de la 3^e révolution technologique. Les Bretons ont de bonnes raisons d'être inquiets. Mais surtout, cette province, qui fut si bien rattrapée son retard économique grâce à l'habileté et à l'opiniâtreté d'un grand nombre de ses agriculteurs et de ses cadres agronomes et de l'agro-industrie, réussira-t-elle la 2^e révolution agro-alimentaire qui s'annonce et pour laquelle elle dispose, tout autant que pour la première, de sérieux atouts ? Même ceux qui connaissent bien le pays et les hommes ne sont pas encore en mesure d'avoir une opinion bien arrêtée.

Quoi qu'il en soit, les dés sont jetés et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, qu'il s'agisse de l'informatique, de la robotique ou du génie biologique, risque bien d'être aussi forte qu'elle l'a été pour ce qui est des céréales et du soja. Ce n'est pas pour autant qu'il faut perdre le sens des opportunités.

La Bretagne dispose en effet et fort heureusement d'un climat exceptionnellement doux et régulier, dont elle n'est pas à la veille d'être dépourvue. Elle bénéficie l'hiver de conditions atmosphériques plus favorables que les Pays-Bas et la Belgique. Elle échappe l'été aux chaleurs excessives pour certaines multiplications et productions affectant les pays méditerranéens. C'est sa chance en matière d'élevage et c'est sa raison d'espérer pour ce qui est de l'application de certaines innovations technologiques, qui vont permettre de continuer à explorer ses potentialités.

La production d'eau tiède à partir de kWh à bas prix pendant les heures creuses du réseau électrique (grâce aux centrales nucléaires) au moyen de pompes à chaleur alimentées en eau de forage puis sa distribution par des gaines radiantes et des tubes annelés (à grande surface d'échange), constituent, précisément une chance assez extraordinaire qu'on ne peut laisser passer. L'intérêt des eaux souterraines déjà bien connu (alimentation, irrigation, usages domestiques et industriels, etc.) prend ici une tout autre dimension.

Il convient donc de faire en sorte que l'eau de pluie puisse s'infiltrer de nouveau au lieu de ruisseler, le ruissellement ayant par ailleurs toutes sortes d'inconvénients (érosion, diminution des réserves disponibles pour les végétaux, pollution des rivières, étangs et estuaires, inondations, etc.).

Notons, en outre, que la présence d'une plus grande quantité d'eau dans le sous-sol a pour effet de diluer davantage les nitrates, donc d'en réduire la concentration.

Les actions à mener en matière de climatologie, d'hydrologie et d'agronomie pour rétablir les équilibres rompus sont bien connues. Elles sont extrêmement efficaces. Elles n'entraînent pratiquement aucun frais et ne gênent en aucune manière l'utilisation du matériel agricole le plus moderne. Généralisées aux U.S.A., elles ont été largement pratiquées en Afrique du Nord de

1947 à 1962, et introduites plus récemment en Espagne.

Dans le Nord-Finistère (et sans doute ailleurs, mais il reste à s'en assurer), les eaux de forage ont une température de 11,5 à 13°, jugées très satisfaisantes par les spécialistes. L'eau de mer elle-même (source d'énergie dans une installation de 500 000 calories à Plougastel-Daoulas) se maintient à un niveau relativement élevé tout le long d'une bonne partie du rivage.

L'expérience réalisée à Suscino depuis 1981 (quatre campagnes à ce jour) a servi d'inspiration à plusieurs réalisations locales dont on commence à mesurer l'importance probable des effets multiplicateurs, avec pour résultat inévitable la création d'activités nouvelles et de plusieurs centaines d'emplois, voire de quelques milliers. Il y a bien là quelques pas en direction de la reconversion nécessaire de certaines activités et, en tout cas, de l'augmentation et de la diversification des productions.

L'expérience de Suscino

Le lycée de Morlaix-Suscino (dont le site fournit des quantités intéressantes d'eau de forage : plus d'une centaine de m³/h) a installé au début de 1981 une pompe à chaleur eau-eau d'une puissance de 140 000 calories, équipée d'un compresseur à piston et alimentée par de l'eau de forage à raison de 23 m³/h (pompe immergée brisée ce qui débite bien que pouvant fournir de 40 à 50 m³/h) en vue du chauffage à titre expérimental d'une serre vitrée de 837,12 m² (43,60 m x 19,20 m).

L'eau chaude produite est stockée dans un petit bassin non abrité, mais isolé, parfaitement étanche (donc nécessitant l'apport périodique d'eau froide), d'une réserve utile de 15 m³ environ, et maintenue à la température souhaitée de 32 à 35°, dite basse. Elle est reprise par une pompe de circulation et distribuée dans des gaines plates en matière plastique du type "paillages radiants" du C.E.A. couvrant de 50 à 65 % de la surface du sol et recondite au bassin au moyen de canalisations en PVC de 10 cm de diamètre.

Le système mis en œuvre associe donc :

- 1 - la production d'eau tiède par une pompe à chaleur dont le coefficient de performance (le COP), en d'autres termes le rendement, est de 3,5.

- 2 - le chauffage simultané de la terre et de l'air par des gaines plates de 20 x 35 cm de large épousant bien la surface du sol.

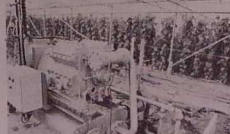
La première saison de chauffage a commencé le 30 mars 1981, la seconde le 15 mars 1982, la troisième le 12 mars 1983, la quatrième le 20 février 1984. Celle de 1984 s'est échelonnée du 20 février au 6 juin. Les deux dernières ont donné lieu, après les tâtonnements des deux campagnes précédentes (1981 et 1982), à un comptage précis du courant électrique consommé à l'aide d'un compteur précis et adapté par l'E.D.F.

1 - CÔÛT DU FONCTIONNEMENT

Les dépenses énergétiques constatées se présentent comme suit :



Découverte d'une nappe d'eau pure dans du grès, à 105 m de profondeur



Construction d'un bassin isolé 116 cm de polystyrène pour le stockage de l'eau chaude (qui sera produite principalement pendant les heures creuses)



Pompe à chaleur de 140 000 calories fonctionnant depuis le 20 mars 1981 (5^e campagne en cours)



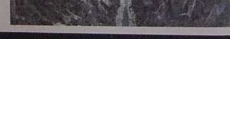
Installation des paillages et mise en place des cultures le 2 mars (tomate, concombre et haricot vert)



Les mêmes cultures le 26 mars



Etat des haricots vers le 30 avril



Tomates, concombres et haricots verts le 30 avril, les paillages sont vidés sur le sol



Construction d'un bassin isolé 116 cm de polystyrène pour le stockage de l'eau chaude (qui sera produite principalement pendant les heures creuses)



Le bassin achevé, prêt à recevoir les équipements futurs (pompes à chaleur, pompes de reprise, installations électriques, etc.)

CAMPAGNE 1983 - Cultures de haricot vert et tomate mises en place le 11 mars

Période de chauffage avec les tarifs d'hiver

	kwh	Prix du Dépende
	consommé	consommé
Jour (tarif heure pleine)	3 304	40,11 F 325,23 F
Nuit (tarif heure creuse)	2 616	20,05 F 524,50 F
	5 920 kwh	1 849,73 F

Période de chauffage avec le tarif d'été

	kwh	Prix du Dépende
	consommé	consommé
Jour (tarif heure pleine)	6 404	18,26 F 169,37 F
Nuit (tarif heure creuse)	7 008	11,10 F 77,88 F
	13 412 kwh	1 947,25 F

Saison complète

19 332 kwh consommés	3 796,98 F	dépenses (H.T.)
soit	3 796,98 F	837,12 m ² = 4,535 F par m ²
Incidence des taxes : terme fixe	0,34 F	1,18 F
T.V.A.	0,84 F	
Coût TTC par m ²	5,71 F	(26 %)

Le chauffage classique par chaudière et thermo-siphon ou par générateur d'air chaud est revenu pour les mêmes cultures et la même période à 24 F HT environ, soit près de 30 F TTC environ.

CAMPAGNE 1984 - Cultures de haricot vert tomate et concombre mises en place le 20 février

Période de chauffage avec les tarifs d'hiver

	kwh	Prix du Dépende
	consommé	consommé
Jour (tarif heure pleine)	3 637	45,70 F 662,11 F
Nuit (tarif heure creuse)	3 007	22,41 F 673,87 F
	6 644 kwh	2 335,98 F

Période de chauffage avec les tarifs d'été

	kwh	Prix du Dépende
	consommé	consommé
Jour (tarif heure pleine)	4 328	18,26 F 790,29 F
Nuit (tarif heure creuse)	4 789	10,94 F 523,91 F
	9 117 kwh	1 314,20 F

Saison complète

15 761 kwh consommés	3 650,18 F	dépenses (H.T.)
soit	3 650,18 F	837,12 m ² = 4,361 F par m ²
Incidence des taxes : terme fixe	0,28 F	1,09 F
T.V.A.	0,81 F	
Coût TTC par m ²	5,45 F	(25 %)

Le chauffage classique par chaudière et thermo-siphon ou par générateur d'air chaud est revenu pour les mêmes cultures et la même période à 25 F HT, soit 31 F TTC environ.

Les pertes de calories du fait de la situation et de la nature du bassin (provisoire et expérimental, avouons-le) ont été probablement supérieures à 15 %, ce qui ramène la dépense énergétique totale, donc le coût de fonctionnement, à 5 F environ par m², ceci avec une consommation d'électricité observée pour moitié pendant les heures creuses et pour l'autre moitié pendant les heures pleines. Les frais de maintenance sont élevés et ont une incidence faible. Ils ont été négligeables pour les 4 premières campagnes (matériel robuste et déjà d'un usage courant pour la production de frigories : chambres froides, congélateurs, etc.).

A Suscino, le chauffage au gaz avait conduit en moyenne, pour 1978 et 1979 et pour les mêmes cultures (tomate, haricot vert et concombre avec production de printemps), à une consommation totale de 14 000 kg de gaz pour 2 serres (ensemble de 1 758,72 m²), qui se serait traduite par les :

	1983	1984
Prix du gaz	3,08 F HT	3,28 F HT
Dépense totale	43 120,00 F HT	45 920,00 F HT
Coût par m ²	24,518 F HT	26,109 F HT

Ces coûts de 24 et 26 F HT sont communément admis par les serres, qu'il s'agisse de l'utilisation du gaz ou du fuel. A noter, à titre indicatif, que le produit brut de ces productions de printemps est compris bon an mal an entre 60 et 100 F par m².

Ces résultats sont particulièrement encourageants et permettent d'affirmer que partout où on dispose d'eau de forage à 11,6-13° ainsi qu'une bonne partie de la côte Nord de la Bretagne (du Finistère en tout cas), le système mis en œuvre conduit à une économie de dépenses énergétiques de 80 % ou plus pour les cultures de printemps, telles celles de la tomate, du concombre, du haricot vert, etc., et de plusieurs autres espèces (il reste à voir lesquelles).

A Plougastel-Daoulas, avec utilisation de l'eau de mer, dans des conditions moins favorables (petite anse de la rade de Brest) que sur la côte Nord, l'économie réalisée pour une production d'hiver (roster) est de l'ordre de 61 %, mais pour un chiffre d'affaires sensiblement accru.

2 - ESTIMATION DE LA DURÉE DE L'AMORTISSEMENT (temps de retour)

L'amortissement des travaux et équipements n'a pas été chiffré précisément jusqu'à ce jour et pour cette phase expérimentale. Il pourra l'être normalement quand seront achetés les équipements définitifs en cours d'exécution avec notamment :

- 1 - la construction d'un bassin de 90 m³ (en béton étanche et enveloppé de 16 cm d'isolant, en l'occurrence du polystyrène dense) qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de 80 % (ou plus) du temps de fonctionnement pendant les heures creuses (pour 3 400 m² de serre) et de 20 % (ou moins) pendant les heures pleines, ce qui aura pour effet de réduire les coûts de fonctionnement de 1 F par m² en moyenne.

- 2 - l'installation d'une deuxième pompe à chaleur, avec compresseur à vis, d'un coefficient de performance relativement élevé, de plus de 300 000 calories.

Les résultats de la première installation similaire réalisée à Lançon de Provence en 1981, puis de celles qui ont suivi en 1982 et 1983 dans la

même zone, aboutissent à un temps de retour de 2 à 4 ans, ce qui signifie que l'investissement est amorti en 2, 3 ou 4 ans.

Une étude prévisionnelle peut toutefois être faite pour la Bretagne, du moins en zone côtière. Dans cette étude, bassins-nous sur une économie énergétique de 23 à 27 F TTC (1983 - 30,00 - 4,70 = 25,3 F ; 1984 - 31,00 - 4,40 = 26,60 F) pour les cultures hâtives de printemps (lesquelles procurent un produit brut de 40 F par m²) et de 40 à 50 F par m² pour les cultures d'hiver (produit brut moyen de 180 à 200 F, atteint en Belgique avec le charbon comme source d'énergie, ainsi qu'aux Pays-Bas avec des chaudières à gaz naturel pur, tout récemment, des pompes à chaleur ; il semble qu'il puisse être dépassé dans le Nord-Finistère).

Une surface couverte (toutes ou partiellement) de 5 000 m² nécessite une dépense d'équipement (englobant toutes les opérations de pompage, d'installation d'une pompe à chaleur, de stockage et de distribution de l'eau tiède, solution dont l'intérêt surpasse toutes les autres - le chauffage de l'air par thermo-siphon notamment) d'environ 800 000 F à 1 000 000 F.

Dans le premier cas, le temps de retour est de 6 à 8 ans dans le second - de 4 à 5 ans.

Les cas : cultures hâtives de printemps

- économie énergétique :

26 F x 5 000 m² = 130 000 F par an

- temps de retour :

800 000 / 130 000 = 6,15 ans

2^e cas : cultures d'hiver et de printemps

- économie énergétique :

45 F x 5 000 m² = 225 000 F par an

- temps de retour :

1 000 000 / 225 000 = 4,44 ans

Ces temps de retour sont nettement plus courts que la durée des serres proprement dites (structures seules).

Il convient d'ajouter :

- 1 - que les producteurs du Midi s'équipent à allure rapide, qu'ils ne laissent planer aucun doute sur l'intérêt de ce type d'investissement (23 pompes à chaleur vendues de 1981 à 1984 par un seul fabricant dans les 3 départements du sud-est, qui, de plus, a fortement retenu l'attention des Espagnols et des Italiens à la dernière Foire Internationale de Marseille) ;

- 2 - que les Hollandais substituent progressivement des pompes à chaleur aux chaudières à gaz (60 ha équipées en un an environ après l'expérience de 1982 à l'Université Agronomique de Wageningen).

(à suivre)

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à renvoyer

à :

7, rue Saint-Jacques - B.P. 123

22404 LAMBALLE CEDEX

M. Profession Adresse

Je soussigné(e) souscrit un abonnement d'un an à

"ARMOR magazine" à partir du mois de

et versé 104 F 11 c.

(ordinaire) ou 250 F (soutien) par

- chèque bancaire

- chèque postal

- virement au C.C.P. Armor

2691 - 70 Y Rennes

* Rayer les mentions inutiles.



Les arabes sauvent Chaffoteaux et Maury

L'intervention d'un consortium de financiers arabes, animé par un Algérien de 45 ans, Djillali Mehri, a permis de mettre fin aux inquiétudes sur l'avenir de la grande entreprise bretonne Chaffoteaux et Maury. Ce groupe a l'intention de porter les efforts vers le développement de la production et la pénétration dans les pays du bassin méditerranéen. Le nouveau président du conseil d'administration est un Saoudien de 29 ans, Mohamed al Hussein qui - dans un autre domaine ? - va épouser la fille de Djillali Mehri.

La BPA accélère la vitesse

Le directeur général de la Banque Populaire d'Armorique, Michel Farugia, a affirmé la volonté de cet établissement de participer davantage à l'économie régionale. Il va investir 100 millions en trois ans pour peaufiner son image de marque, gagner quelques milliers de clients, rénover le réseau d'agences, doubler le budget de formation et développer le soutien aux petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, un nouveau siège, moderne et rationnel, va être construit aux portes de St-Brieuc.

Fleetguard propriétaire
La société américaine Fleetguard (filiales à air pour moteurs diesel) vient d'acheter les bâti-

ments que la ville de Quimper lui louait jusqu'alors. Cet ensemble immobilier de 12 hectares vaut une trentaine de millions sur lesquels le sénateur-maire Marc Becam vient de recevoir un chèque de 6 millions. Une sorte de cadeaux de mariage ? Fleetguard compte aujourd'hui 147 salariés ; il devrait y en avoir 230 à la fin de 1986.

Girex déjà à l'étroit

Cette unité de chimie fine et de façonnage pharmaceutique décentralisée de la région parisienne a démarré sa production en octobre 83. La création de 107 emplois en trois ans avait été annoncée ; 15 mois plus tard, 80 personnes travaillent à Quimper. De plus, son succès commercial la conduit à lancer un nouveau programme de construction pour

accroître ses capacités de fabrication de truxénol, principe actif de base rentrant dans la composition des médicaments. Ce développement permettra l'embauche de 60 personnes supplémentaires. D.A.

"PME-PMI : objectif développement international"

C'est le titre mobilisateur du colloque organisé le jeudi 21 mars par l'École Supérieure de Commerce de Nantes. Principaux thèmes : le développement des petites et moyennes entreprises ; l'augmentation des exportations ; la présence commerciale sur les marchés extérieurs ; la multiplication des opérations industrielles à l'étranger.

Une inquiétude grandissante mais espoir d'une embellie

Voici quelques uns des commentaires que Jean Quentin, directeur d'Optima Concepts, tire du 66 Enquêteur qu'il vient de réaliser pour la Banque de Bretagne :
- La trésorerie va mieux mais la rentabilité chute et devient, pour la 1ère fois, le domaine n°1 d'affaiblissement évocateur par les chefs d'entreprise. Ce constat laisse prévoir des bilans 84 peu stimulants.
- Le banquier est au top niveau des attentes de partenaires exprimées par les chefs d'entreprise (depuis 14 mois, après une sensible accalmie en milieu d'année).
- Une assez brutale accentuation du besoin en conseils indépendants confirme un phénomène déjà apparu dans l'Enquêteur précédent. Le chef d'entreprise, décideur solitaire, est un mythe apparemment battu en brèche par cette évolution qui est un critère évident d'inquiétude.
- La nécessité d'innover en commercialisation atteint son plus haut niveau et rejoint en ampleur l'innovation dans la mobilisation des énergies humaines. Constat réjouissant d'un certain côté par son caractère promoteur en développement commercial, mais inquiétant dans la mesure où cet aveu de faiblesse se situe dans un climat de concurrence exacerbée.
- Le destockage passe pour la 1ère fois en tête comme moyen d'assainissement financier à mettre en œuvre, devant le toujours hypothétique raccourcissement des délais de règlement. C'est un signe inquiétant dans un marché contracté.
- Le caractère manifeste de l'inquiétude ne doit pas masquer des points forts dont la constance est un signe de réserves d'énergie.
- Les constats de renforcement existent, plus particulièrement dans la motivation du personnel, la conquête de nouveaux marchés, la qualité des produits ou services et la capacité à lancer des produits nouveaux.
- L'appréciation du comportement du personnel n'a jamais été aussi globalement positive, ce qui traduit un fort consensus facilitant certainement le pilotage de l'entreprise dans ses difficultés.
- Les soucis de formation du personnel et d'automatisation de la production restent toujours à un niveau élevé et sont prometteurs.
- S'il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser, il faut espérer un prochain déclin stimulant, signe d'une embellie profitable à tous.

Solidarité britto-galloise

Voilà un an que les mineurs britanniques, c'est-à-dire ceux du Pays de Galles et ceux d'Angleterre, sont en grève. Tout a débuté au printemps 84 lorsque Max Gregor, patron des charbonnages britanniques, metait sur pied un "plan de rentabilisation" des houillères avec pour objectif la fermeture d'une vingtaine de puits dans l'immédiat sur 125, ce qui entraînerait la suppression de 25 000 emplois ! La situation s'aggravant au fil des mois, bien des actions de solidarité se sont mises en place en Europe mais c'est du Pays Guernésiais qu'allait venir l'opération la plus spectaculaire.

Trois villes bretonnes, situées dans l'ouest de la Loire-Atlantique, sont jumelées avec des villes galloises : Guirandé est jumelée avec Dolgellau, dans le comté de Gwynedd, au nord du Pays de Galles depuis 1975. Le Poulignen avec Llanrwst-Major, ville du sud, proche des mines, et Missol-Merthyr-Tedwyl, gros centre industriel et minier gallois. Des militants bretons des deux premières villes se concertent pour créer un comité de soutien aux mineurs gallois.

Les écoles, les collèges furent informés, des collectes sur la voie publique organisées durant deux mois. Le comité installa des dépôts où les gens purent déposer leurs dons dans des villes du Pays Guernésiais. La venue de trois mineurs gallois allait permettre d'organiser un spectacle de soutien au Poulignen et d'informer réellement les Bretons sur la situation dramatique dans les mines.

Robert, Andy, Rhian et les autres...

Délégués par leurs camarades de la Vallée de l'Ogwe, Robert Bavan, Andy Butler et sa femme Rhian ont été les hôtes du comité et ils ont expliqué les problèmes qui touchent les 20 000 mineurs gallois.

La délégation guernésiais dans la mine (AKI)



A la fin de 1984, 400 jeunes, 700 unités de nourriture (conserves diverses) et une somme de 13 000 F en espèces furent rassemblés. Remarques au passage que pour ce qui est des sommes d'argent récoltées, ce fut en grande majorité les gens les moins aisés qui donnèrent.

En route pour le Pays de Galles

Une délégation de quatre personnes et deux voitures et une remorque partit avec le chargement précieux. Deux Poulignais et deux Nazariens se mirent en route via Roscoff, Plymouth et furent accueillis par le président du comité de soutien, M. Morgan. Ces dons furent très appréciés et l'argent vint au trésorier du comité gallois afin d'être affecté à l'achat de nourriture, au chauffage des vieilles personnes, à l'essence des véhicules chargés des collectes, à l'achat des produits d'urgence.

La délégation, hébergée dans les familles, a pu visiter une mine en grève et a été invitée à un spectacle donné en faveur des enfants des mineurs.

Le bilan est d'autant plus positif que, à l'avenir, doivent s'établir des correspondances scolaires et familiales.

JAKE GAUCHER

L'exportation réalité de la P.M.E. bretonne

La réalité de l'exportation pour les PME, tel sera le thème d'un grand débat sur les motivations d'un choix géographique en fonction du produit, du marché, etc. et des caractéristiques de ces marchés ; le rôle que jouent les sociétés de négoce international et leur relation à l'entreprise ; les résultats à attendre d'une implantation commerciale et industrielle à l'étranger ; sur les financements du cycle de l'exportation.

Michel Tardieu, directeur du *Nouvel Economiste*, annera ce débat auquel participent notamment : Mme Massé, (Société Ker Ales, Auray) ; M. Trilloit, (Coma-Fao, Vitre) ; Benoit Labbé, (Carrosserie Labbé, Lamballe) ; Mme Henaff, (Société Henaff, Pouldreuzec) ; MM. Gazenel, (Société Sèpreval, Quimper) ; Renaud, (Delta-Dore, Combourg) ; Quinquais, (Hema, Quimper) ; MM. Masset du Bieset et Lanchou de la Banque de Bretagne.

(Le 21 mars au Novotel, route de Benodet, 29000 Quimper à partir de 14 h 30).

CULTURE * SEVENADUREZ

Yves Dollo : les cultures régionales ? UNE AFFAIRE DE DIGNITE !

Les déclarations sombres, trop sombres, du président de la République lors de son voyage express ont déçu la plupart des Bretons, à commencer par ses amis politiques qui espèrent voir repris les suggestions avancées par Louis Le Penec, Yves Dollo et l'ensemble des parlementaires PS de nos cinq départements. Cela nous amène à rappeler les récents propos d'Yves Dollo au Palais Bourbon.

La quotidienneté est essentielle

D'abord dans le débat sur le budget de la communication : "Radio Bretagne Ouest diffuse douze heures par semaine en langue bretonne. C'est appréciable. Mais, en 1981-1982, nous en étions à seize heures. L'autre station décentralisée, Radio France Armorique, propose deux heures le dimanche matin. De son côté, F.R.3 Bretagne augmente de quinze minutes le temps d'antenne mais bloque la quasi-totalité sur une heure vingt minutes le dimanche matin. Il ne reste de ce fait que trois minutes, une fois dans la semaine. Ces deux exemples illustrent la diversité des situations. Diversité de bon aloi dira-t-on, dans un domaine où la décentralisation s'impose et progresse. Derrière cette diversité point néanmoins un danger : le blocage sur le seul week-end en langue régionale.

Méfions-nous que naissent ainsi, ici ou là, des émissions alibis que l'on "casernit" le dimanche pour donner satisfaction aux associations et avoir la paix le reste de la semaine.

Ce dont nos langues régionales ont besoin, c'est une présence quotidienne, synonyme de dignité, témoignage qu'elles sont reconnues d'usage public et non seulement privé, véritable certificat de vie pour certaines d'entre elles, auxquelles incombe la charge de prouver chaque jour qu'elles ne sont pas déjà mortes. C'est là une des formes de la réparation historique dont parle Henri Giordan dans son rapport.

La radio en blanc et noir

Blanc et Noir c'est le titre d'une émission consacrée à la Bretagne sur Radio-Mélanie à Fougeres et qui se déroule en direct tous les mardis de 9 à 11 h.

Guy-Christophe Coppel, qui anime l'émission, veut redonner aux Fougerais le sentiment légitime d'appartenir à la Bretagne au même titre que les Bas-Bretons, en faisant découvrir à ceux qui le souhaitent une Bretagne vivante en parlant de tout ce qui peut concerner notre pays, que ce soit sur le plan social, économique, politique ou culturel.

Sur Blanc et Noir, la Bretagne vit ses espoirs, ses aventures, ses luttes, son histoire, sa musique et sa culture.

Blanc et Noir est une émission ouverte sur la haute et basse Bretagne sans parti-pris, en considérant qu'à Fougeres comme à Quimper on peut être Breton, et si c'est de manière différente, tant mieux !

Blanc et Noir a son magazine d'information avec la participation en direct du Centre Rennais d'Information sur la Bretagne.

Pour tous contacts : Blanc et Noir, Guy-Christophe Coppel, radio-mélanie, Place du Théâtre, 35300 Fougeres.



Non au CAPES bicéphale !

Plusieurs associations culturelles bretonnes, réunies à Carhaix, ont pris position par rapport au projet de CAPES de breton-lettres modernes, annoncé par le Président de la République et le ministre de l'Education nationale.

"Elles estiment qu'un CAPES bicéphale n'est pas satisfaisant : quel en serait le recrutement, lorsqu'on sait qu'une infime minorité des étudiants de breton sont spécialisés en lettres modernes ? Sur quels postes envisage-t-on de nommer ces enseignants : des postes de français, de breton, ou des postes mixtes ? Quelle garantie auraient les enseignants de voir maintenir leurs postes, et, dans le cadre de ces postes, leur horaire de breton ?

Un tel CAPES ne peut assurer ni l'accès au travail pour les étudiants de breton, ni la formation de qualité pour les enseignants. Que signifierait la création d'un CAPES mixte, que le breton soit associé aux lettres modernes ou à une autre matière ? Le breton serait-il au français, ou à l'anglais, ou aux mathématiques... ce que le polonais est en russe auquel il est arbitrairement couplé dans le cadre d'un CAPES mixte ?

L'administration argue d'une baisse de la demande pour refuser des postes d'enseignants titulaires de breton, alors que l'enseignement du breton n'a pas encore été véritablement mis en place, alors que, au lieu de promouvoir l'enseignement des langues et cultures de France, on s'efforce de décourager cet enseignement. L'existence actuelle de 24 services d'enseignement de breton est la meilleure preuve qu'une demande existe déjà, dans les conditions actuelles pourtant défavorables.

Un CAPES mixte breton-lettres modernes, c'est maintenir le breton dans le ghetto des humanités littéraires traditionnelles. Un CAPES mixte signifie, de toutes façons, le refus de connaître la langue bretonne comme une langue à part entière, et de promouvoir son enseignement.

La proposition de loi Le Penec, plus les premières motions de la proposition de loi Dollo-Dezstrade, "promotion des langues et cultures de France", signées par les députés socialistes bretons, font mention du CAPES et de l'agrégation de breton. On sait maintenant que cette proposition ne sera pas débattue par l'Assemblée et que les décisions seront prises par le ministre. Sans concertation préalable, celui-ci octroie un pseudo-CAPES de breton qui ne peut assurer ni la promotion de l'enseignement de breton, ni la garantie d'un suivi des études pour les élèves, ni un accès au travail pour les étudiants. Pour ces raisons, la création d'un CAPES de breton s'impose !

Cette déclaration signée par Ar Brezhoneg Er Gêr, Ar Falz, Bretagne Gallesse, C.U.A.B., Diwan, Kuzul Ar Brezhoneg, Skol An Ermas, Unvaniezh ar Gemenenn Brezhoneg, Unvaniezh Studieren Vreizh, rejoint de nombreuses autres comme le Comité de l'UFB, Kuzul ar Brezhoneg, I.O.B.E., etc.

Mars 85 à l'Office d'action culturelle du Pays de Mortain

Vendredi 1^{er} mars à 21 h : Festival de la Nouvelle Chanson.
Dimanche 3 et 5 mars au Club concert Coetelan à 22 h : Art Blakey et les Jazz Messengers.
Vendredi 8 à 21 h : "Avec ou sans paroles" par Florant (mime).
Vendredi 15 à 21 h : "Vis une autre vie", récital de Jean-Paul Noan.
Samedi 16, 21 h : Les Etioles. Des stars mudé en Brazil.
Vendredi 22 et samedi 23 : Les précieuses ridicules de Molière par le Théâtre du Nombre d'Or. La splendeur du théâtre baroque.
Vendredi 29 à 21 h : "Espérance, Espérance", nouveau récital de Claude Besson.



Succès et problèmes de l'Association Bretagne-Irlande

Lors de la 9ème Assemblée générale de l'Association Bretagne-Irlande, celle-ci a dû constater qu'elle est victime de son succès, constat que les responsables de la cinquantaine de Comités de jumelage ont fait devant les dirigeants : Polig Monjarret, MM. Potray et Fournier, président, secrétaire et trésorier.

Leurs soucis tiennent surtout aux relations avec les sociétés de transport.

La convention signée avec Brittany-Ferries ne permet que des voyages en basse et moyenne saisons et, cette année, la question se pose pour, au mois, 3 comités de voyages à effectuer en période d'été. L'un d'eux envisageant par exemple d'envoyer une colonie de vacances de 150 personnes dont 30 adultes, 50 % des projets ne peuvent aboutir en période de vacances scolaires faute de moyens de transport.

On regrette que, dans cette motion, on semble avoir oublié de souligner la qualité des services à bord, incomparable entre B.A.I. et I.C.L., et évidemment au profit de la compagnie bretonne : c'est un fait à mettre à l'actif de cette dernière.

Imaginer que I.C.L. vienne à Roscoff, c'est "réver tout éveillé" car cette compagnie ne dispose que de deux ferries et la comparaison des coûts tient compte des km à parcourir : bien que B.A.I. soit plus chère, le résultat est encore moins coûteux au bout du compte.

L'assemblée, après s'être félicitée du succès des échanges, a reconduit le tiers sortant (dont le président, Polig Monjarret).

KLAOD PAKET

2ème CONCOURS DE DESSINS BRETAGNE-IRLANDE

Le concours est ouvert à tous les enfants scolarisés dans une ville jumelée des cinq départements bretons. Les villes en voie de jumelage avec l'Irlande peuvent y participer. Il se déroulera pendant le premier trimestre 1985, jusqu'au 30 mars. Tous les dessins devront être regroupés à Bretagne-Irlande, 56270 Ploemeur.

Sont concernés par le concours les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème. Les enfants dont l'établissement scolaire ne participerait pas au concours peuvent concourir individuellement sous le couvert du comité de jumelage.

Seront primés 25 dessins par classe, soit au total 100 dessins. L'auteur primé recevra de Brittany-Ferries un billet A/R Roscoff-Cork. Le lauréat de chaque classe recevra en outre un billet familial valable pour une voiture particulière et deux personnes. Il en sera de même pour son professeur.

Thème du concours : les relations maritimes entre la Bretagne et l'Irlande, du 4ème siècle à nos jours. Il concerne donc la période de christianisation et colonisation de la Bretagne par les moines irlandais (du 4ème au 7ème siècle), tout autant que la période actuelle : échanges dans le cadre des jumelages, par exemple (économiques, sportifs, culturels, linguistiques, etc...). Deux formats sont possibles : 24 cm x 32 cm ou 32 cm x 48/50 cm. Tous procédés de couleur sont admis.

KENSTRIVADEG AR SKRIVAGNERION

Ur gennstrivadeg a vo savet get "An Here" evit broudiñ skrivagnerion hir bro da skriv evit ar yaouank. D'ober hon eus a bep seurt skridoù - barzhonegoù evit bugale 6/8 ha 8/10 vlez - Kontadennoù berr pe skridoù hirroc'h, a-todennoù da vont heuliet.

Romantoù evit bugale 8/10 ha 10/11 vlez - Levrioù skudennadenn, kannennoù (war gasedoù da skouer), imadelloù.

Ur priz 1 000 lit d'an oberenn dibabet e-mesk ar re degouezhet gennet (mirit pe gwirion an holl anezhe get An Here).

Ar skridoù a zo da vont kaset d'ar sekretour, Daniël An Doujet, 11, stradael Alan Fournier, 56600 Lanester.



A. en. le président Polig Monjarret, à g. le secrétaire, M. Potray de RBO (photo Klaod Paket)

Certains comités ne comprennent pas pourquoi la Compagnie bretonne ne dédouble pas la ligne d'été. Mais ce problème n'est pas si simple car chaque départ dépend du retour du ferry ainsi que du fret. Si, en Bretagne et en France, les agences de voyages sont relâchées par l'ordinateur, ce n'est pas encore le cas pour les Irlandais.

C'est pourquoi les responsables ont rédigé une motion sous forme de lettre ouverte aux élus et responsables économiques pour leur demander en substance : "devons-nous continuer à susciter des jumelages s'il s'avère impossible d'assurer les transports indispensables à ces échanges... ?". Ils posent même la question de savoir si l'usage exclusif du port de Roscoff par la B.A.I. peut s'élargir à des navires de compagnies concurrentes, telle I.C.L., base à Cherbourg et Le Havre, deux ports qui ne s'avèrent pas pratiques pour les Comités du Finistère, du Morbihan et d'une partie des Côtes-du-Nord.

Trois millions de Celtes jumelés

Un million et demi de Bretons sont jumelés ou en voie de jumelage avec 1 million 500 000 Irlandais. L'Association Bretagne-Irlande demande donc à juste titre à tous ceux - élus ou responsables économiques - qui ont en charge l'organisation des transports entre les deux pays de prendre en considération le poids économique et culturel qu'elle représente !

Interceltisme

SCRIF CELT 85

KENTAN FOAR AL LEVRIOU KEULTEK

La première foire internationale du livre celtique aura lieu le samedi 13 avril de 10h du matin à 7h du soir au Welsh Centre de Londres ; organisée par la Branche Londronienne de la Ligue Celtique, cette journée exposition-vente sera accompagnée de causeries sur le livre et l'édition dans les six langues celtiques : breton, cornique, gallois, irlandais, gaélique de l'île de Man et gaélique d'Écosse.

Une soixantaine d'éditeurs et organisations des pays celtiques seront représentés à cette première du livre et de l'édition celtiques ainsi qu'une quarantaine d'exposants de livres, magazines et journaux.

Berresford Ellis, auteur bien connu dans le monde celtique, souligne l'importance de cette manifestation qui constitue une chance extraordinaire pour les auteurs et les éditeurs de mettre en évidence la richesse et la diversité de la littérature celtique contemporaine, la plus ancienne d'Europe après celles de Rome et de Grèce.

Renseignements : Peter Berresford Ellis, 110, Naxos Nautilus, 30, Greshy Road, Londres N 12, Lox. Tél. 01-263-0381.

INTERKELT '85

PREMIER FESTIVAL ANNUEL AMERICAIN DES ARTS ET DE LA CULTURE CELTIQUES

Du 22 juillet au 4 août, la ville de Boston sera l'hôte du premier festival celtique en Amérique, Interkelt '85. Quelque 80 millions d'Américains revivront leurs origines celtiques, et nul autre lieu n'est plus approprié pour célébrer cet héritage que Boston, capitale de l'Etat de Massachusetts, l'Etat des Etats-Unis qui a la plus forte population celtique.

Le Comité du Festival s'est assuré le concours d'un large éventail de fondations, de corporations et d'agences gouvernementales, à commencer par le maire de Boston, M. Flynn, le Gouverneur de l'Etat, M. Dukakis, les sénateurs Kennedy et Tsongas etc.

Interkelt '85 sera présenté par "Inter-Celtic Society", société à but non lucratif, fondée à Boston en 1978 afin de promouvoir les échanges culturels entre les pays celtiques d'Europe et l'Amérique du Nord. La société offre une vaste gamme de services publics et de programmes et public "Keltica", le magazine le plus complet qui soit sur la culture celtique.

Les directeurs du festival sont Margot de Chateleine et Kevin Gilligan, co-fondateurs de la société, et Sharon Davis, bien connue des musiciens pour ses talents d'organiste de concerts.

Refs : The Inter-Celtic Society, 96, Marguerite Avenue, Waltham (Ma, 02154) USA. Tél. (919) 899-22-04. Margot de Chateleine, Kevin Gilligan - (617) 648-82-04 ; Sharon Davis.

"Druides, celtes et charlatans"

Le samedi 23 mars à 17 h 50, Veni d'Ouest, l'émission de Jacques Pagan sera consacrée à ce thème. Auteur de lui Jean Markale, écrivain ; Gwenn'hlan Le Scouezec, écrivain, médecin, grand druide ; Guyonvarc'h, Docteur d'Etat, professeur de celtique de l'Université de Haute Bretagne ; Nahaus, Vicaire général de l'Evêché de Vannes. Partie musicale par Youenn Gwerneg et Myrddin.

Emil Durand, ur muzisiñ damankounac'haer

E pep tachenn eus ur vuhez, peurgarkeet e duhez ur arzoù, a goañd, et eus alies un diskibl da vezañ brudetoc'h eget e vestr. Pa lavaran brudetoc'h e soñjan barekoc'h, aet pelloc'h er skiant kelennet gant ar mestri. Se a zoug enor d'ar mestri et deus gouezet lakaat da dalvezout-kaer donezennoù e skolioù.

An holl sonnerour a anavez anv Claude Debussy. Met piv a varc'hoz bet e gelennet ken-tañ e Conservatoire Paris, ur Sant-Briegad anvet Emil Durand ?

Emil Durand a zo bet gant e Sant-Brieg, stradael Fardel, d'ar 16 a viz C'hwerer 1830. E dud a oa tavarnour. E dad hag a bliz-kalz dezhañ ar sonerezh a grogas da zeskñ dezhañ diazezoù pennañ ar soñja hag ar c'han.

Set an tiegezh da chom e Montpellier, ar paour yaouank a gendalc'has d'en em varc'hoz ken brav ma voe degemeret da 15 vloaz e Conservatoire Paris, evit ar c'han hag ar sonnerour-c'hazh.

Divezhaetoc'h, dilezet gant ar c'han, en em ouestlitañ a reas d'ar sevel-sonerezh. Anvet dia gelennet e 1856 war an danvez-se, en devoe da skoliñ meur a vuzisiñ anavezet-kenañ evit G. Pierné, ha C. Debussy, ha a.

War ar memes tro e labourer war eberenn pouezus-meurbet : Grand Traité d'Harmonie théorique et pratique (embannet e 1881) ha Traité de Composition musicale (embannet e 1899). An diaz-lever-se ha levrioù soñja skrivet ivez gantañ a deus graet hag ar c'haner-berzh er skolioù sonerezh.

Savet en deus ivez ur c'hoar-hanter-gan, ur 80 a velodiennoù - e zo kentoc'h kamouezennoù - Evl da 20 vloaz, Kanenn ar Muskadig, Ar Binou war gomzou H. Guerin, ha... Ar Binou - se, bet kamet e Brezh-Teñ a-beñ, hanter-kan vloaz "zo ! Met piv a ouie anv e oberour ?

Ser-ur pell diazezh Debussy... Homañ gant e 1862 a zeuas e klas Durand e 1877. Ne c'heller ket lavarout e oa bet mat-tre an darempredoù etre ar mestri hag ar studer... Claude Debussy, danvez pивидик emañ koulskoude, a oa, gouez e' gelennerezh, ur skoliad divezhaet, ur penkavañ a zen, direz eus e labour. (Dont a rae marteze e zivezhaet eus a wen en em gave gwaskei e framn strezh an deskadurezh klasad a oa hini Durand ?) Forzh penaos ne oa ket mat, tamm ebet, an notennoù roet dezhañ gant e gelennerezh... Graet en deus e hent abaoe !

Ne c'heller ket amañ komz eus an diforc'hioù bras a zo etre spered-jin ar mestri hag e ziskibl. Unan a zo damankounac'haer, evit e vez gweliet evit unan eus sonnerourien c'hall wellañ.

Mervel a reas Emil Durand e Neuilly d'ar 7 a viz Mae 1903. N'en doa ankounac'haer na Brezh, nag e c'her genidik, ha meur eus e oberenn a zegas soñj anezhi. Daoust ma n'en deus ket savet pennoberennoù eo mat, ur wech an amzer, emañ eus un ankounac'haer evit un den a gentiles akuzet e-pad 30 vloaz evit summañ muzisiñadenn akuzi ha brudet.

HERVE HUBAN

FLORALIES des MGMS NOIRES 4,5 € MAI à GOURIN

«Kelaouenn»

Kazetenn delematek brezhoneg-gallek UN JOURNAL TÉLÉMATIQUE BRETON-FRANÇAIS

Le Centre Rennais d'Information sur la Bretagne vient de se doter d'un journal télématique. Réactualisé toutes les semaines au départ puis tous les deux jours, il devrait permettre au centre de remplir sa fonction d'information encore plus efficacement et de s'ouvrir vers des publics non encore touchés.

Avec une capacité portée à bientôt 50 pages-écran, ce journal, accessible à partir de n'importe quel minitel, offrira une synthèse de l'actualité concernant la Bretagne, mais aussi la liste des spectacles et festoù-noz. De plus, toute la production discographique et littéraire y sera analysée semaine après semaine. Toutes les nouveautés y seront présentées. Enfin ce journal télématique sera le premier du genre à être bilingue.

On mesure aisément l'impact que pourra avoir ce journal en Bretagne et surtout dans l'immigration à condition qu'aucun censeur ne s'interpose entre le CRIB, qui en est le rédacteur, et l'utilisateur potentiel. En effet, il serait dommage de limiter cet outil à un simple répertoire



Pierre Le Treut (à g.) et Erwan Le Coedic devant Kelaouenn de festoù-noz : ce serait réduire à néant les efforts du CRIB pour s'imposer comme une structure d'information bretonne crédible et responsable.

C'est pendant la grande fête des Rigodailles qu'a été présenté pour la première fois au public cet outil exceptionnel. Pierre Le Treut, vice-président du Conseil Régional, s'est fait présenter Kelaouenn par les permanents du CRIB, Erwan Le Coedic et Daniel Le Guevel, responsables de la mise en route du projet.

GUY-CHRISTOPHE COPPEL

« Pour avoir accès à "Kelaouenn", 1er journal télématique d'information et de documentation sur la Bretagne. Breton-Français, il faut composer le 163.615.91.77 puis TOM, enfin le mot de passe : KETL. Vous pouvez envoyer vos informations au CRIB, 30, place des Lices, 35000 Rennes. Pour tous renseignements complémentaires, tél. 30.06.87. »

Alain Robbe-Grillet : un "miroir" breton à Brest

Premier parmi les écrivains de ce siècle, Alain Robbe-Grillet a fait école à Brest, la ville où il est né en 1922, le temps de présenter "Le miroir qui revient", son dernier roman. Un livre qui déroute les amateurs du nouveau roman, mais ne laisse jamais indifférent : sans doute est-ce là la raison de son succès.

Reçu à l'Hôtel de Ville par M. Kerbrat, adjoint au maire, il a défini ainsi son livre : "Le miroir qui revient est un objet fantôme que l'océan rapporte !".

On reconnaît là son origine bretonne ; les

Alain Robbe-Grillet dans son jardin (photo Benoît Keravn)



légendes d'Anatole Le Braz ont imprégné son enfance, et c'est avec émotion qu'il a exprimé son attachement à la Bretagne, cette Bretagne faite de "mer, de côtes, d'une îme qui ne le quitte pas" : "J'appartiens à mon pays breton" a-t-il notamment déclaré.

Et c'est sans doute aussi pour cela, à l'image de son père marin, qu'il aime voyager. Invité par un public franc de son écriture libre, de Paris à Brest, de Brest à Shangai en passant par New-York, Tokyo et Vienne, il expose, déroute, surprend son public.

Lui-même trouve surprenant cet engouement de l'Extrême-Orient pour ses œuvres (son record de vente est à Shangai). "Malgré tout la tradition fait passer quelque chose, même en idéogramme !".

Avec cet homme souriant, simple et espigole, une bouffée de bonheur émane de ces "voyages littéraires".

Le "miroir" reviendra encore, et qui sait peut-être en Bretagne, car ce livre n'est que le premier volume de l'Objet fantôme.

JACQUELINE OLIVIER

Partez en poésie...

Une exposition (réalisation de Christine Guenantien, mise en page Jean Jagline) qui vous invite à découvrir les poètes d'autres pays (Afrique, Chine, Espagne...) vous est ouverte à la bibliothèque municipale de Vitre - à partir du 22 mars, journée de la poésie - jusqu'au 6 avril.

LIRES

par YANN POILVET

Un poète et chansonnier de langue bretonne : Prosper Proux

Depuis l'édition de son premier recueil de vers, *Canouennou gélé gont eur C'hernewod* (Chansons composées par un Cornouaillais - 1838), Prosper Proux (1811-1873) passe pour être le moulin noir du troupeau des écrivains bien-pensants de langue bretonne. Il doit cette mauvaise réputation à la bourgeoisie de Guérolles (dont il faisait partie), au clergé de son temps (bien qu'il n'en fût pas l'adversaire) et à quelques frères-ennemis politiques, jaloux de sa popularité dans le canton de Plouigneau. Une thèse d'université rédigée en breton et soutenue à Rennes par François Jaffrenou (Taldir) a ajouté en 1913 quelques grains de souffre au feu de sa modeste gloire littéraire.

L'extrême rareté des exemplaires de ses œuvres (la brochure déjà citée, plus le très sage *Bombard Kerne* - 1866) empêchait les amateurs de littérature bretonne de se former une opinion

personnelle sur la qualité de ses compositions et sur le caractère de leur auteur.
Prosper Proux est rarement un poète profond, plus souvent un joyeux chansonnier, doublé d'un adaptateur des fables de La Fontaine. Cette réédition de ses œuvres ne prétend donc pas réhabiliter un génie méconnu de nos lettres mais sa position spécifique, à la charnière d'un monde rural bretonnant et d'un univers urbain francophone : la richesse et l'évolution originale de son écriture du breton ; le plaisir que procure encore, plus de cent ans après sa mort, la lecture des textes qu'il nous a laissés. Tout cela justifie largement le désir de le présenter à un nouveau public.

(Un volume de 345 pages, 24 x 31 cm, 16 cm. Prix : 145 F. Édité par le Centre de recherche bretonne et celtique, *Talenti des Lettres*, BP 866, 35279 Breizh Cedex).

Geriadur brezoneg-galleg Ernault

Ernauld Ernault a été le collaborateur de Fr. Vallée pour l'édition du célèbre *grand dictionnaire* français-breton, paru, pour la 1ère fois, en 1931. Mais quelques années auparavant, il avait déjà publié ce qu'il appelle modestement un vocabulaire (*geriadur*) breton-français de 684 pages, format 13 x 9, introductible depuis longtemps. Aussi *Erniolec Breiz* et *Brud Nevez* viennent-ils de le rééditer sous un format plus commode : 445 p., 21 x 15. Ce qui caractérise le

vocabulaire Ernault, c'est qu'il groupe tous les mots d'une même famille à la suite de leur "racine". Ainsi à *poull* (trou, fosse...), on trouve aussi *poull-dour* (abreuvoir), *poull-kanna* (davoir), *poull-in* (étang à rouir le lin)... *poullid* (se mettre en laques), *an-poullid* (à la fois). Des expressions viennent préciser l'emploi de tel ou tel terme, comme : *war boull he c'halon* (sur son cœur - à elle). Le *Geriadur Ernault* est un très bon outil de référence et de travail pour tous ceux qu'intéresse à la langue bretonne. KERBIG, L'ex. 90 F + port - Brud Nevez, 6, rue Beaumarchais, Brest - et dans toutes les librairies.

JEUNESSE

- ★ LES GAULOIS ET LES CELTES, par Robin Place. Cette évocation (pour les 8-12 ans) de la vie chez les Celtes depuis les origines (?) semblera somme toute aux Bretons mais constitue une première approche d'une lecture aisée. (Ed. Fernand Nathan).
- ★ LE PREMIER CHIEN, par Jean-Luc Dejean - Dans les temps préhistoriques, un jeune garçon se retrouve seul dans la nature sauvage ; la seule issue : apprivoiser les animaux qui l'entourent. (*Livre de poche*).

POCHOTHÈQUE

- ★ LIVRE DE POCHE - *La tête du poisson*, par Roger Ikorr - un livre impitoyable sur les sectes - *Indiana et le temple maudit*, par James Kahn - Indy brave la mort par le feu, la magie et le fer - *Toujours plus*, par François de Closets - un impressionnant palmarès des inégalités chez les français - *La danse du loup*, par Serge Bramly - une prodigieuse mystification en 1497 - *Avant-quatre*, roman de Jean-Marie Rouart - des jeunes gens ambigus en 1933 - *La maison de Jane*, par R.K. Smith - être veuf avec deux enfants et se remarier, cela peut amener le drame - *Les dernières cartes*, nouvelles d'Arthur Schnitzler - amour, sexualité, mort et rêves - *Le dictionnaire des prénom*s : mille au choix avec une brève présentation pour chacun - *La machine à terre*, par Laurent Dispot - de la terreur d'hier au terrorisme d'aujourd'hui, la même logique - *Histoires de magies* : une quinzaine de nouvelles de science-fiction - *Légendes de la mer*, par Bernard Clavel : de poétiques contes peints de sirènes et de poissons pour les 8-12 ans - *La toile de l'araignée*, par William Irish : six nouvelles baignées d'angoisse - *Les trois quarts du temps*, par Benoîte Groult : un peu longue, cette saga qui met en scène trois générations de femmes, un peu trop triturrée aussi - *Ada ou l'ardeur*, par Vladimir Nabokov : le chant baroque d'une personnalité éminente et poétique - *Océans*, par Yves Simon : ce roman d'apprentissage, c'est la symphonie d'un monde en mouvement perpétuel dans un chaos qui charrie le désordre et la beauté - *Les alumettes suédoises*, par Robert Sabatier - le tendre roman de l'enfance - *Cassidy's girl*, par David Goodis : une histoire, chaude d'affection et de violence, dans le Philadelphie des paumes - *Apprendre pour entreprendre*, par Jean-Pierre Chevenement : un livre de bon sens, enfin ! Le ministre de l'Éducation préconise ici trois directions pour engager dans la vie les jeunes : une bonne formation de base, clé de tout ; une solide formation professionnelle ; permettre à chacun d'aller au bout de ses possibilités - *L'amour en héritage*, par Judith Krantz : un peintre génial fasciné successivement la mère, la fille et la petite-fille...

ou, ensuite il faut lire le bel ouvrage de Claude Courtot qui est une analyse pénétrante de l'homme et de ses écrits.
(Claude Courtot, *Victor Segalen*, 113 pages grand format, Ed. Henri Veyrier, 148 F.)

CLANDESTINS DE L'IROISE

Voici paru le 2ème tome de la passionnante chronique du temps de l'Occupation sur les côtes du Finistère due à la plume alerte du douanier René Pichavant. De multiples aventures vécues par des Résistants cornouaillais sont narrées avec cette verve que l'on pouvait attendre d'un Douanieriste bon teint. L'auteur a réuni une abondante documentation. On se rend compte qu'il a compulsé des masses de documents et interrogé les témoins et les survivants. Ses récits sont vrais et pleins de vie. La lecture de "Clandestins de l'Iroise" sera particulièrement instructive pour les jeunes qui n'ont pas connu cela. Mais les moins jeunes auront plaisir à retrouver évoqués de vieux souvenirs. Le lecteur suivra au fil des jours, parfois jusqu'à dans l'enfer des camps de concentration, l'épopée du Docteur Vourch, de Daniel Lomenach, de Jean-Claude, de Gwenn-Aël Bolloré, des abbés Tangy et de dizaines et dizaines d'autres, marins, paysans, ecclésiastiques, bourgeois, militaires qui faisaient passer le sens du devoir avant toute autre considération. Après plus de 400 pages de passionnants récits d'aventures, René Pichavant en donne encore une certaine d'autres de reproductions de documents qui éclairent bien des choses, notamment sur le rôle de certains policiers et dénonciateurs. Ce livre, fruit d'une consciencieuse enquête, permettra de redresser beaucoup d'erreurs officielles.
(René Pichavant, *Clandestins de l'Iroise*, Tome 2, 528 pages, Ed. Morgane, Douarnenez, 138 F.)

YANN BREKILLEN

BREZHONEG

- ★ Aux éditions Moulardur Hor Yezh
- ★ GERIADUR BREZHONEG/KEM-BRAEK, gant Rita Williams - Stanek-h'starkañ e teu da vezañ an darepredou etre Breiz ha Kembre - ha dre hor yezhoù an hini eo e vezont kaset en-dro - n'eo ket mat dre hanterouzh ar saoneg hag ar galleg. Levriou eus ar re wellañ a gaver bremañ e Kembre da zeskñ hor yezh, ha troudegiou eus ar re vevañ ivez. Setu bremañ ur Geriadur a dalvezoù koulz e Breiz hag e Kembre : en div vro war un dro eo bet moulet (40 lur).
- ★ DICTIONNAIRE ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS-BRETON - Iwan Gadoré présente ce dictionnaire, élémentaire et moderne à la fois. On y trouvera, outre le vocabulaire classé par Rozpar, Hemon sous le nom de "Alc'hwec'h ar Brezhoneg Euzh", une grande partie des "Gerioù diazev" de F. Kervella, auxquels ont été adjoints des dizaines de mots se rapportant à la vie moderne. Au total 3 000 mots qui permettront de couvrir l'essentiel des besoins d'une scolarité (30 F.).
Commande à adresser à : Moulardur Hor Yezh - Trevez Desbordes, 1, place Ch. Péguy, 2900 Lesneven (ajouter 10 pour cent pour envoi).

ROMANS

- ★ ET SI JE ME RÉVEILLAIS PAS, par Michelle Morris - Avec son père, veuf, une fille de 17 ans qui a une pénible aventure, depuis l'âge de six ans, lors de ses saoueries, il abuse d'elle. Et pourtant elle l'aime bien. Jusqu'à un jour où c'en est trop. (Ed. Robert Laffont).
- ★ LA BONNE ET SON MAÎTRE, par Robert Coover - De la fesse considérée comme l'un des beaux-arts ? Cette histoire sans queue ni tête, excessive, parfois bouffonne, à la limite de l'acceptable, est pourtant attachante. Voilà qui pose en termes inattendus la déontologie domestique ! (Ed. du Seuil).
- ★ LA MARQUISE DÉRANGÉE, par Bast Keister - Une histoire de convoqueur de fonds qui connaît des hauts et des bas... mais finit par la meilleure des choses. (Ed. Le Scorpion d'or / D. Leroy).
- ★ LA DÉRIVE DES CONTINENTS, par Morgan Sportes - Mexique, mariachis et filles du port : un texte complexe et coloré. (Ed. du Seuil).
- ★ NÉROPOLIS, par Hubert Montelhet - Un des plus grands romans de 1984 : une histoire de passion et de passions au temps de Néron, qui reconstruit un temps essentiel de la Rome antique, avec ses meurtres exécrables, l'inceste, l'homosexualité triomphante, le double jeu des juifs et l'apparition d'êtres étranges, à la morale exigeante et complexe - les chrétiens. (Ed. Julliard/Pavot).
- ★ STRESS, par André Grail - Sur fond de lettres anonymes et de terreurs ordinaires, un mystérieux pervers persécute une jeune femme. Un bon thème pour un roman qui manque de souffle et dont l'écriture accroche mal. (Ed. Hachette).

YANN POILVET

ETUDES

- ★ LE TRAVAIL DES APPARENCES, ou les transformations du corps féminin (XVIII-XIXe siècle), par Philippe Perrot - L'évolution des formes est un phénomène de société qui a des incidences profondes sur la vie de l'humanité ; cela a été particulièrement vraie pour la période couverte par ce livre. (Ed. du Seuil).

DIÉTÉTIQUE

LES ALIMENTS FERMENTÉS TRADITIONNELS - une richesse méconnue
En 264 pages, Claude Aubert présente un guide pratique indispensable à ceux qui veulent, pour le plaisir de bien manger et pour le plus grand bien de leur santé, introduire les aliments fermentés dans leurs repas quotidiens. C'est aussi un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'alimentation d'aujourd'hui et de demain. (Ed. Terre vivante).

L'auteur : ingénieur agronome de formation, Claude Aubert est bien connu en France et à l'étranger pour ses livres sur l'agriculture et l'alimentation. Ses livres, "L'agriculture biologique", "Le jardin potager biologique", "Une autre assiette", "Cassette aux céréales", "Onze questions clés sur l'agriculture, l'alimentation, la santé, le Tiers-Monde" sont des ouvrages de référence tant pour les scientifiques que pour ceux qui veulent mettre en pratique la culture biologique et l'alimentation saine dans leur vie quotidienne. Traduit de nombreuses langues, il est internationalement considéré comme l'un des auteurs les plus importants sur ces sujets.

JEAN-PAUL PERSIGOUT

DICTIONNAIRE DE MYTHOLOGIE CELTIQUE

Jean-Paul Persigout a rassemblé, au cours d'une patiente et minutieuse enquête, tous les renseignements essentiels provenant des textes et des traditions celtiques. Son dictionnaire met ainsi à la portée de chacun un patrimoine qui restait confiné dans des bibliothèques ou des ouvrages spécialisés plus ou moins inaccessibles. De plus, il nous permet de retrouver des racines trop souvent oubliées ou déguisées en nous faisant découvrir l'information à sa source.

GNOSÉ / Éditions du Rocher

ALBUMS

- ★ TRAS OS MONTES - Le rennais Georges Dussaud a rassemblé pour cet album une maison de photos pleines de poésie et de chaleur humaine, souvent prises sur le vif, on aime les personnages bien types, surtout les enfants, des scènes villageoises et rurales. Elles sont accompagnées d'un beau texte de Miguel Torga, originaire d'une région portugaise dite "O Hartoso". (Ed. de l'Équinoxe, 17, rue Froment, Paris).

SEMIS

Poète connu, à l'œuvre déjà abondante, André Bourgeois-Mack n'a pas achevé de nous enchanter. Son dernier recueil, "Semis", ne décevra pas ceux, nombreux, qui ont aimé les précédents. On y trouve la même harmonie simple et juste de vers de forme classique mais sans rien de géométrique ni de compassé, encore moins de grandiloquent. Une mélodie douce, discrète, un chant murmuré à notre oreille. Lorsqu'elle introduit la seconde partie du recueil par l'interrogation "Si l'on essayait du vers libre ?", on ne peut que constater que ses vers libres sont encore très classiques - la rime en moins - et encore ! Ce qui prouve que celui ou celle qui porte en soi une musique ne peut que se soumettre à sa loi.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que tout le charme de "Semis" réside dans la forme des poèmes. Les pensées exprimées sont également riches, très prenantes. André Bourgeois-Mack sait toucher par des remarques profondes, des réflexions généreuses, des interrogations émuantes et aussi par la beauté des images évoquées. Sa délicate sensibilité apporte au lecteur un enrichissement. Elle parle beaucoup de la mort, mais en surmonte l'appréhension et nous entraîne vers la sérénité. Ce qui ne l'empêche pas de parler aussi de la vie, de l'amour, avec beaucoup de chaleur humaine et de bon sens. Sa poésie est vraie et lumineuse.

(André Bourgeois-Mack, *Semis*, 70 pages, chez l'auteur, 26, av. Magasin, 35100 Rennes, 28 F.)

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES

Quel travail colossal ! Un travail de Bénédicite ! Fanch Brodicq est venu à bout de dresser un répertoire bibliographique exhaustif des ouvrages et des articles, en français et en breton, consacrés à la matière bretonne, qui ont été publiés de 1973 à 1982. Certes, il

Les lectures de Yann Brekilien

n'a guère fait que rassembler en un même volume les bibliographies annuelles qu'il avait établies, chacune en son temps, pour le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, mais elles représentent autant de travaux à coudre le souffle. Le nombre de livres, de revues et de journaux qu'il a fallu dépouiller pour les réaliser dépasse l'imagination. Trouver maintenant toute cette documentation dans un livre unique va rendre des services considérables aux chercheurs, aux écrivains, aux enseignants, aux documentalistes, aux bibliothécaires, aux étudiants. Pour chaque année, les ouvrages et articles répertoriés sont classés par thème, une quarantaine en tout. Dans chaque rubrique, les livres sont classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Les répertoires sont précédés d'une vue d'ensemble sur l'année. A la fin de l'ouvrage figurent les indispensables index généraux - index des auteurs et index thématiques. Nous avons affaire à un travail véritablement complet et des plus précieux.

Un seul regret, c'est qu'à partir de l'année 1977 l'auteur n'ait pas pu continuer à donner, comme il l'avait fait jusque là, pour chaque ouvrage cité, une petite analyse brève, objective et très bien faite. Il nous explique pourquoi et on le comprend fort bien, mais c'est néanmoins dommage. Sous cette petite réserve, il ne semble pas que l'on puisse faire la moindre critique à un instrument de travail de cette valeur.

(Fanch Brodicq, *Langue et Littérature Bretonnes - Bibliographie 1973-1982*, 288 pages, Brud Nevez).

VICTOR SEGALEN

Trop de Bretons, même cultivés, ignorent l'œuvre de Victor Segalen qui est pourtant un de nos grands poètes. Il est vrai qu'il est resté méconnu de ses contemporains et que c'est assu-

Mémoires de brumes : les derniers Terre-Neuvas

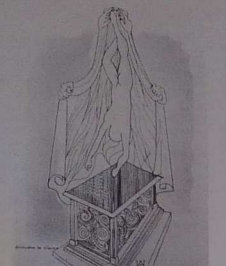
(Réalisation de Alain-Michel Blanc le 11 mars à 17 h 25 sur FR3 Bretagne).

"Un métier de baigne !" C'est l'idée force qui se dégage des récits des derniers survivants des Terre-Neuvas, interviewés dans la région de la France. Ils disparaissent peu à peu, laissant derrière eux cette fabule réaliste que représente les campagnes de pêche à la morue dans les brumes de Terre-Neuve ou près des banquises du Groenland. Heureusement que ces derniers survivants savent encore à raconter à leur manière, simple et vraie, cette aventure du grand métier. Sinon, qui pourrait la croire ?

Alain-Michel Blanc a commencé ces recherches il y a trois ans. Il a rassemblé des films rares, tels que ceux du père Yvon, capitaine syndicaliste qui a partagé sur son bateau-hôpital, le Saint-Yves, les douleurs des marins blessés, priant pour les disparus et les naufragés dans une chapelle qui s'était fait aménager à bord ; ou encore ces documents filmés avec une caméra de fortune par le Capitaine Le Rede à bord d'un trois-mâts ou enfin ceux de René Guyon qui n'osait pas filmer les hommes au travail mais qui les faisait danser sur le pont "vieux" de morues, pendant les heures de repos... Certains entretiens enregistrés il y a quelques années à St-Malo sur un matériel d'amateur ont été conservés. C'est que les vieux Terre-Neuvas disparaissent les uns après les autres : il s'agit déjà de documents d'archives...

Alain-Michel Blanc a, par ailleurs, recensé une série de maquettes des voiliers de cette époque (1900-1940) et des photographies qui sommeillent aux Musées de Saint-Malo et de Cancale : ils apportent autant d'échos ou de témoignages de ces survivants. Les carnets de bord du Capitaine De La Motte (tousjours vivants) permettent d'expliquer ce qu'était la navigation à cette époque. "A l'estime !" dit-il. On est loin des boues Argos... Alain-Michel Blanc est d'autant mieux placé pour réaliser ce film qu'il a suivi d'une histoire romanesque, il a été mousse de l'Alex Pleven dans les années soixante. Il doit, probablement, être le seul cinéaste dans ce cas !

Alain-Michel Blanc, né le 12 août 1945 à Saint-Malo, a passé toute sa jeunesse dans la Côte des Corcaires puis a commencé sa carrière en Allemagne dans une troupe de théâtre comme assistant-régisseur et chorégraphe. Après de nombreux films médicaux ou publicitaires, il devient l'assistant au cinéma, de Serge Korber, Charles Frank et Philippe Labro. Mémoires de brumes est sa première réalisation pour FR3 Bretagne.



Michel André et les matériaux de l'inconscient

Michel André, né le 24 juillet 1933, est un jeune peintre de 52 ans qui va présenter sa première exposition personnelle à la Galerie de l'Épée du 30 mars au 27 avril. Dans une cinquantaine d'œuvres : huiles, gouaches, il fait revivre croquis et dessins accumulés depuis sa jeunesse.

Michel André est fasciné par le nouveau langage de l'art moderne : "C'est à travers la poésie et la peinture moderne que ce sont fixés mes goûts, mes tendances, mes centres d'intérêt et ma façon de percevoir". Il ajoute : "Le cubisme, le futurisme, dadaï et le surréalisme m'ont touché et je reste encore brûlé par leur soleil noir".

Être l'éleve (et le mari) de Karel Le Goarnig serait déjà une originalité : mais c'est l'œuvre qu'il a élaborée depuis trois ans, avec ces matériaux de l'inconscient, qui apparaîtront singulière et originale aux visiteurs.

Les rivages de Philippe Ruault

Philippe Ruault présente 40 photographies couleurs avant tout pour titres "Rivages" du 15 mars au 15 avril à la Galerie Diaph, 23, rue du Temple de Bloisne, Saint-Jacques de la Lande.

Philippe Ruault, à 36 ans, est un autodidacte de la photo. Après de nombreux voyages, Philippe Ruault en 1981 prend conscience du problème de l'importance de la photographie dans sa vie. Ces images, elles sont là en tant que "souvenirs", mais le détachement du temps admet, ces images sont perçues comme des "images-Miroirs" reflétant son propre mode de pensée. Qui dit "image" dit alors volonté de communiquer, de partager.

Philippe Ruault : marais salants



Galerie de l'Épée

QUIMPER, 14, rue du Parc - Du 5 au 28 mars, peintures de Michèle Baranag, sculptures de Loïc Hervé, aquarelles de Jacques Kemener - Le 30 mars, vernissage, en présence du sénateur-maire Marc Bevan, de l'exposition des peintures de Michel André (jusqu'au 27 avril), présentation du livre de Mme Dohollau, "Histoire de l'Hermine", illustré de gravures de Karel le Goarnig.

RENNES, Espace Mutuelle de Poitiers, 8, rue des Coques - Du 9 mars au 11 avril, peintures et gravures de Sophie Bisson.

Pré printemps - Sur ce thème, exposition jusqu'au 29 mars au C.A.C. de St-Brieuc de dessins de Tangy Dohollau.

Vannes : le costume et le mobilier - Construit au 12ème siècle sur les fondations d'un oppidum romain, le château de Crèvy fut pratiquement abandonné à partir de 1930. Aussi, lorsqu'en 1965, Didier et Monique Bouquet Nadaud le découvrent, il tombe en ruine. Ils décident alors de le sauver. Pour meubler les salles, ils y exposent des costumes anciens... Ainsi nait l'idée de la création du Musée du Costume et de son ouverture au public. Cela s'agit d'ouvrant ses portes qu'à Plagues, un avant-gout ne s'est proposé avec une quinzième de costumes (robes de soirée, costumes d'enfants, accessoires...)

Ébéniste de cœur et de formation, Jean-Baptiste Chapuis, co-fondateur en 1979 des Ateliers de Korn et Hoo (A.D.K.), s'est spécialisé dans le patrimoine mobilier du 17-18ème siècle. "Chacun doit s'intéresser au patrimoine légué par nos ancêtres". Aussi nous présentons-là une autre histoire : celle du mobilier. (Expositions du 5 au 23 mars - Crédit Agricole du Morbihan, avenue de Kerangan, Vannes, du mardi au samedi).

ORVAULT - Château de la Gôbrière. Mosan, Guimerales, Morin, de la Roche, Nivet, etc.

PARIS - Yann, aquarelles de la Bretagne, du 12 au 30 mars à la Galerie des Orfèvres, jusqu'au 1er avril au Palais de Chaillot (musée de la Marine).

QUIMPER - Musée des Beaux-Arts du 15 mars au 15 avril : Ken Adams - Malle des Indes - cartes mannes - Arts et Civilisations - l'avant-garde honore - Galerie Vanhove - Jean le Merdy - Gal Saluden - Jean-François Chausseped - Gal - Sene Paul Hemdu - Galerie de l'Épée jusqu'au 12 ; huiles de Robert Jossat - du 5 au 30 peintures de Michèle Baranag.

RENNES - Musée des Beaux-Arts - dessins du Musée d'Alençon (du 16 au 19e siècle) - Galerie Le Temple, 32, rue Vasselot - Jean-Sébastien de Halleux - Théâtre - dessins de Michel Pouter - Art et Essai - pratiques publiques, photos de David Boiro, peintures - Musée de Bretagne - des collections, pour qui faire ? - Maison de la Culture - Carnaval de Venise, photos de Jean Hervochet et Geneviève Gadic ; En glas matric ; Enchanter, photos de Bertrand Dauloux ; 4 x 4, photos de Pierre Comte ; Jill Culner, sculptures en boîtes.

ST-BRIEUC - Bibliothèque municipale - Eddy Devolder, l'écriture et la peinture - Musée - La clé des champs, ou les conditions de l'innovation en agriculture aux 18 et 19ème siècles dans les Côtes-du-Nord - Not de la Grille - Eddy Devolder, Jacques' Kund - C.A.C. - peintures d'Yves Piquet ; Carolyn Carlson, photos de Jean-Loup Siefert - conservateur du littoral - bourse aux minéraux.

ST-HERBLAIN - Crémétienne - poésie et compagnie - ST-JACQUES de la Lande - Galerie Diaph jusqu'au 15 mars : photos de Gérard Fourel ; du 15 mars au 15 avril : rivages, photos de Philippe Ruault.

ST-SEBASTIEN-sur-Loire - Centre René Coulaud - peintures et vitraux d'art - Hôtel-de-ville : salon d'art contemporain.

VERSAILLES (78) - Galerie de la Géologie jusqu'au 15 - Michel Vicario.

Petite histoire illustrée des instruments de musique - Le monde des instruments de musique, étrange, magique ! Mais d'où viennent-ils ? En quoi sont-ils faits ? Comment les jouer ? Comment les grouper ? Quelles sont leurs familles ? Leur histoire est aussi vieille que celle de l'homme. Mais oui, il est possible d'en fabriquer soi-même et d'improviser un orchestre ! Les bandes dessinées de ce petit livre révèlent une multitude de secrets sur ces objets magiques, avec humour et précision. A partir de 7 ans (Éditions Van de Velde).

arts plastiques

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

BREST - Palais des Arts - jusqu'au 20 avril, peintures, lavas, aquarelles de Chantal Bédouat Labat ; jusqu'au 15 mars - peinture d'Anne Bovineau (sœur René Benjamin).

DINAN - Église anglicane jusqu'au 15 - Yvon Guilou - Musée du Château - vues gravées de Dinan.

DINARD - Office de tourisme du 27 mars au 7 avril - peintures de François Dubois.

DOL de Bretagne - Manoir des Beauvais du 30 mars au 14 avril - 26 salon de peinture.

GAND (Belgique) - Galerie Art Work du 9 au 30 mars - Patrick Talouart.

GROIX - Musée de Port-Tudy jusqu'au 10 mars : Alain Tangy, photos d'Alain Tangy.

LAMBALLE - 5, place St-Jean - natures vivantes de Christian Daniel - Groupe scolaire Beauveau - Art papier.

LORENT - Hôtel-de-ville du 1er au 30 - Reflets - Parc des expositions du 15 au 30 avril - aquarelles de Yann.

NANTES - Château des Ducs de Bretagne - biennale de tapisserie de Montréal - La Brocante - Mixx, Yolande, Douaillart et Arno du Bédouat - Gal. Arlogos - Richard Monnier - Musée Dobrie - les frères Sablet - La Haine - les vœux grémés de St-Malo, photos de Gérard Rabiller - Librairie médicale - dessins de Simon Cardin - Centre Jean-Mace - Milan D. Vukotic - Centre Roger Portugal - Hiti de Charles Hertz - Théâtre Grésin - Aldo Rossi, architecture, ville, théâtre - Le Havane aquarelles et dessins de Joel Jagot et Christine Marchand - Musée des Beaux-Arts - Michel Seuphor, inscriptions.

ORVAULT - Château de la Gôbrière. Mosan, Guimerales, Morin, de la Roche, Nivet, etc.

PARIS - Yann, aquarelles de la Bretagne, du 12 au 30 mars à la Galerie des Orfèvres, jusqu'au 1er avril au Palais de Chaillot (musée de la Marine).

QUIMPER - Musée des Beaux-Arts du 15 mars au 15 avril : Ken Adams - Malle des Indes - cartes mannes - Arts et Civilisations - l'avant-garde honore - Galerie Vanhove - Jean le Merdy - Gal Saluden - Jean-François Chausseped - Gal - Sene Paul Hemdu - Galerie de l'Épée jusqu'au 12 ; huiles de Robert Jossat - du 5 au 30 peintures de Michèle Baranag.

RENNES - Musée des Beaux-Arts - dessins du Musée d'Alençon (du 16 au 19e siècle) - Galerie Le Temple, 32, rue Vasselot - Jean-Sébastien de Halleux - Théâtre - dessins de Michel Pouter - Art et Essai - pratiques publiques, photos de David Boiro, peintures - Musée de Bretagne - des collections, pour qui faire ? - Maison de la Culture - Carnaval de Venise, photos de Jean Hervochet et Geneviève Gadic ; En glas matric ; Enchanter, photos de Bertrand Dauloux ; 4 x 4, photos de Pierre Comte ; Jill Culner, sculptures en boîtes.

ST-BRIEUC - Bibliothèque municipale - Eddy Devolder, l'écriture et la peinture - Musée - La clé des champs, ou les conditions de l'innovation en agriculture aux 18 et 19ème siècles dans les Côtes-du-Nord - Not de la Grille - Eddy Devolder, Jacques' Kund - C.A.C. - peintures d'Yves Piquet ; Carolyn Carlson, photos de Jean-Loup Siefert - conservateur du littoral - bourse aux minéraux.

ST-HERBLAIN - Crémétienne - poésie et compagnie - ST-JACQUES de la Lande - Galerie Diaph jusqu'au 15 mars : photos de Gérard Fourel ; du 15 mars au 15 avril : rivages, photos de Philippe Ruault.

ST-SEBASTIEN-sur-Loire - Centre René Coulaud - peintures et vitraux d'art - Hôtel-de-ville : salon d'art contemporain.

VERSAILLES (78) - Galerie de la Géologie jusqu'au 15 - Michel Vicario.

JEAN LE MERDY et les rocs de Trévignon

Jean Le Merdy, le peintre concarnois, expose à la galerie Van Hove, à Quimper, ce mois-ci.

Oscillant entre la houle des blés et celle de l'océan, l'artiste, après un retour vers la terre, l'un passé, à la même époque, s'attache cette fois à scruter, en observateur averti, les rivages rocheux de Trévignon. Il en fait une analyse, se fixant sur les détails des lignes, des formes, des couleurs. C'est là le thème central de cette exposition. Autour, des variations sur les charbons, des natures mortes aussi, démontrant sans souci du graphisme dans des œuvres brossées au temps de la pause après les heures de plein vent.

"La plupart du temps, confie-t-il, on peint la mer à partir de la côte. Moi, je suis descendu en botte au bas des falaises..." Passer d'une vue d'ensemble du rivage à la peinture d'un pan de rocher avec ses fissures, son lichen doré, voilà ce qui constitue une démarche fort originale chez Jean Le Merdy.

Peintre officiel de la Marine, Jean Le Merdy scruce les rochers à la manière d'un géologue, mais pose sur eux son regard d'artiste. Il traite naguère les blocs amoncelés, chaotiques, bousculés, affouillés par le rissac, murailles granitiques de caps inamovibles. Maintenant il décorique, en un subtil graphisme, les lignes multiples où se lit l'érosion. Tantôt plages usées, polies, rabotées ; tantôt fissures, angles, arêtes ; tantôt encore plages exposées où le lichen étale ses dorures. Nouveauté, choix délibéré du peintre qui a toujours puisé son inspiration dans ce que la nature lui offre. Ne s'est pas le droit fil de sa recherche à la quête de "l'âme des choses" ? Deroutant pour certains à qui il faut conseiller une nouvelle lecture du paysage car c'est bien de cela qu'il s'agit. Foin d'abstractions ; l'artiste peint sur place tout ce qu'il y a de plus naturel et sa vision recèle ce brin de poésie que l'on se plaît à découvrir dans ses œuvres. Au visiteur de déchiffrer ce langage des pierres sculptées par l'océan, témoins vivants au visage brûlé par le Jot et les vents d'Ouest.

Très haut le rivage où s'alignent les maisons du hameau ; plus bas, la géométrie désordonnée des blocs chaotiques, comme chétons dévalés par l'océan. Se lit en filigrane la familiarité de l'artiste avec les lieux. "A Trévignon, dit-il, je connais tout le monde..." Il pourrait ajouter combien cet univers minéral est son territoire de prédilection. Et voilà qu'il s'est attaché à le scruter en ses mille détails comme on ferait d'un visage aimé. Son regard s'est posé sur chaque roc et quand il y a décelé matière à son inspiration il



Jean Le Merdy dans son atelier de Concarnois



en a entamé la restitution. Et ce qui, de prime abord, peut paraître abstraction n'est en réalité que paysage naturel, coin de falaise arraché à l'ensemble et possédant sa propre architecture. Toute une géométrie de lignes entrecroisées découplant des pans de rocs créés par l'océan l'artiste, en virtuosité, déploie un graphisme comme rythmé au flux des vagues.

JOS PHILIPPE

2ème salon de peinture du manoir des Beauvais

La Maison des Jeunes et de la Culture de Dol de Bretagne organise son 2ème salon de peinture du 30 mars au 14 avril au Manoir des Beauvais. Plus de 70 œuvres seront exposées : huiles, gouaches, pastels, etc... de 17 peintres : Gaëtan Berthe, Didier Bivert, Hervé Bourhis, Joel Costard, Yvon Grogneuse, Max Geever, Jean Glochon, Yvon Guillaou, Lays Laouenan, Camille Leblond, Jean-Claude Lefloch, Michel Chausseped, Louis Seyer, Stéphanie Christian Thal, Bernard Vernochet, Jean-Claude Yver. Différents prix seront remis dont le prix de la ville de Dol.

Le vernissage aura lieu le samedi 30 mars à 17 heures 30 sous la présidence de Jean Hamelin, député-maire. Le salon sera ouvert tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

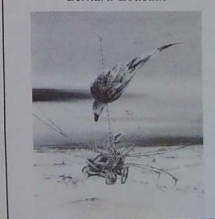
Echanges britto-belges

Deux jeunes artistes belges exposent pour la première fois en France aux Ateliers Contemporains d'Arts Plastiques à l'Îlot de la Grille, rue des 3 Frères Merlin à St-Brieuc du 2 au 30 mars. Eddy Devolder (vif et travaille à Sirault, Wallonie), né à Bruxelles en 1952, est agrégé en philosophie et enseigne à l'académie des Beaux-Arts de Tournai la sémiologie et "l'histoire de l'écriture". Parallèlement à ses textes il dessine et peint en étroite liaison avec l'écriture.

Jacques' Kund (vif et travaille à Gand), né à Oudenarde (Flandres) en 1951, enseigne à l'Académie des Beaux-Arts de Gand. Son exposition est conçue sur place à partir d'éléments qu'il reconstruit en fonction du lieu.

A la galerie Art Work de Gand parallèlement est exposé, pour la première fois à l'étranger, le travail de Patrick Talouart, jeune artiste de Bretagne, qui fut exposé à St-Brieuc en novembre 83 par les A.C.A.P.

Bernard Louedien



GUERRA DA DUA

Journal Nationaliste Breton

BIMESTRIEL

Le N° 9 F - Abonnement : 80 F

Dir : J. LE MAHO

190 bis, av. de Clichy

75017 - PARIS

CÔTES-DU-NORD

ST-BRIEUC (C.A.C.) - 9 mars - *La grande clarte du Moyen Âge* par l'ensemble Guillaume de Machaut - 13 - *Eschabirh Wiener et Vincent Adst* - 16 et 17 - théâtre avec "Cyrano de Bergerac" d'Edmond Rostand par la Compagnie Jean-Claude Drouot - 20 - variétés avec les 3 Jeanne - 26 et 27 - "Blue Lady" par Carolyn Carlson.

CONFORT BERNÉ (Ar-Siash Avel) - vendredi 15 mars - Daniel L'Honnand, conteur péngourdin - vendredi 22 - Bons Saintes.

LAMBALLE - 17 mars - *Claude Nougaro*.

MJR DE BRETAGNE - dimanche 31 - concours du pays de la rinde (chant, danse, musique).

PLEMET - dimanche 24 mars - *La Truite du Ridor*, éliminatoires pour le Kan ar Bobl.

ST-TRIMOEL - vendredi 14 mars - *Manop*.

Concours de la ronde du pays de L'ouédac

Il aura lieu le 31 mars au Foyer culturel de Mör de Bretagne. Début à 14 h 30 - organisation par le Cercle Celtique de Mör.

Chant - Couple ou groupe, Suite de Louédac (Ronde, Balou, Ronde, Riguegne).

Musique - Couple ou accordéon diatonique. Suite de Louédac.

Danse - Suite obédac de Louédac, 2 catégories : moins de 15 ans - 15 ans et plus.

Les danseurs seront jugés individuellement mais le jury pourra choisir le meilleur couple.

Il est prévu 3 prix minimum par catégorie.

* Cercle Celtique de Mör, R. Raulo, 22530 Mör de Bretagne.

Semaine musicale de Dinan

La semaine musicale de Dinan aura lieu du 1er au 6 juillet. Elle s'adresse aux instrumentistes et choristes de tous niveaux poursuivant un but pédagogique ou culturel, ainsi qu'aux amateurs de musique ancienne et classique.

On pourra y travailler en ateliers : - la direction chorale - le chant grégorien - le chant choral, la culture vocale, le chant en quatuor - les danses anciennes - la pédagogie musicale : méthodes actives, Ori, Kadaly, Martenot - les instruments suivants : clavier, orgue, flûte à bec, guitare classique, cithare, harpe celtique, flûte traversière - la basse continue au clavecin...

Rens. et inscr. : S.P.A.M., 45, rue de Brest, Rennes - (09) 54.20.30.

CONCOURS INTERNATIONAL DE HARPE CELTIQUE

Deux concours réservés aux harpistes ou harpeurs (non débutants) sont organisés à Dinan (Théâtre des Jacobins) le samedi 6 juillet en public.

Le premier concours s'adresse aux compositeurs. Le deuxième aux interprètes improvisateurs (ou arrangeurs).

Rens. et inscr. : Concours harpe celtique, Hôtel de ville, 2100 Dinan - (09) 39.22.43.

FINISTÈRE

QUIMPER - vendredi 8 mars, variétés - récital "Maxime Plozet" (théâtre municipal, 21 h) - mardi 12 - Soirée cinéma organisée par l'Association Dyna-Planche - Films de planche à voile, surf, etc... (21 h) - jeudi 14 - "Julius Beaucaerne" (théâtre municipal, 21 h) - du 15 au 24 - 3èmes Rencontres Art et Cinéma sur le thème "une semaine anglaise" - mardi 19 - conférence Visages et Réalités du Monde "Mars" (théâtre municipal, 17 h 15 et 21 h) - mardi 19 - "Touze Kunda" (salle omnisports, 21 h) - mardi 26 - Connaissance du Monde "Afghanistan d'hier et d'aujourd'hui" (théâtre municipal, 17 h 15 et 21 h) - jeudi 28 - "Quintet école de musique de Quimper" (théâtre municipal, 21 h).

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

Double événement pour la cornemuse à Brest

L'Association Bretonne des Solistes de Cornemuse et le Centre Breton d'Art Populaire présentent un récital John Burgess à Brest les samedi 16 et dimanche 17 mars en soirée.

LE CONCERTS OPEN DU DIMANCHE 17 MARS

A - *Piobairachd* - une œuvre à présenter au jury (le prix est un long pratique chanter incrusté d'argent : bague pavillon offert par David Naill).

B - *Marche-Strathpey Reel* - présenter 2 suites construites sans panache envisagé. Le 1er prix sera un trophée John D. Burgess offert par l'A.B.S.C. et remis par le célèbre musicien.

C - *Une suite de danses de Bretagne* (avec intro mélodique) adaptée ou arrangée ou composée pour la cornemuse, le candidat devant fournir la partition au jury. Le 1er prix sera un trophée offert conjointement par le Centre Breton d'Art Populaire et les services Jeunesse et Sports Bretagne.

BREST (Palais des Arts et de la Culture) - Dimanche 10 - *Ballet des solistes de l'Opéra de Paris* (15 h) - jeudi 14 - "Onclie Vania" de Tchekhov par la Compagnie J.L. Cochet, mise en scène : J.L. Cochet (20 h 45) - vendredi 15 - *Francis Lalonde* (20 h 45) - dimanche 17 - *Harmonie municipale* (17 h) - mardi 19 - "Le secret du dragon" par la Compagnie Bin (Théâtre jeune public, 14 h 30) - jeudi 21 - "Anatole Le Roux, officier d'intendance d'origine comtoise sous le second Empire" par M. Siquet (conférence, 20 h 45) - samedi 23 et dimanche 24 - *Hello Dolly* (20 h 30 et 15 h) - mercredi 27 - "Le pied dans le bot" par le Théâtre de l'Ecume (Théâtre jeune public, 14 h 30 et 16 h 30) - mercredi 27 - "Perspectives et avenir d'une défense européenne" par le Général Guy Mey (conférence, 20 h 45) - jeudi 28 - *Orchestre du Conservatoire*, direction P. Kuentz (musique française, Franck, Ravel, Bréval, 20 h 45) - vendredi 29 - *Dominique Valen* (20 h 45).

CONCARNEAU - 30 mars - *Diane Dufrenoy*.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES (Maison de la Culture) - 12 et 13 mars théâtre avec "Cyrano de Bergerac" par le Centre Dramatique de Rennes, mise en scène de J.C. Drouot - du 19 au 28 mars - création autour de deux groupes rock rennais : *End of Data* avec le Théâtre Chorégraphique de Rennes et le groupe Marc Séberg - du 28 au 28 - "Le roi des corbeaux" par le théâtre Caroube - 16 avril : *UTT*, solo de Carlotta Ikeda (Buto japonaise) - 18 avril : *Isabelle Lemée* avec Jean-Cohen (piano).

Comédie de Rennes - du 12 mars au 31 mai - *Maître Pantula et son valet Matti*, de Bertolt Brecht, réalisation de Dominique Gauthier.

Minuscule Théâtre (rue de l'Hologne) - 5 au 30 mars - "lettre d'une inconnue" d'après Stephen

"Cyrano de Bergerac" sera joué par la Compagnie Jean-Claude Drouot à la Maison de la Culture de Rennes les 12 et 13 mars à 20 h 30.



Zweig - 2 au 13 avril : "Cur de chien" de M.A. Boulognikov.

Théâtre de la Ville - du 15 au 17 - *Hello Dolly* - 22 : concert avec des œuvres de Smetana, Brahms et Tchaikovsky avec Daniel Weyenberg au piano, sous la direction de Jean-Claude Bernède - 26 et 29 : "L'histoire du petit tailleur" - 28 : concert chœurs du théâtre.

MJC rue de la Paillote - 16 et 17 mars - sélection pour un festival national de théâtre amateur - 22 : nuit du scopitone avec un programme exceptionnel de près de 4 h de chansons. Programme ciné - 13 mars - *Graesse* avec John Travolta et Olivia Newton John (10 h, 15 h) - 20 - "Ces merveilleux fous du volant sur leurs drôles de machines" (10 h à la MJC de Cleunay et 15 h à la MJC de Rennes Centre).

Maître Pantula et son valet Matti à la Parcheminerie

La Comédie de Rennes, Centre dramatique national de Bretagne, présente "Maître Pantula et son valet Matti" de Bertolt Brecht dans une mise en scène de Dominique Quéhec assistée de Claire Ifrane ; scénographie Olivier Elcheverry ; avec Guy Abgrall, Nicole Darosoy, Lilette Ferré, Serge Feuillet, Pierre Gondard, Claire Ifrane, Pierre Leenhardt, François Le Gallou, Monique Lucas, Colette Marie, Dominique Micallef, etc.

Au théâtre de la Parcheminerie à 20 h 30 : les 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 mars et durant les 10 mois d'avril et mai.

C'est l'une des pièces populaires les plus drôles de Brecht. Mais elle montre aussi sans complaisance combien l'homme est contradictoire et capable de cruauté, de brutalité, combien il est difficile d'être bon dans un monde injuste.

Création : Quartz

Le Centre National du Théâtre Chorégraphique de Rennes, présentera les 21, 22 et 23 mars en soirée à la Maison de la Culture (grande salle Jean Vilar), la nouvelle création de Gigi-Gh. Caculéau : "Quartz". Cette nouvelle production témoigne d'un renouveau chorégraphique à Rennes, fruit de la collaboration entre les danseurs du CNCR et des musiciens du groupe rock rennais "End of Data".

"Quartz" sera également présenté à Brest (salle Cerdan) le 14 mai, à Lorient, Palais de la Culture, le 18 mai.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - 17 mars - "Isabelle, trois caravelles et un charlatan", de Dario Fo, comédie historico-burlesque par le théâtre Omega (salle Paul Fort).

Théâtre Gratin - 17 mars - "L'espionnage" avec Michel Galabru, Pascale Robert - 25 - "Grand Père" de Remo Fariani avec Jean-Pierre Daras - 13 avril - "Les affaires sont les affaires" par la Compagnie Renaud-Barrault avec Pierre Dux et Lise Delamarre, Maison de la Culture - 20 mars - concert "Musici" (Espace 44) - 22 et 23 - ballet-théâtre de Nancy (quartiers de Nantes, sous chapiteau).

ST-SEBASTIEN SUR LOIRE - 1, 2, 15, 16, 22 et 23 mars, 19 et 20 avril - "Isabelle, trois caravelles et un charlatan".

"AL LIAMM"

(Directeur : Roman HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 100 F - Y.B. D'HAESE
Pont Keryan - 29190 Pleyben
C.C.P. 4914 83 B Paris
EDITIONS AL LIAMM

Rens. : Marc Faucon, 29, rue Bazin, 22950 Tréguex.

temps LIBRE

Ruines armoricaines

La tour de Montbran

La promenade d'aujourd'hui nous mènera jusqu'à l'estuaire du Frémur, petit fleuve côtier qui se jette dans la baie de la Fresnaye. Mais ce n'est pas du côté de la mer que nous tournerons nos pas mais vers le fond de la vallée où déjà apparaît un château. Le Vaurouault était en ruines quand, il y a vingt ans, commença cette chasse photographique. Il est aujourd'hui magnifiquement restauré, ce qui lui permet d'échapper à la galère de ces ruines armoricaines.

Nous franchissons le Frémur et obliques vers le petit bourg de Pléboullie. Cette remontée de la ria nous mène un kilomètre plus loin près de la Motte-Côtes. Non loin, au bout de l'avenue de la Reignerai, se dresse La Tour de Montbran haute de trente-neuf pieds. Elle défendait le passage du gué et on y pouvait entrer uniquement par une porte donnant au sud. La tradition veut que cette tour octogone fut construite par les Templiers.

Mais, comme son nom l'indique, nous sommes là sur un terre très ancien, où, dans l'antiquité celtique, nos ancêtres venaient saluer le

dieu Bran - "le corbeau" - dont nous avons rappelés les attributions il y a quelques années.

On se souvient que l'arbre de Bran est l'aune et que tous les feux consacrés au dieu Bran sont pris d'un fleuve ou d'une rivière dont les rives portent l'aune aux feuilles poisseuses.

UN RITUEL INATTENDU

Chaque année, pour l'équinoxe de printemps, a lieu ici un étrange rituel appelé Euredi Bran - "les noces de Bran". Il semble que tous les corbeaux de Celtie continentale se réunissent pour célébrer leurs unions. Le choix de cette vallée du Frémur fut-il motivé par l'abondance des aunes ?

Voici la légende telle qu'elle me fut contée : Sur le sommet du Mont-Bran se trouvait l'aune la plus magnifique du pays. Ses branches étaient d'argent, ses feuilles étaient d'or. Au centre se trouvait un nid. Ah oui, les branches étaient au nombre de sept, comme les jours de la semaine. Tout autour, partout, des aunes et à l'horizon les collines qui, le 21 mars, se noircissent de corbeaux.

Au lever du soleil, sept des plus anciens et des plus sages venaient occuper chacun une des sept branches qui couronnaient le nid. Le plus vénérable, appelé "le Pape", haranguait ses six chevaliers. Quand il avait terminé, chacun approuvait du bec. Les noces de Bran étaient ainsi déclarées ouvertes. L'aunier, un corbeau remplissant les fonctions de "hérald", rappelait, dans une courte allocution, le sens de la fête, puis il demandait : "à qui le tour ?". Le vent faisait entendre dans les branches des aunes une joyeuse mélodie puis le cri était répété en sept-tour. Entrait alors l'ingénue, jeune cornemille de l'année précédente, qui, au croassement donné, avait quitté la colline voisine pour se placer dans le nid des sacrifices. Le vénérable s'écriait : "on demande une jeune corbeau" ; et de la colline opposée se détachait un aspirant. Son vol était plus rapide que la tempête du nord. Il décrivait trois spirales au-dessus de la belle - histoire de la dévotage - et, si elle lui plaisait, il venait se poser sur le bord du nid. A ce moment-là, il s'établissait une sorte d'échange de consentements. En présence de tous, ils se vivaient une fidélité inaltérable et réciproque. L'ancêtre les bénissait et les six autres répétaient : "vous avez tenu et avez beaucoup de corbillis".

Le couple s'envolait aussitôt, laissant la place à d'autres. Après le départ du 77e couple, les sept corbeaux quittaient leurs sept branches d'argent.

MYRDHIN

(Créé en 1869 par S. Soulaire & T. Triban)

La tour de Montbran (ph. Myrdhin)



Landevennec 485 - 1985

3 mars : Fête de Saint Guénolé, ouverture de l'année centenaire.
25-26-27 avril : Colloque scientifique sur le thème : "Landevennec et le monachisme breton dans le Haut Moyen Âge".
28 avril : Fête bretonne de Saint Guénolé. Messe le matin ; concert spirituel l'après-midi.
1er mai : Journée portes ouvertes
6 et 7 mai : Rencontre des abbés visiteurs de la Congrégation et des abbés de la Province française.
Pentecôte : Grand rassemblement des jeunes de Bretagne.
16 juin : Célébration solennelle du quinzième centenaire avec la participation des évêques et abbés de Bretagne.

La tombe du 1500^e anniversaire de l'abbaye de Landevennec - valeur 170 F. Format 22 x 36 - découpé et gravé en relief-douce par Marc Dautry. Tirage 7 millions d'exemplaires. Mise en vente anticipée les 20 et 21 avril à l'abbaye.



Randonnées...

Un programme de séjours itinérants avec accompagnateurs est organisé par l'ABRI (Association Bretonne des Relais et Itinéraires) :

- randonnée pédestre "Tour des Monts d'Arres" du 23 au 30 mars, au prix de 1 490 F
- randonnée pédestre "Tour de Brocéliande", du 30 mars au 6 avril, au prix de 1 390 F
- randonnée nautique en chaloupe grégoroise du 11 au 15 avril au prix de 690 F

Les prix comprennent l'adhésion à l'ABRI, l'hébergement, la pension complète, l'encadrement d'un accompagnateur.

Rennes - 3, rue des Forges Mortelaises - (09) 31.59.44
Nantes - 10, rue Lafayette (C.L.J.) - (40) 73.91.89
Brest - rue de Kerbrann (A.D.A.J.) - (09) 41.90.41

Le trésor du livre militaire

Une exposition sur le "Trésor du livre militaire" est organisée au CMB, 1, rue d'Antrain à Rennes jusqu'au 19 mars. En même temps, un concours doté de 40 prix est ouvert aux jeunes de 7 à 14 ans : il s'agit de colorier l'une des 1 000 épreuves tirées en noir et blanc de l'affiche de présentation. Règlement et dessin sont à retirer à la D.R.A.C., 6, rue du Chapitre ; soit au C.M.B.

LA TABLE BRETONNE

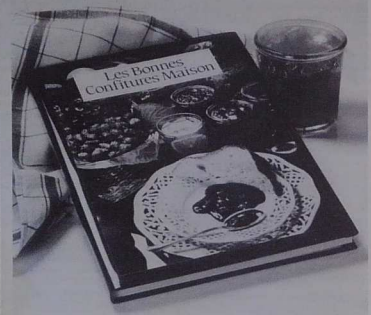
armor gastronomie

Des confitures toute l'année

Tant qu'il y aura des fruits et du sucre, il y aura des confitures. En fait, il n'y a pas de saison pour les confitures ; il est possible d'en faire toute l'année, avec des fraises, de la rhubarbe, des pommes bien sûr mais aussi avec des citrons, des bananes, des figues... Des gourmandises qui constituent en même temps d'excellents aliments pour tous.

Difficile de réussir des confitures ? Les recettes sont de plus en plus simples à utiliser et si l'on manque de temps, il existe dans le commerce des sucres gélifiants qui diminuent le temps de cuisson, tout en conservant le goût naturel des fruits.

Beghin Say vient de sortir un livre remarquable : "Les bonnes confitures maison" : facile à comprendre, agréable à regarder, cet ouvrage est l'idéal pour décomplexer ceux et celles qui se disent : "les confitures, c'est trop compliqué, trop long, je les rate toujours". En fait, quelques conseils à suivre et même quelques trucs pour "rattraper" quelques échecs éventuels. Plus de 75 recettes agrémentées de nombreuses photographies : qui ne sera pas tenté ? Pour se procurer ce livre des "bonnes confitures maison", faire parvenir un chèque de 45 F (port compris) à l'ordre de SFDD confitures à l'adresse suivante : "Les bonnes confitures maison" - Cedex 7975 - 75920 Paris Brune.



Les belles cartes ... Les belles cartes ... Les belles cartes ...

A Quimper, à l'Hôtel-restaurant du Stade, M. Treguer propose chaque jour deux menus à prix raisonnables (1) qui offrent un choix remarquable. En voici deux exemples récents.

MENU A 45 F

- 1) Coquille St Jacques gratinée - Charriot d'hors d'œuvres - Poisson froid mayonnaise - Calmar à l'américaine - Bouchée à la reine avec ris de veau - Cèleri remoulade - Pommes frites - Salade de museau - Terrine de campagne - Pâté bordelaise - Rillette du pays - Salade exotique - Assiette de crudités - Assiette anglaise - Jambon tomates - Jambon macédoine - Palourdes des glénans farcies
- 2) Sauté de bœuf bourguignon - Filet de limande panée à l'anglaise - Côtes de porc grillées aux herbes - Faux filet grillé maître d'hôtel - 18 F - Rôti de dindonneau - Rogons en cocotte à la bourguignonne - Cassolette de lotte à l'américaine - 5 F - Rôti de porclet forestière - Timbale de ris de veau au porto - 22 F - Dame de saumon à l'oselle - 8 F - Tripes à l'armagnac - Poulet basquaise - Paupiette de limande à la crème en croûte.
- 3) Pommes frites - Pommes à l'anglaise.
- 4) Dessert au choix.

MENU A 70 F

- 1) Terrine de foie de canard aux morilles - Poisson froid mayonnaise - Avocat sauce moutarde - Terrine de chevreuil - Charriot de hors d'œuvres - Huîtres portugaises - Saucisson des montagnes - Assiette anglaise - Salade exotique - Assiette de crudités - Pamplemousse ratalachis - Pâté bordelaise - Rillette du pays - Asperges vinaigrette - Coeur de palmier en salade - Terrine de campagne.
 - 2) Boudesaux farcies - Sole à la crème - 12 F - Palourdes des glénans grillées - Calmar à l'américaine - Bouchée à la reine avec ris de veau - Truite à l'oselle - Truite à l'américaine - Escarapots provençale - 9 F - Dame de saumon à l'oselle - 9 F - Sole meunière - 10 F - Gambas à la provençale - 18 F - Rouget grillé aux herbes beurre hôtelière - Cassolette de lotte à l'américaine - 5 F - Coquille St Jacques gratinée.
 - 3) Sauté de bœuf bourguignon - Côtes de porc grillées aux herbes - Rôti de porclet forestière - Faux filet grillé maître d'hôtel - 18 F - Côtes de veau valées d'aube - Rogons en cocotte à la bourguignonne - Timbale de ris de veau au porto - 22 F - Tripes à l'armagnac - Poulet basquaise - Rôti de dindonneau - Cassolette de lotte à l'américaine - 5 F - Filet de limande panée à l'anglaise - Rouget grillé aux herbes beurre hôtelière - Paupiette de limande à la crème en croûte.
 - 4) Pommes frites - Pommes à l'anglaise.
 - 5) Dessert au choix.
- (1) Prix nets, service et taxes compris, boissons en plus.
72, route de Concarneau, Ergué-Armel, 29000 Quimper. Tel. (98) 90.22.43.

TABLES ET GENS DE QUALITE EN BRETAGNE

C'est le nom d'une association créée à l'initiative d'un restaurateur des Côtes-du-Nord, Robert Abraham, propriétaire du "Répare de Kerroc'h" à Paimpol et où se retrouvent plusieurs professionnels. Son objectif : la promotion d'une Bretagne gastronomique tant à l'intérieur de la région qu'à l'extérieur. Déjà, on attend la parution d'un guide où seront recensées les adresses des Tables de qualité dans les Côtes-du-Nord et qui sera diffusé dans tout l'hexagone. D'autres actions sont également au programme de cette nouvelle association.

(B.P. 204, 22500 Paimpol).

SEROTEL 85

Ces journées professionnelles des Métiers de Bouche sont organisées au Parc de la Beaujoire à Nantes à partir du 10 mars.

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

- DINAN**
- HÔTEL DES ALLEUX - Carte et menus basés sur une cuisine régionale. Salles pour séminaires, repas d'affaires, banquets. Pâtis de France by l'échiquier (Bilalou), 22100 Dinan-Trois. T. (98) 85.16.10.
- ETABLES SUR MER**
- LA COULMIÈRE - Hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St-Brevin. Bd. du Littoral, 22080 Tableux-Mor. 116 km de St-Brevin. T. (98) 70.51.94. Spéc. homard du vivier.
- ST-BRIEUC**
- FMOTEL HÔTEL DE LA BAE - La tradition dans le 2^e - Carte et menus de cuisine régionale. Séminaires - Repas d'affaires. Ouvert toute l'année. Aire de repos RN 12 - 22120 Yffrac. T. (98) 72.64.10. Telex FMYFF 74171 F.

FINISTÈRE

- QUIMPER**
- LA HISTOIRE, restaurant - Paul Frenier, chef de cuisine - 30, avenue de la France Libre. T. 98.09.26
 - AU RELAIS DE LUDHIAE, restaurant. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la coquille St. Jacques, saumon à la fine Bretonne, omelette bretonne. À l'Église Galvès sur route Clamart Caray. T. 98.01.67

ILLE-ET-VILAINE

- CESSON-SEVIGNE**
- GERMINAL - Hôtel - M. et Mme Hannon. Logis de France - Salle de séminaires. A 5 km de Rennes. Dans un site exceptionnel, un vaste jardin sur un îlot de la Vilaine. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Louis Gouélin, 3, cours de la Vilaine. T. (98) 81.11.01
- COMBOURG**
- HÔTEL DU LAC - M. et Mme Hannon, 2 place Châteauneuf. En bordure du Lac. Téléphone direct dans toutes les chambres. Salles pour séminaires. T. (98) 73.05.05
- LE GRAND FOUGERAY**
- LE RELAIS FLAHEREN - Bar-restaurant - Repas d'affaires, V.P. M. et Mme. Janellet. 5, rue de Château. T. (98) 98.20.01

REDOON

- HÔTEL DE LA GARE, chez Jean-Marc Chabouaou - "Rides du Gastro-norm" - Mouquette de foie gras, Nez de St. Jacques à l'ombrelle de choux verts "sauzon", Emmeil de légumes aux endives, carte de desserts faits "à la maison". 10, rue de la Gare, 35 800 Redon. T. (98) 71.02.04.
- LE MOULIN DE VIA - Relais gastronomique - Jean-Paul Chennou, propriétaire chef de cuisine. Spécialités : Saumon fumé à la maison, nos poissons du marché, pot au feu de la mer - coquille St. Jacques en saison, ris de veau à l'oselle sur une tartinade de tomates, gibier en saison. Nos deux cents maisons et les traditions du Morbihan. Réservation carte ouverte les fins. Route de la Gacilly, 56000 Redon. T. (98) 71.05.16.

RENNES

- HÔTEL DE BRETAGNE - M. et Mme L. de la Gare - Hôtel bar-restaurant face à la gare - service rapide cuisine de 10 h à 2 h du matin. T. (98) 79.25.41
- SAINT MALO
- HÔTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel-restaurant - M. Spécialités de fruits de mer et de poissons. Direction : Mme Bertoinville, 2 place du Guet. T. 40.91.27
- LE CAP HENRI, une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialités de poissons et de crustacés. En face de la plage 100, bd Hébert derrière par l'hôtel des Termes. Réservation : 56.02.56

LOIRE-ATLANTIQUE

- BOUGUENAIS**
- RESTAURANT DE L'AÉROPORT - M. et Mme Laroche. Château Bougou. T. 75.14.08

Roll-Meurzioù Menu

Pour bronziser les menus des restaurants et des crêperies, demander la plaquette éditée par Brech Dieux qui donne la traduction des noms des principaux plats (10 F l'exemplaire : B.P. 77, 44900 Le Croisic).

CROISIC (LE)

- GRAND HOTEL DE L'Océan - Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant - M. et Mme. Gastronomie de la Mer - Vivers à honorer et langoustes. T. 23.00.03
- LA VIGIE - Restaurant - Table d'affaires. Michel Pinageau, Chef de cuisine. 10, rue de Versailles. T. 71.58.22 et 70.95.29

NANTES

- Hôtel-restaurant "LE ELAND". Cadre marin extraordinaire (à la mer de tous côtés). Jean-Yves Locaval, chef de cuisine. T. (97) 41.84.11 et 41.84.14. Ouvert toute l'année.
- L'HYPOCAMPE - 3 menus au choix - carte - Spécialités de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine. 17, rue Poincaré. T. (97) 84.26.87

MORBIHAN

- BILLIERS-POINTE DE PEN LAN**
- Hôtel-restaurant "LE ELAND". Cadre marin extraordinaire (à la mer de tous côtés). Jean-Yves Locaval, chef de cuisine. T. (97) 41.84.11 et 41.84.14. Ouvert toute l'année.
 - L'HYPOCAMPE - 3 menus au choix - carte - Spécialités de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine. 17, rue Poincaré. T. (97) 84.26.87

LORIENT

- L'HYPOCAMPE - 3 menus au choix - carte - Spécialités de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine. 17, rue Poincaré. T. (97) 84.26.87
- MULLAC
- AUBREY DE PEN MILOR Hôtel - M. et Mme. Restaurant - René Miroche, 20, route de Vanves. T. (97) 41.87.58
- PORT NAVALO
- L'ESCAPOLLETTE - Bar-restaurant, 10, av. Général de Gaulle (face au square). 56000 Port Navalo. T. 41.26.25 - Ouvert du début avril à novembre.

CAVES BRETONNES

- 22
- ST-BRIEUC
- LES CAVES DU LANGUEDOC - Du vin de pays servi en vrac aux grands crus du Midi - Carrières, Fieux, St. Chéran, Blanquette de Limoux - 3, rue des Genets, 32000 Langueac. T. (98) 91.55.97
- 29
- BREST
- LES CAVES DE MON PÈRE - Pierre Jestin et Fils - Vins fins, spiritueux, confiseries - Distribution de vins en vrac. 8, av. du Baron Lacrosse, Zac de Brest-Kerparadic. T. (98) 02.34.17
- 56
- LORIENT
- LES VINS ARDUBA - vins de toutes provenances - chai de vieillissement en foudre chêne - Cave Conseil, caveau de dégustation. Vaste parking. 56000 Lanester. T. (97) 75.04.12

CAFES

- BRILLERIE DE CORNOUAILLE - Ets F. Tanneau. La Spécialité des Cafés fins. Route d'Armen. 29 5 Plozeau Lanven. T. (97) 52.91
- CAFES ANDRE - Maison Le Bellégar - Bâtiment moderne. 20, rue de La Madeleine, 22000 Guamp. T. 43.73.27

SPORTS

Lutte bretonne

Tournois comptant pour le trophée Pierre Philippe : le 26 mai, à Bertin ; le 7 juillet, à Larmor-Plage ; le 4 août, à St-Kadou en Gouesnach ; le 18 août, St-Loup à Guingamp.

Challenges de Bretagne par équipes : le 10 mars, benjamins et mimés à Châteaufort-du-Paou ; le 24 mars, cadets et juniors à Rennes ; le 15 mars, seniors à Plourzan.

Championnat de Bretagne : le 16 juin, à Elven ; le 28 juillet, à Langueac ; le 16 mai, un groupe de jeunes se déplacera à Massy, près de Paris, pour un tournoi.



Marathon sur fond du Château des Ducs (ph. Daniel Joffraud)

Le 7 avril, le MARATHON DE NANTES

Toute œuvre d'art a besoin pour vivre du regard des autres écrit M. M. Par la présentation, l'expression et le cheminement d'une œuvre sportive très impliquée dans un haut fait de l'histoire humaine, les organisateurs du marathon de Nantes ont toujours recherché un juste équilibre entre le dessin d'un parcours qui corresponde à l'éthique sportive et un contact chaleureux avec un public, qu'il soit celui des passionnés d'athlétisme ou des promeneurs du dimanche.

Le Nantes-Étudiants Club, organisateur de l'épreuve (mémoire Christian Bardon, en souvenir d'un entraîneur du club disparu fin 1980) a recherché une fois encore, sous la houlette de M. Mechin, maître organisateur, le perfectionnement, le "plus" qui confirme la réussite présente et confortent l'avenir.

Le parcours abandonnera cette fois l'île Beauville, agréable cadre de verdure et d'eau, mais quartier d'immeubles administratifs délaissés le dimanche, pour emprunter très largement les rues du centre-ville et arriver devant la Cathédrale. Départ et passage se feront (comme en 84) au Parc de la Beaujoire alors que battra son plein à l'Euro Internationale.

250 Participants sont attendus pour une épreuve qualificative au Championnat de France. La course sera d'ailleurs internationale avec la participation de coureurs des villes jumelles avec Nantes. Le premier masculin recevra 3 000 F et la première féminine 1 000 F, les prix étant ensuite échelonnés selon le classement. Egalement une prime spéciale de 1 000 F ira à tout masculin terminant en moins de 2 h 30 et à toute féminine terminant en moins de 3 h.

Le départ du marathon sera donné à 9 h 30, une course annexée de 12 km partant aussi de la Beaujoire à 10 h.

Pour terminer, livrons-nous au plaisir ludique de tordre le cou à une légende. On sait que l'épreuve sportive du marathon célèbre la mémoire de ce soldat de Milétiade venu en souterrain jusqu'au dernier souffle de sa vie annoncer à Athènes le succès du général attique sur les Perses à Marathon (490 av. J.C.). La distance officielle de l'épreuve 42,195 km, n'est pas comme on le dit toujours, celle qui sépare Marathon d'Athènes mais bien celle du parcours entre le château de Windsor et le stade de White City pour le premier marathon de l'histoire des Jeux Olympiques en 1908 !

DANIEL TRÉHIC

Les 2 cv nautiques de Moërmel

Le Lions Club du Golfe du Morbihan organise, le dimanche 31 mars, sur l'Étang au Duc à Moërmel, un grand week-end de courses de "2 cv nautiques" préparé avec l'appui des Municipalités de Moërmel et de Taupont et l'assistance de la Croix-Rouge, les résultats seront intégrés dans le classement de ces familles en détresse. Le départ sera donné à 10 h.

tro breiz

★ Nombreuses manifestations contre la prochaine fermeture de la centrale nucléaire de Brest...
 ★ Rassemblement des anciens de la 9e DIMA les 1er et 2 avril à St-Malo...
 ★ Rectificatif : les Centres Leclerc ont vendu 800 000 m³ de carburants en 1984...
 ★ Après intervention de René Régnault, une aide de 331 000 F a été octroyée à la s.a. Feillet...
 ★ Le Centre hospitalier de la Beau-chée à St-Brieuc va recevoir un 2è scanner...
 ★ Un des journaux communaux les mieux faits, aux quatre coins d'Évrec, vient de fêter son 100e numéro...
 ★ Le 11 mars à 20 h 30 au CCO de Nantes, conférence de Larry Collinson : "Fortitude, la plus grande opération d'intoxication de l'Histoire".

LIGUE DE BRETAGNE DES SPORTS DE PATINAGE A ROULETTES
 L'Assemblée fédérale annuelle des Clubs des sports de patinage à roulettes a donné lieu à la réélection des différents Comités directeurs.
 La Bretagne est désormais représentée au Comité national de patinage artistique par Marie-Odile Péru (Dinan), au Comité national de course par Emile Golhen (Quintin) et Jean-Pierre Gersin (Lorient), au Comité national de hockey sur roulettes à Carhaix ; les 25, 26 et 27 mai, championnat de France de courses sur piste sur le patinoir de Saint-Brieuc.

ITRON

CONTRE LES RIDES
 Que l'on ait 30 ans ou 40 ans, la peau n'a pas le même aspect, ni les mêmes besoins. C'est pour cette raison que les laboratoires Vichy ont mis au point 2 crèmes anti-rides : l'une des plus efficaces, les premières rides, l'autre lorsque les rides sont déjà installées et que la peau commence à manquer de fermeté. A chaque âge, sa solution : les anti-rides de Vichy sont de véritables crèmes de soins.

POUR LE PLAISIR DU CORPS
 Presque parfum, la crème parfumée Anais Anais est une crème de soin pour le corps qui nourrit la peau en lui apportant en même temps une fraîcheur inégalable. Elle s'applique au sortir du bain sur le corps tout entier.

UNE GRANDE ÉCOLE POUR LE COMMERCE



Le commerce, un secteur en rapide développement offrant des emplois variés (acheteur, chef de produit, directeur de magasin, chef de publicité, responsable des ventes...) et bien rémunérés.
 Le commerce, un secteur demandant des jeunes dynamiques, motivés et ambitieux.
 Le commerce, un secteur où contact, communication, négociation sont des facteurs clés de la réussite.

icd institut international du commerce et de la distribution

Formation en 3 ans permettant d'acquérir :
 - un diplôme d'Etat de portée nationale au cours des deux premières années ;
 - le BTS d'Action Commerciale, - une spécialisation (PME/PMI/International/Marketing) en 3^e année, mettant en pratique les connaissances acquises,
 - une expérience réelle grâce à 4 stages de longue durée.
 Pédagogie active (cas, entraînement vidéo, alternance) et participation à l'association des élèves et anciens élèves.
 Statut Etudiant.

recrutement
 Niveau: Bac, Bac + 1
 Age: 18 ans minimum
 Sessions :
 Mai, Juillet, Septembre

icd institut international du commerce et de la distribution

63, avenue de Villiers 75017 PARIS

Etablissement privé d'enseignement technique supérieur
La garantie d'un diplôme d'Etat, le dynamisme d'une grande école

armor ECONOMIE

LE MAGAZINE DE L'ENTREPRISE

DANS CE NUMERO : LA FRANCHISE

Ce numéro d'Armor Economie est, pour l'essentiel, consacré à la franchise, un style nouveau dans le commerce, et à ses variantes... La franchise : une chance pour le commerce en Bretagne. — Comment choisir son franchiseur ? — Innover, une nécessité pour le commerce de proximité. — Que faut-il faire pour devenir franchiseur ? — Un franchiseur de choc : Louis Le Duff. — Le commerce indépendant a-t-il encore une chance ? — Les différentes formes de commerce associé. — Les Bretons et la franchise...

La franchise : une chance pour le commerce en Bretagne

La franchise qu'est-ce que c'est ? Passons sur les définitions du dictionnaire, des juristes, des responsables du commerce, que vous avez déjà lues quelque part et allons droit au vif du sujet.

La franchise est une bonne formule pour réussir ce qu'un autre a déjà réussi avant vous. Tous les documents sont unanimes sur ce point. C'est là qu'est la clé du système tel qu'il est maintenant pratiqué. En somme, ce qu'un franchiseur offre peut se résumer à ceci : "J'ai réussi, faites comme moi et vous réussirez aussi". C'est simple, la forme moderne de la franchise - ou du franchisage - vient des Etats-Unis ; elle est née de la loi anti-trust de 1929. Le développement de cette forme d'association de commerces sera rapide, car elle facilite le développement des points de vente sans investissements importants pour le franchiseur, puisque le fond appartient au franchisé.

En 1981 le portrait de la franchise au U.S.A. était fait de 1 500 réseaux de franchise, 500 000 points de vente franchisés, 380 milliards de dollars, 4,5 millions d'emplois, le tout concentré à 80 % dans les services. Devant une certaine stagnation, la franchise américaine exporte et l'on trouvera vite des Mac-Donald, du Kentucky Fried Chicken, du Coca Cola et des Holiday Inn dans le monde entier.

En France, comme dans le reste de l'Europe, les premières et timides implantations datent de 1950, mais ce n'est qu'après 1970 que la progression va être rapide. Elle sera accentuée après 1977 pour atteindre en France, en 84-85 les 25 000 franchises que se partagent 400 franchiseurs.

Qui franchise quoi ?

Il existe 4 types de franchises :
 - La franchise de production : le franchiseur est au fabricant qui vend les produits par l'intermédiaire d'un réseau de boutiques franchisées installées selon un modèle de boutiques pilotes dans lesquelles il a testé à la fois les produits, leur présentation, la façon de les vendre, la gestion de l'ensemble. Exemples : Rodier, Pingouin, Baloon, Simone Mahler.
 - La franchise de distribution : le franchiseur ne produit pas, mais fait fabriquer ou acheter une collection de produits qui sont distribués par le réseau de franchisés. Après avoir été surtout répandu dans les produits d'équipement de la maison, le commerce des produits alimentaires se développe sous cette forme.

- La franchise de service : hôtellerie, restauration rapide ou pas, la location des véhicules, les imprimeries rapides, les agences matrimoniales, le service automobile (pot d'échappement) connaît un développement rapide. Les enseignes les plus connues sont Novotel, Ibis, La Briocherie Dorée, Copy 2 000, Milleville, Uni-Centre, Plein-Pot.

- La franchise industrielle, sans doute la moins connue, car moins répandue bien que pratiquée par des marques connues comme Coca-Cola et Yo-plait. Elle est complexe mais consiste à offrir à un industriel un procédé de fabrication associé ou non à une pratique commerciale particulière au produit fabriqué.

La répartition par secteur d'activité et l'évolution sont présentées par le tableau ci-dessous.

RÉPARTITION D'ACTIVITES VARIATION 1981-1983

	FRANCHISEURS			FRANCHISÉS		
	Nombre de franchiseurs	Variation en %		Nombre de franchisés	Variation en %	
	1981	1983	81,83	1981	1983	83,81
1 Equipement de la personne	74	89	20 %	6 470	7 180	11 %
2 Equipement de la maison	54	76	41 %	1 458	2 968	104 %
3 Commerces spécialisés non alimentaires	39	48	23 %	1 247	1 650	32 %
4 Alimentation	29	46	58 %	2 063	3 889	79 %
Sous total commerce	196	259	32 %	11 238	15 487	38 %
5 Services	40	66	65 %	1 170	1 827	56 %
6 Hôtellerie-Restauration	22	36	64 %	167	279	67 %
7 Bâtiment	14	24	71 %	1 316	720*	NC*
Total	272	385	41 %	13 891	18 313	NC

* Chiffre non comparable du fait d'un changement dans l'appréciation des franchisés d'une société

INNOVER

une nécessité pour le commerce de proximité

Le 22 mars s'ouvrira à Paris, Porte de Versailles, la Semaine Internationale du Commerce qui regroupe des manifestations d'importance. Equip-Mag, le Salon du Commerce Associé, License Show (un nouveau) et le 4^e Salon de la Franchise.

Le 25 mars, Michel Crepeau inaugurerà les Assises Nationales du Commerce, où se succéderont à la tribune un nombre impressionnant de P.D.G. de grandes firmes du commerce, de spécialistes de techniques commerciales et pour finir Pierre Bèregovoy.

Nous y serons à ces Assises et nous visiterons les salons, mais nous engageons vivement les commerçants bretons à s'y rendre aussi.

Deux jours à Paris ! Quelle affaire... (Bien sûr on pourrait reprocher aux organisateurs de ne pas mieux utiliser la journée du lundi pendant laquelle beaucoup de commerces sont encore fermés, mais rien ne sera mieux que d'aller sur place se rendre compte si l'on est encore dans le coup, non plus par rapport aux concurrents, aux autres magasins de sa ville mais par rapport aux tendances du commerce moderne.

Quand le GENCOV s'installe un peu partout, quand le Miniel permet à un consommateur de savoir si aujourd'hui il vaut mieux aller acheter la lessive "machin" chez X que chez Y, le commerçant peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux changer de caisse enregistreuse ou de fournisseurs en même temps que la maquette du magasin.

Le petit commerce stagne en Bretagne, dit-on ; n'est-ce pas un peu de sa faute, n'en est-il pas un peu resté dans certaines localités à la notion de foire, au marché du samedi ?

Formule sympathique certes, mais dans les centres commerciaux c'est tous les jours samedi.

Si vous allez au salon, il faut être prêt à regarder les choses en face. Nous sommes en période de turbulence, d'incertitude ; c'est de ces situations que naissent les innovations.

Dieu sait qu'il y a de la place pour innover, mais, avant, il faut faire le ménage ; et ça, c'est vrai, ce n'est pas très amusant.

SERVICE LECTEUR 1

Comment choisir son franchiseur

LES RECOMMANDATIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU FRANCHISAGE

Vous vous intéressez à la franchise dans l'espoir d'y trouver une activité qui vous apporte ce que vous recherchez sur le plan de l'agrément du travail et de l'assistance, et qui vous permette d'atteindre avec le maximum de sécurité une bonne rentabilité de votre capital et de votre travail. Quand vous aurez vu une franchise qui vous intéresse à priori, voici les questions que vous poserez à votre interlocuteur.

1 - Êtes-vous membre de la Fédération Française du Franchising ?

2 - Votre marque est-elle enregistrée (et non déposée) à l'Institut National de la Propriété Industrielle - Date... Numéro...

3 - Quel est l'objet de votre Franchise ?

4 - Combien - Où sont-ils situés - Depuis quand sont-ils ouverts - Pouvez-vous m'en montrer les derniers bilans et comptes d'exploitation.

5 - Combien avez-vous de Franchisés ? - Dates d'ouvertures - Pouvez-vous m'en donner la liste avec les adresses et les numéros de téléphone.

6 - Quel est le montant de l'investissement global ? - Comment se décompose-t-il - Quel est le montant minimum d'apport personnel - Comment aidez-vous à obtenir les prêts nécessaires - Quel retour sur investissement hors salaires peut-on espérer ? - à la 1^{ère} année - En vitesse de croisière.

7 - La notoriété de l'enseigne étant une des bases d'une franchise réussie, pouvez-vous me donner la notoriété spontanée et assistée de la vôtre ? Dans le cas d'une marque récente, avez-vous prévu un budget national de publicité et de quel montant est-il.

8 - Demandez-vous une redevance initiale forfaitaire (RIF) de quel montant ? - Comment la justifiez-vous.

9 - Quel taux de royalties demandez-vous ? - Qu'apportez-vous en contrepartie.

10 - Pouvez-vous me donner un contrat-type ? - Quelle en est la durée (il faut pouvoir amortir vos investissements) - Quelle est l'exclusivité territoriale - Est-il conforme au Code de Déontologie de la Fédération Française du Franchising - Les produits et/ou les services apportés sont-ils décrits en détail - Quelle formation assurez-vous.

Bien sûr, il y a bien d'autres questions à poser, mais d'ores et déjà si vous avez obtenu des réponses satisfaisantes aux questions ci-dessus c'est qu'il s'agit d'un franchiseur organisé et expérimenté.

QUE FAUT-IL AVOIR POUR DEVENIR FRANCHISEUR ?

- D'abord une marque possédant déjà un degré de notoriété et les moyens publicitaires pour entretenir cette notoriété.

- Un savoir-faire : c'est ce qui a fait le succès du franchiseur et qui peut être réitéré par un autre franchiseur.

- Un ou plusieurs pilotes dans lequel les produits et services, la façon de les présenter, de les vendre, ont été testés. Les pilotes serviront aussi à tester à la fois les nouveaux produits, et les nouvelles pratiques de vente. Ceci est indispensable pour maintenir le réseau à un niveau de compétitivité.

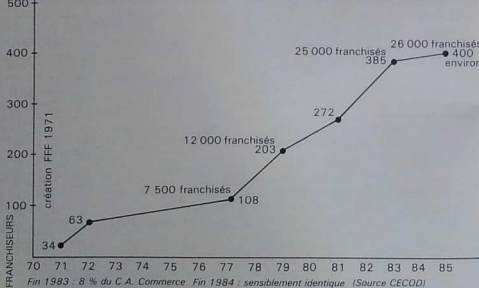
- Une originalité : sans elle, on ne fait que la même chose que le commerçant concurrent. De cette originalité du réseau dépendent beaucoup les chances de réussite.

- La rentabilité. L'interdépendance du franchiseur et du franchiseur implique qu'il y ait rentabilité, chacun participant à la rentabilité de l'autre.

Il est bien évident que la chute d'un franchiseur entraîne celle de ses franchisés ; il importe donc que le franchiseur, quelle que soit son ancienneté, puisse offrir toutes les garanties de stabilité à ses futurs franchisés.

SERVICE LECTEUR 2

CROISSANCE ET ÉVOLUTION DE LA FRANCHISE EN FRANCE



QUELQUES CHIFFRES

• En 1983 la franchise a affiché un taux de croissance de 42 %.

• En 1984 la franchise représentait 8 % de la distribution commerciale.

• On estime qu'en 1985 il y aura en France 26 000 franchisés répartis sur 400 enseignes différentes.

• On estime qu'en 1990 la franchise représentera 20 % du commerce français.

La franchise s'exporte bien - Pronuptia a établi 147 magasins à l'étranger, "5 A See" : 100 magasins, Un Jardin de Plus 30 magasins, Simone Mahler, Rodier, La Carterie, Tout Salon, Yves Rocher exportent également leur franchise.

• 22 500 personnes ont visité le Salon de la Franchise en 1984.

• Une enquête réalisée par l'Institut M.S.G. de Lille a fait ressortir que sur 600 franchisés interrogés - 72 % ont répondu "oui" à la question : "si c'était à refaire ?" - 21 % pensent ouvrir d'autres unités de franchise.

• Un franchiseur sur deux est un ancien commerçant libre.

Rennes-Cork avec Aer Lingus

Aer Lingus nous signale que, pour son nouveau vol direct Rennes-Cork, le départ est avancé au 26 mai (au lieu du 2 juin). D'autre part, une majoration a été apportée au tarif : pour mai, juin et septembre, 1 740 F.A.R. ; pour juillet et août, 1 940 F.A.R.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST MA BANQUE.

CIO
Crédit Industriel de l'Ouest

cette boutique peut être la vôtre !
cherche des franchises en Bretagne

chistera
(RENNES - DINARD - ST-MALO - QUIMPER - ST-BRIEUC...)

RENSEIGNEZ-VOUS !

chistera
3, impasse Cesselin
75011 PARIS
Tél. (1) 356.61.50
demander : Vincent Scarpato

La documentation «LA FRANCHISE CHISTERA» vous sera adressée GRATUITEMENT en retournant le bon ci-contre

Bon à retourner à Chistera
NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
TEL. _____

Que faut-il faire pour DEVENIR FRANCHISÉ ?

D'abord il faut avoir envie de réussir, et avoir envie d'être épaulé pour obtenir cette réussite. En effet, l'échec d'un franchisé portant préjudice au franchiseur, celui-ci mettra tout en œuvre pour que celui-là réussisse, de ce fait, il y a moins de chances d'échec parmi les franchisés que parmi les commerçants indépendants. Mais avant de passer un contrat on procédera à des études préliminaires.

L'étude de la zone de chalandise

C'est le franchiseur qui en détermine les caractéristiques. Certaines franchises ne peuvent réussir en dehors des villes de moins de 100 000 habitants. Ce critère doit être analysé en fonction de la présence de commerces similaires dans cette zone. Les bons franchiseurs qui prospectent des franchises connaissent parfaitement les localités où l'ouverture d'une franchise est possible.

Pour certaines activités, la restauration rapide, les emplacements sont répertoriés très précieusement dans des sections de rues très commerçantes, quelquefois c'est un côté de la rue qui convient. C'est le cas de la Brioche Dorée qui procède sur place à des comptages et analyse les "passants" par enquête. D'autres franchiseurs ne feront pas d'études qu'à la demande d'un éventuel franchisé. Certains franchiseurs ne les font qu'après signature d'un protocole d'accord avec le futur franchisé. Ces emplacements sont très convoités et il faut pouvoir réagir très vite.

Pour les emplacements dans les nouveaux centres commerciaux dont on ne connaît pas encore la clientèle, l'évaluation est faite en fonction de la présence des magasins "locomotives" dont on connaît la clientèle.

Le local

Deux considérations majeures - quelles sont les conditions d'acquisition et d'aménagement ? Est-il exploitable ?

En effet, de ces deux éléments vont découler toutes les données entrant dans le compte d'exploitation prévisionnel.

Chez Simone Malher qui franchise des instituts de beauté où sont prodigués des soins élaborés sur des techniques et des produits

originaux, on connaît très bien le rapport qui existe entre la superficie du local, le nombre de cabines de soins que l'on peut y installer, le nombre d'esthéticiennes qu'il faudra employer, le chiffre d'affaires qui pourra être réalisé, le stock de produits qu'il faudra avoir, et sa vitesse normale de rotation. Les coûts d'installation au mètre carré sont connus, il suffit alors de prendre en compte les coûts d'acquisition du local, les charges fixes, les frais financiers si le franchisé doit emprunter de l'argent, de mettre le tout en équation pour savoir si une installation peut être envisagée ou non.

La réponse est immédiate, les données sont établies à partir des comptes d'exploitation réels des instituts pilotes. Il y a bien sûr des imprévisibles, le plus important étant la faculté d'adaptation du futur franchisé aux pratiques du franchiseur.

Le compte d'exploitation prévisionnel

Si la réponse de la première analyse est favorable on procédera à une analyse plus détaillée qui débouchera sur le compte d'exploitation prévisionnel, pièce maîtresse du dossier.

Il servira surtout pour les démarches auprès des organismes financiers. Rares sont en effet les postulants - sauf le commerçant installé qui réalise une franchise dans le même type de commerce - qui dispose de tous les fonds nécessaires pour s'installer. Les sommes varient beaucoup, pour une franchise de distribution et un commerce de proximité elles se situent en général entre 200 000 et 500 000 francs selon l'importance et la valeur du stock de départ.

Inutile de préciser que les études sont d'une autre envergure et fort complexes lorsqu'il s'agit de franchise industrielle ou de celle d'un hôtel de 250 chambres. Bien que là aussi Novotel ou Holiday Inn ont réuni toutes les données nécessaires à l'appréciation d'un projet, la démarche est la même.

Le contrat

C'est l'aboutissement de ces études, les conditions sont aussi très variables et bien que non généralisé, le principe de la franchise est le plus souvent basé sur : le paiement d'un droit d'entrée, sous la forme d'une somme forfaitaire - Le règlement de royalties sur des bases qui varient selon les types de franchises et les franchiseurs, ceci en contrepartie de la mise à disposition d'un savoir-faire éprouvé, contrôlé, vérifié et de son exploitation sous une enseigne dont la notoriété est connue et entretenue par le franchiseur. Le contrat est presque toujours associé à des exclusivités, soit des produits vendus par le franchisé, soit de la zone de chalandise.

Le contrat de franchise définit les droits et obligations des parties - il visera à assurer une bonne gestion des affaires à la fois par le franchiseur et le franchisé.

Le contrat sera établi en termes clairs, dans la langue nationale du franchisé.

Le contrat de franchise spécifiera notamment les points mentionnés ci-dessous, étant bien entendu que les dispositions adoptées seront compatibles avec le droit national ou communautaire.

Les modalités et conditions de paiement des droits et royalties :

- la durée du contrat et la base de renouvellement, l'époque et la durée du préavis ;

- les droits du franchiseur préalablement à la cession par le franchisé ;
- la définition des "droits territoriaux ouverts" accordés au franchiseur, y compris des options (si accordées) sur des territoires avoisinants ;
- une base pour la répartition des actifs affectés par le contrat si le contrat prend fin, et sa vitesse normale de rotation. Les coûts d'installation au mètre carré sont connus, il suffit alors de prendre en compte les coûts d'acquisition du local, les charges fixes, les frais financiers si le franchisé doit emprunter de l'argent, de mettre le tout en équation pour savoir si une installation peut être envisagée ou non.
- les obligations du franchiseur : fournir des comptes et des données de fonctionnement, recevoir une formation et accepter des procédures d'inspection ;
- la coordination des actions n'est pas toujours aisée, entre le propriétaire du local ou l'agent immobilier qui est impatient de signer, la banque qui hésite, et le franchiseur qui demande des compétences, il y a souvent des frictions.

Bien souvent il lui faudra convaincre qu'il est maître de la situation.

C'est dans cette phase de préparation que le futur franchisé peut le mieux faire valoir ses capacités de coordinateur, voire de chef d'entreprise. Ce sont celles dont il aura besoin tout au long de l'exploitation de sa franchise.

La formation

Enfin il lui faudra recevoir une formation. Elle sera d'autant plus longue - rarement plus de quelques semaines - que les particularités de la franchise, des produits, des services offerts, de la gestion seront difficiles à assimiler. Une franchise qui n'est pas associée à une formation est rarement une bonne franchise, puisque le succès est basé sur des particularités. Et les particularités, il faut bien les apprendre. Les franchisés qui ne réussissent pas sont le plus souvent ceux qui ont voulu personnaliser, interpréter les éléments de la franchise sur laquelle est basé le succès.

Le feedback

Mais il faut cependant souligner que la franchise ne fonctionne pas ou ne devrait pas fonctionner dans le sens franchiseur-franchisé. Il est fréquent qu'au cours de réunion, de symposium, les franchisés fassent part de leurs constatations et fassent des suggestions. Bien que le franchiseur puise son expérience dans l'exploitation de ses magasins pilotes, une franchise ne peut être statique, le franchiseur doit perpétuellement innover et pour le faire il a besoin du concours de ses franchisés. Comme lui par ses "pilotes" ils sont sur le terrain et sentent les évolutions. Tout bon franchiseur dispose du reste, d'un réseau d'agents qui visitent les franchisés et assurent la liaison avec le franchiseur. Si les avis concordent, il vaut mieux en tenir compte.

Service Lecteur 3

UN FRANCHISEUR DE CHOC LOUIS LE DUFF ET LA BRIOCHE DORÉE

"Brioche Dorée", vous connaissez ?

Elle est née en 1976 dans la tête de Louis Le Duff, originaire de la région de Brest, encore un - et maintenant il fête l'ouverture du 100e point de vente, et pas des moindres - sur Times Square à New York. La chaîne compte 70 points de vente en France, 30 à l'étranger.

Là-bas, aux U.S.A., Canada, Grande-Bretagne, Belgique, Hollande, le croissant prend la place de la brioche et voilà à 38 ans, un patron qui en dix ans, en partant de rien, a monté une affaire qui fera près de 400 millions de francs de chiffre d'affaires dans une formule originale de restauration rapide.

En fait, Louis Le Duff c'est "La Brioche Dorée" en France, "Paris Croissant" à l'étranger et "Restaurel", une société de gestion de restaurants de collectivités. Le tout mené fort habilement et à un train d'enter par ce gaillard doué d'une énergie redoutable.

Savoir faire et s'adapter

Mais il n'a pas suffi d'être américain, de savoir convaincre, de transmettre son enthousiasme. Il fallait d'abord savoir faire. Ça, Louis Le Duff est allé l'apprendre aux U.S.A. D'abord un "Master en Business Administration" avec pour spécialité la gestion hôtelière. Puis 3 ans de stages dans différentes chaînes de restauration rapide à Montréal, New York, Boston. Il estime avoir compris et rentre au pays. La Crise ! Il ne connaît pas, il a démarré en plein dedans. Et pourtant la restauration rapide en France est encore au "Self" à plateau qui refuse du monde à midi mais étudie vite le matin et l'après-midi. Alors ? Un jambon-beurre pratiquement sans jambon ni beurre, un wimpy mais cuit ? Une crépe qui vous brûle les doigts ? Il y avait de la place pour autre chose, il fallait trouver quoi !

Il démarre "Restaurel"

Le Fast-Food bat de l'aile en France pour diverses raisons, le restaurant de collectivités par contre marche bien. C'est là qu'il va démarrer. Les banques d'abord, elles peuvent payer d'avance, cela réduit les problèmes financiers et voilà Louis Le Duff à la tête de plusieurs gérances libres de cafétérias et de restaurants d'entreprises.

En 5 ans, il prend 50 % du marché breton de la restauration en entreprise tout en assurant son implantation en Normandie et en Touraine. Malgré tout, ce qui l'intéresse c'est de faire de la restauration rapide à la française. Il scrute, il cherche, analyse les échecs de ses concurrents, teste des produits qu'il a mis au point, ouvre un premier point de vente à Brest et un autre à Rennes. Ce seront ses laboratoires de produits et de technique de vente.

Son souci - vendre du matin au soir aussi bien des produits à consommateur sur place que des produits à emporter.

La savante ronde des produits faits sur place

La technique est maintenant rodée. Le matin à l'ouverture - café, croissants - le creux de onze heures - pain au chocolat, chausson aux pommes. À midi, les quiches, croque-monsieur, sandwichs, et toute la gamme des tartes et desserts. L'après-midi place au salon de thé ou une brioche à emporter. Le soir enfin, un sac plein de croissants pour le petit déjeuner du lendemain.

Les produits se remplacent sur les présentoirs et la vitrine selon les heures de la journée, pour satisfaire en souplesse à la demande de la clientèle.

Comme dans une boulangerie ou pâtisserie, les produits sont cuits sur place à partir de savantes pâtes de base qui elles, sont préparées industriellement. Un astucieux mélange de pratiques artisanales et techniques industrielles, ce qui permet de maintenir à un haut niveau de qualité des produits très traditionnels.

Alors finalement, Louis Le Duff est-il pâtissier, boulanger, restaurateur, quel genre de patron est-il ?

Ce qui frappe le plus à l'entendre parler de son affaire, c'est l'impression qu'il donne de ne jamais avoir envisagé, mieux visualisé, autre chose que la réussite.

Quand il parle de ses prévisions pour 1985, qu'il vous griffonne sur un papier le chiffre des points de vente qu'il aura en 1989 (200), c'est comme s'il les avait. D'où tient-il donc cette fabuleuse confiance en lui ?

ETRE PATRON en Bretagne



"D'abord, notre technique - il n'emploie pas le singulier - est maintenant bien au point. Ce qu'il faut c'est savoir communiquer son enthousiasme. Ça, c'est sûr - il en a pour toute l'équipe. Nous sommes là pour gagner et pas pour prendre des claques. Nos objectifs sont clairs, mais ce sont ceux que se fixent les responsables de nos points de vente. Vous me demandez ce que c'est que d'être patron ? dans les points de vente, je ne suis pas le patron, les responsables sont chez eux."

Tout le système est basé sur la délégation de responsabilité, la motivation, "donnez-leur de la considération, M'sieur, c'est essentiel. Ils vous suivront".

Participation et mobilité

La participation ? "Bien sûr, chaque année je redistribue en moyenne l'équivalent de 15 % de la masse salariale".

Il n'en a pas parlé, mais le succès de cette affaire nous paraît être la grande mobilité du patron. Ce patron là est partout à la fois, et il est disponible. Au téléphone, le propos est bref, direct, le ton est ferme mais sans rudesse, les instructions sont précises et sans ambiguïté. Mais surtout, il est de ces gens qui se sentent à l'aise sur n'importe quel point de la planète, d'où sa réussite internationale. La mentalité anglo-saxonne, les façons de faire américaines ou canadiennes ne lui posent pas de problème. Il est très positif, concret et le consensus de l'anglais lui va bien.

Cette mobilité, il l'a transmise à son affaire. Un coup dur quelque part ne met pas l'édifice en danger car ce n'est pas une organisation pyramidale "même si elle dépend d'une gestion globale, chaque affaire est un micro-marché" mais la vigilance est tout de même là - les coûts variables sont établis tous les jours.

C'est un vrai manager. Plus jeune il jouait au foot. "A quel poste ? Capitaine !". En ou, pour ce meneur d'homme (1 100 personnes dont 250 aux Etats-Unis, 50 en Europe), le reste en France (400 en Bretagne), il n'y a pas d'autre poste possible.

Après avoir investi dans l'acquisition de points de vente - des succursales gérées par des salariés. Après avoir bien "essayé les pâtes", la Brioche Dorée s'ouvre à la Franchise - un bon moyen de se développer en limitant les investissements - bientôt 25 % des points de vente seront des franchises. Une enseigne dont la notoriété ne fait qu'augmenter sera certainement convoitée.

Pour assurer l'avenir, il investit dans la recherche, car tout cet édifice repose sur le maintien de la qualité. Que cherche-t-il ? La dessus, il sera muet. On le comprend. Son succès est de plus en plus remarqué. Sera-t-il copié ? Peut-être mais il ne sera pas facile de devancer de Breston !

GUY CHEVALLIER

Foires-Expositions-Salons

- AVRIL**
- Foire internationale de Nantes : 5 au 15 avril.
 - Foire de Saint-Brieuc (foire de printemps) : 12 au 15 avril.
 - Foire internationale de Lille : 13 au 22 avril.
 - Salon "le cadeau de l'entreprise", Paris : 15 au 19 avril.
 - Salon de l'Informatique et de l'Automatisme, Lyon : 16 au 20 avril.
 - Salon international des traitements de surfaces et finition industrielle, des fours et équipements thermiques, Paris La Défense : 16 au 20 avril.
 - Salon du médecin, Paris (Centre International) : 25 au 28 avril.
 - Salon du matériel ostrécicole, La Tremblade : 26 au 29 avril.
 - Foire internationale de Rennes : 27 avril au 4 mai.
 - Foire internationale de Paris (Porte de Versailles) : 27 avril au 8 mai.

Le Commerce Indépendant a-t-il encore une chance ?

Les contraintes imposées par la grande distribution, aidées par la mobilité accrue des consommateurs ont profondément modifié le commerce, en Bretagne comme ailleurs. Les centres commerciaux implantés près des grands axes routiers drainent vers eux les consommateurs des zones rurales. Quelles chances reste-t-il au commerce traditionnel dit "de proximité" ?

Il peut encore survivre grâce à la personnalité du commerçant et de son magasin - à Vannes on trouvera des quincailleries pour vendre des pointes au poids et à Quimper plusieurs pâtisseries luttent pour la première place - tout dépend de son dynamisme, de sa vigilance quant aux produits qu'il sélectionne, de la clientèle qu'il reçoit, de sa disponibilité à accueillir et conseiller.

Mais combien de temps encore pourra-t-il dire "je n'ai pas ce que vous cherchez, mais voyez donc chez untel..."

La qualité du service à du mal à faire face aux promotions des mammoth de la distribution. Elle manque souvent, comme manque l'animation du point de vente. Faire de la réclame est très souvent perçu comme dégradant pour le prestige du commerçant, alors que les soldes finissent par être si fréquents que l'on se demande qui est assez sot pour acheter au prix de l'étiquette. Quand verrons-nous les commerçants d'une petite localité organiser une véritable animation commerciale ?

Autre chose que ces bruyantes quinzièmes "à tout vendre" qui n'attirent que les sans sous ou qui ne présentent que des articles démodés et invendables même à un prix barré. Quand organisera-t-on de véritables promotions sur des articles locomotives, des actions biens orchestrées offrant vraiment un bonus à ceux qui achètent et non pas à celui qui par chance se retrouvera au volant d'une voiture dont il n'a pas envie ni besoin.

Pourquoi ne pas prendre modèle sur les grandes surfaces pour organiser des promotions ? Pourquoi ne pas demander conseil à ceux dont c'est le métier ? Agence de Publicité, spécialiste de la promotion des ventes sont toujours pleins d'idées. Leur mise en œuvre n'est souvent qu'une question de solidarité entre participants qui se présente plus en concurrent qu'en membre d'une même confrérie.

Ensemble ils peuvent réussir, peut-être aussi y perdront-ils un peu de leur liberté mais n'est-ce pas mieux qu'une "liquidation totale avec cessation d'activité" ?

Service lecteur 4

Les différentes formes de commerce associé

Si dans ce numéro nous traiterons surtout de la Franchise, il ne faut pas oublier que les commerçants indépendants peuvent s'associer en utilisant d'autres formules tout en conservant leur entité juridique et fiscale. En théorie, il y a deux types de groupements :

- Les groupements horizontaux : soit l'achat (coopératives, centrale d'achat), soit de vente (magasins collectifs, centres commerciaux).
- Les groupements verticaux qui réunissent les détaillants avec leurs fournisseurs sous forme de chaînes volontaires ou de franchise.

En fait dans la réalité les associations ne sont pas aussi tranchées. Pour rester dans les principes, voire la législation, voici leurs caractéristiques réciproques.

Les coopératives : formes d'associations qui existent depuis 1885 ont fait l'objet d'une législation dont les derniers arrêtés datent de 1972 et 1977.

Dans une coopérative, chaque membre adhère bénéficiaire de services communs : sélection de fournisseurs, achat, fourniture d'équipement et de matériel de vente, construction, acquisition, location de magasin et d'entrepôt, assistance à la technique de gestion. De plus en plus, les coopératives offrent maintenant une enseigne commerciale et des campagnes de publicité.

Les centrales d'achat. Elles ne font pas l'objet de réglementations particulières. Ce sont des sociétés commerciales chargées de grouper les achats d'autres commerçants, avec lesquels elles ont signé un contrat. Ces contrats évoluent de plus en plus pour inclure une forme d'affiliation comprenant l'exploitation sous licence d'une enseigne commerciale, de marque de publicité et une assistance technique sur le plan marketing, comptabilité, gestion formation. Vini-rix, Mammouth, Suma, sont des exemples de cette forme d'association.

Les magasins collectifs. Selon la loi du 11 juillet 1972, ce sont soit des G.I.E., des sociétés coopératives de commerçants, des sociétés anonymes, qui exploitent selon des règles communes leur fond de commerce sans en aliéner la propriété. Le droit d'utiliser une surface commerciale déterminée du magasin résulte de la possession d'un certain nombre de parts ou d'actions qui ne représentent pas la valeur du fond. Le plus souvent n'accepte de nouveaux membres qu'avec l'accord de l'assemblée générale au départ de l'un d'entre eux, il a droit au remboursement de la valeur de ses parts augmentée, le cas échéant, d'une plus value.

Les centres commerciaux : autre regroupement de vente. Ils sont constitués par un ensemble de commerçants indépendants qui s'installent dans un ensemble immobilier qui loue des emplacements. Ces centres disposent d'une ou plusieurs enseignes "locomotive" comme Rallye, B.H.V., Le Printemps, qui assurent le mouvement de la clientèle.

On distingue trois types de centres :
- d'intérêt régional : ils correspondent à une zone de chalandise de 200 000 habitants et couvrent de 50 à 80 000 m²
- d'intérêt local : 15 à 25 000 m²
- d'intérêt de proximité : 500 à 10 000 m²

La formule n'a pas de réglementation particulière, ce sont le plus souvent des G.I.E. qui gèrent le centre selon des dispositions propres à chaque centre. En général, elles comprennent : l'animation, la publicité, l'accueil etc. Le commerçant utilise sa propre enseigne et exploite son fond librement ; selon la dimension du centre le contrat de location comporte une clause définissant le nombre de commerces du même type que le centre peut accueillir. On trouvera dans ces centres beaucoup de franchisés. De création récente, l'accès au centre se fait sans pas de porte.

Les chaînes volontaires : leur création en Europe date de 1950 ; ce sont des groupements contractuels qui lient plusieurs détaillants à un grossiste, lui-même souvent associé à d'autres grossistes. L'ensemble fonctionne comme une société à capital variable ou comme un G.I.E. qui offre un peu le même service qu'une centrale d'achat. Certains fonctionnent dans le cadre d'association, selon la loi 1901. Ce regroupement a pour but d'obtenir des prix et des conditions d'achats plus avantageux, une sécurité des approvisionnements et un assortiment de marchandises plus étendu. On trouvera une grande variété de contrats impliquant ou non l'obligation de certains achats exclusifs ou l'adhésion à des services annexes des contrats d'approvisionnement.

Les possibilités d'association sont donc variées et comme pour le reste du commerce la transaction est toujours présente. C'est à qui sera le plus malin pour offrir ou obtenir le contrat le plus avantageux. Une chose est certaine, l'association, si elle apporte des avantages, implique presque toujours des contraintes et une perte d'indépendance.

Le problème, en fait, est de savoir si un commerçant peut encore être indépendant.

LES BRETONS ET LA FRANCHISE

Il n'existe pas de chiffre précis concernant la part que la franchise a sur le commerce de distribution. Au dire des franchiseurs que nous avons interrogés la franchise serait peu développée dans notre région. Ceci est dû en partie au petit nombre de villes de dimension compatible avec les critères de certains franchiseurs.

Quant aux Bretons franchiseurs nous en avons relevé 7 :

Armor-Lux à Quimper ; La Brioché Dorée à Rennes ; Châtillon-Chocolatier à Brest ; Lemoux Bernard à Iffendic ; Cuisine Plus à Quimper ; Yves Rocher à La Gacilly et Paris ; Sangrios à Languéux.

Avons-nous oublié quelqu'un ?

SERVICE LECTEUR 5

Journées sur l'action sociale et médico-sociale précoce

Le Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée (C.R.E.A.I.) de Bretagne organise les 26 et 27 avril deux journées régionales sur "L'action sociale et médico-sociale précoce". Les objectifs sont doubles : faire le point sur les recherches récentes en matière de développement de l'enfant.

C.R.E.A.I., 91, rue Jean Guiffennou, Rennes.

Relations publiques

Dans le dossier Armor Economie consacré le mois dernier aux cabinets-conseils, une adresse à "sauter" : celle de l'agence de relations publiques "Communiques" animée par Chantal Jolivet (3, quai Lamennais, Rennes - 99) (79,60,99).

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

- Fédération Française du Franchising, 9, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. (1) 260.00.22.

- Fédération Européenne du Franchising, 5, avenue de Broqueville, B. 1150 Bruxelles (Belgique). Tél. 02 736.64.64

- Fédération Internationale du Franchising, International Franchise Association, 1025 Connecticut avenue, NW Suite, 1005 Washington DC 20036 U.S.A. - Tél. 202.659.07.90.

- C.E.C.O.D. (Centre d'étude du commerce et de la distribution), 19, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. 281.91.33.

- Fédération Française des Chaînes Volontaires Nationales, 28, rue des Petites Ecuries, 75010 Paris - Tél. (1) 523.08.52.

SERVICE LECTEUR 8

la banque de Bretagne

à l'écoute du COMMERCE

Installation,
Reprise,
Agrandissement,
Etc...

Nos formules de financement à conditions privilégiées vous concernent peut-être.

INTERROGEZ-NOUS !



- BIBLIOGRAPHIE**
- Technique et Pratique du Franchising ; Structures Moderne de Développement. Chambre Nationale des Conseillers Financiers. Paris 1975. Dunod Entreprise série gestion commerciale et marketing, 145 pages.
 - Guide pratique du Franchising, A. Husson Dumoutier et L. de Montarlot. Entreprise Moderne d'Édition, 17, rue Viète, 75017 Paris.
 - Livre Blanc de la Franchise, CECOD, 19, rue de Calais, 75009 Paris, 1983.
 - Panorama du Commerce Indépendant Organisé. Collection "Dossier ouvert", Octobre 1978. En vente au Ministère du Commerce et de l'Artisanat, 41, quai Branly, 75007 Paris.
 - La Franchise Commerciale et Industrielle, J.P. Clément, 1981. Entreprise Moderne d'Édition, 17, rue Viète, 75017 Paris.
 - Comment négocier une Franchise. Olivier Gast et Martin Mendelssohn. Editions du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris, 1981.
 - Le Mensuel du Commerce Associé. Franchise Magazine, 15, rue Marcel Sembat, 13001 Marseille - Tél. (91) 08.42.84.

SERVICE LECTEUR

REMPLIR AVEC PRECISION ET CERCLER AU VERSO

NOM PRENOM _____
 RAISON SOCIALE _____
 ADRESSE _____
 COMMUNE _____
 BUREAU DISTRIBUTEUR OU PAYS ETRANGER _____
 TEL _____ CODE POSTAL _____
 ACTIVITE DE LA SOCIETE _____
 ABONNE OUI NON



Prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises

La Convention de Prêt d'Honneur signée entre l'Association des créateurs d'entreprises des Côtes-du-Nord et la Banque de Bretagne le 25 novembre 1983 vient d'être renouvelée jusqu'au 31 janvier 1986 et le montant de l'enveloppe totale est porté à 1 000 000 F (un million de francs).

A cette occasion, le président de l'Association, Bernard Legu, précise : "Le taux de réussite actuel des entreprises nouvellement créées appartenant à des clubs est supérieur à 80 % au bout de trois ans d'existence contre 40 % en moyenne au niveau national", et il commente :

"De nos jours, fonder sa propre société, beaucoup y songent probablement depuis longtemps et les créations sont bien souvent consécutives à un licenciement, à une période de chômage plus ou moins longue qui entraîne la traduction effective d'un projet auquel les aides à la création doivent ensuite donner corps. Afin d'avoir un maximum de réussites, nous avons besoin de l'effort conjugué des organismes sociaux, des administrations, des banques et de tout autre facteur qui doivent concourir à inciter à la création d'entreprise. Et c'est pourquoi nous sommes très sensibles à l'effort et à l'intérêt que porte la Banque de Bretagne envers les créateurs d'entreprises."

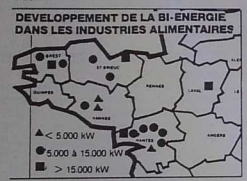
Pour sa part, le directeur général adjoint de celle-ci, Didier Lacour, rendit hommage à ceux qui osent : "Vous nager à contre courant. Vous vous engagez personnellement, vous et votre famille. Vous remettez en cause votre vie, votre confort, votre rythme de vie, votre patrimoine peut-être. Apparemment, l'heure est plutôt à la morosité. La situation économique n'est pas encourageante et malheureusement, la région de St-Brieuc n'est pas épargnée. Vous, vous êtes des "anti-crise". De votre audace naîtra, nous l'espérons tous, votre succès. Nous voudrions être, tous, ici, comme ces gréifs africains qui entourent le nouveau-né en lui chantant le destin heureux qui l'attend. Mais ne nous leurons pas, la route est longue et la création d'entreprise, comme toute création, n'est pas un acte fini : c'est la mise en mouvement d'un devenir qu'il faudra gérer, corriger, développer, enrichir."

Le 1^{er} prix de l'électricité à la SPI de Berric

La Bretagne a été la première à voir remettre par EDF un "Prix de l'Electricité". EDF souhaite en effet distinguer chaque année parmi ses clients français des entreprises particulièrement performantes dans l'utilisation de l'électricité. La Direction régionale de Nantes s'est portée volontaire pour inaugurer en 1985 la réalisation de ce projet.

Les résultats remarquables de la Bretagne le désignent particulièrement pour bénéficier la première de cet effort supplémentaire. Signaux que l'an prochain, Rennes accueillera le "Prix du Gaz".

En présence de M. Laroutour, directeur adjoint de la Distribution EDF-GDF, le jury, présidé par Jacques Le Monnier, directeur régional, a remis à l'entreprise lauréate - la Société de Protéines Industrielles, de Berric (Morbihan) - en présence de nombreuses personnalités, un prix d'une valeur de 45 000 F HT. Celui-ci, choisi en accord avec le gagnant, est destiné à améliorer sa compétitivité et la qualité de sa fourniture en électricité. Il s'agit d'un accélérateur de particules, qui permettra à la S.P.I. de réaliser de façon encore plus rentable la deshydratation de la viande de poules par micro-ondes.



Deux accès d'une valeur de 10 000 F chacun ont également été remis à la Société des abattoirs Louis Gad (Finistère), pour la mise en œuvre de divers procédés d'économie et de récupération de l'énergie ; la Société Bretonne d'Oxycoupage (Morbihan), pour la mise en œuvre d'une torche à plasma et un esprit d'innovation et de recherche de solutions performantes.

SERVICE LECTEUR

N° 3	1	16	31	46
	2	17	32	47
	3	18	33	48
Mars	4	19	34	49
85	5	20	35	50
	6	21	36	51
	7	22	37	52
	8	23	38	53
	9	24	39	54
	10	25	40	55
	11	26	41	56
	12	27	42	57
	13	28	43	58
	14	29	44	59
	15	30	45	60

CERLER LE NUMERO CORRESPONDANT A L'INFORMATION DEMANDEE. REMPLIR AVEC PRECISION LE VERSO ET RETOURNER SANS ENVELOPPE TIMBRÉE A :

armor ECONOMIE

Guy CHEVALLIER
LOQUELTAS
56390 GRANDCHAMP

PRÊTS BONIFIÉS À L'ARTISANAT

Le Crédit Mutuel vient d'accéder à ce qui, jusqu'à présent, restait le privilège de certains réseaux bancaires : la distribution des prêts bonifiés à l'artisanat.

Cette décision du Ministre des Finances a été prise à l'issue d'une adjudication au bénéfice des réseaux offrant le taux le plus bas ; elle constitue une brèche dans les monopoles de distribution du crédit et une étape vers une banalisation du crédit à laquelle le CMB, pour sa part, toujours soustrait.

L'enveloppe accordée au Crédit Mutuel sur pour 1985 de 225 millions de francs. Sur cette base, le CMB pourra mettre à la disposition de ses sociétaires une enveloppe de 80 millions de francs.

Ces prêts bonifiés pourront être accordés au taux de 9,10 %, pour le financement de la création ou de la reprise d'entreprise, et au taux de 10,63 % pour des investissements visant au développement.

Il s'agit là, estime le CMB, d'une mesure importante pour l'économie bretonne, nos 52 000 artisans représentant une catégorie d'entrepreneurs particulièrement dynamiques.

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

Un nouveau service télématique : Domi-Collectivités locales

Chaque année, pour le 31 mars, les conseils municipaux doivent avoir déterminé les parts respectives des différentes taxes locales dans le budget communal. Cet exercice - difficile s'il en est - est important : il a une incidence directe sur les charges des contribuables ; il permet d'ajuster la fiscalité aux objectifs définis dans un programme d'action. Pourtant, il apparaît que seulement 20 % des communes utilisent les libertés de choix que leur offre la réglementation fiscale pour fixer les taux des divers impôts. La complexité des mécanismes est souvent la principale cause de cette situation.

C'est pour faciliter la tâche des responsables des 1 266 communes bretonnes que le CMB a créé un nouveau service télématique appelé Domi-Collectivités locales. Il a pour objet de permettre aux communes de mieux maîtriser les problèmes de leur fiscalité en réalisant des simulations fiscales sur écran vidéo. Le programme proposé par la banque de données doit permettre aux responsables municipaux d'effectuer, le plus simplement possible, le calcul des taux des quatre taxes directes locales et d'apprécier l'incidence des différentes possibilités pour chaque contribuable. Ces simulations sont possibles sans aide extérieure et en toute confidentialité puisque les données enregistrées par l'ordinateur sont effacées dès que l'opération est terminée. Elles peuvent, en outre, être effectuées au jour et à l'heure choisis par les responsables, en séance de conseil municipal, par exemple. Ce service est totalement gratuit.

Cheknennou evit ar Brezhoneg

Crédit Mutuel de Bretagne

LE SEUL A VOUS PROPOSER LE CHEQUIER EN BRETON

le carnet

"A la recherche de votre santé"

Une importante manifestation concernant la Recherche et la Santé est organisée par le C.C.S.T.I. à destination du grand public et mobilise l'ensemble de la communauté scientifique intéressée par ces problèmes.

La Halle de la Villette qui abrite l'exposition "A la recherche de votre santé" (jeux, maquette, panneaux, films, documentations, démonstrations, etc...) sera implantée sur la Place de la Mairie de Rennes du 14 au 16 mars ; elle permettra de mettre en valeur la seule unité INSERM de France.

Ces prêts bonifiés pourront être accordés au taux de 9,10 %, pour le financement de la création ou de la reprise d'entreprise, et au taux de 10,63 % pour des investissements visant au développement.

Il s'agit là, estime le CMB, d'une mesure importante pour l'économie bretonne, nos 52 000 artisans représentant une catégorie d'entrepreneurs particulièrement dynamiques.

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

Un nouveau service télématique : Domi-Collectivités locales

Chaque année, pour le 31 mars, les conseils municipaux doivent avoir déterminé les parts respectives des différentes taxes locales dans le budget communal. Cet exercice - difficile s'il en est - est important : il a une incidence directe sur les charges des contribuables ; il permet d'ajuster la fiscalité aux objectifs définis dans un programme d'action. Pourtant, il apparaît que seulement 20 % des communes utilisent les libertés de choix que leur offre la réglementation fiscale pour fixer les taux des divers impôts. La complexité des mécanismes est souvent la principale cause de cette situation.

C'est pour faciliter la tâche des responsables des 1 266 communes bretonnes que le CMB a créé un nouveau service télématique appelé Domi-Collectivités locales. Il a pour objet de permettre aux communes de mieux maîtriser les problèmes de leur fiscalité en réalisant des simulations fiscales sur écran vidéo. Le programme proposé par la banque de données doit permettre aux responsables municipaux d'effectuer, le plus simplement possible, le calcul des taux des quatre taxes directes locales et d'apprécier l'incidence des différentes possibilités pour chaque contribuable. Ces simulations sont possibles sans aide extérieure et en toute confidentialité puisque les données enregistrées par l'ordinateur sont effacées dès que l'opération est terminée. Elles peuvent, en outre, être effectuées au jour et à l'heure choisis par les responsables, en séance de conseil municipal, par exemple. Ce service est totalement gratuit.

Cheknennou evit ar Brezhoneg

Crédit Mutuel de Bretagne

LE SEUL A VOUS PROPOSER LE CHEQUIER EN BRETON

STAGES

★ Tri-Kendalc'h - stages du 1^{er} au 5 avril : accordéon diatonique (Yann Douz) 1 020 F - violon (M. Quémener) 1 020 F - guitare (M. Chaperon) 1 020 F - bombarde (C. Caron) 1 020 F - sonnet de couple (P. Janvier) 1 020 F - cornemuse (J.C. Barc) 1 020 F - danses irlandaises avec des monteurs venant d'Irlande 1 150 F - relecture (J. Leloutec) 570 F. Le prix du stage comprend de la pédagogie, la restauration et l'hébergement.

★ Actions économiques et développement... Une formation en milieu rural, pour le milieu rural, du 18 au 22 mars au Foyer rural de Lampaul-Pouldalmeizau (29) ★ Qualification Canoe stage B.A.F.A. du 30 mars au 8 avril à Renx (Morbihan) ★ Qualification Voile, randonnée nautique du 1^{er} au 10 avril à l'île Tudy ★ Stage chanteurs-sentiers du 9 au 14 avril au Foyer rural de Lampaul-Pouldalmeizau. Rens. : U.B.A.P.A.R. Mamer Prat, 29127 Plomodiern. Tél. (98) 81 58 44.

★ Le Savoir-Vivre moderne... Ce séminaire de 22 heures prépare à faire face à toutes les situations de la vie en société. Découvrez ou redécouvrez les règles d'or du Savoir-Vivre aujourd'hui. Valorisez-vous vis-à-vis de votre entourage, contribuez à créer un climat d'agrément dans les relations humaines. Dirigée par Jacqueline Humery, journaliste et écrivaine, cette formation individuelle en petites groupes utilise les techniques les plus performantes de la psychologie des comportements. Rens. et ad. : Contact-Essor, 65 67, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 265 84 85.

★ Pendant les vacances de Pâques, stage d'information, initiation de Basic, du 1^{er} au 6 avril. Rens. Auberge de Jeunesse de Saint-Guen, 22630 Mûr de Bretagne. Tél. 08 54 34.

★ Musique traditionnelle, accordéon diatonique, vielle, sonnet de couple, kan ha diskann... 20 et 21 avril au Centre de vacances de Kerallac à Plestin les Grèves. Rens. (98) 48 32 48.

★ 8, 9, 10 mars : dansa africana animé par Flora Théanine - 16, 17 mars : dansa modernizant animé par Danielle Rameau - 16, 17 mars : photo noir et blanc (participation) animé par Michel Polier. 23, 24 mars : dansa modernizant animé par Nathalie Gardant. Rens. et inscr. : MJC de la Paillette, 9, rue du la Paillette, 35000 Rennes.

★ Sculture sur bois : du 3 avril au 10 avril 85 - Découverte de la Bretagne traditionnelle à travers des activités pédales, du 31 mars au 7 avril 85. Rens. : Auberge de Jeunesse, bourg de Saint-Guen, 22630 Mûr de Bretagne.

★ Dansc contornane : 9 et 10 mars à la MJC du Grand Cordel à Rennes (Tél. 36 42 67).

★ Informatique : 16 mars à la MJC du Grand Cordel (rue Mirabeau, 35000 Rennes).

CUE

★ Radio-diffusion (23-24 mars) - Environnement juridique, administratif et fiscal des associations (15-17 mars - 20-21 avril) - Micro-informatique (15-18 avril). Rens. et inscr. D.D. Jeunesse et Sports, 4, bd Charner, 22022 St-Brieuc. T. (98) 94 02 24.

★ Maçonnerie (13-14 avril - bois 11-12 mai) - plomberie (1-2 juin). Rens. Compagnons Bâisseurs, 8, bd de Sévigné, 35000 Rennes. T. (98) 98 26 33.

★ Animation équestre à St-Bihy (22) vacances et week-end cheval. Rens. Jacques Pochon (98) 32 46 77 et 74 70 30.

BREZHONEG

★ Stage de langue bretonne... Un stage intensif de langue bretonne, les samedi 16 et dimanche 17 mars à l'Auberge de Jeunesse de Rennes dispensera des cours de tous niveaux, débutants, première, deuxième et troisième années. Ils sont ouverts aux adultes ainsi qu'aux adolescents (à partir de 14 ans). Garderie pour les enfants. Rens. et inscr. Skol an Emvas, 8, rue Hoch, Rennes. (98) 38 75 83.

★ Skol Ober vient de publier trois fiches techniques : une sur les osseaux les plus connus, une sur les poissons et la troisième représente une rose des vents (traduction des appellations sur l'échelle de Beaufort en gallois, irlandais et anglais). Les manuels ainsi que les trois fiches sont disponibles auprès de Skol Ober, Gwarenn Leuren, Pludur, 22310 Plestin les Grèves. L'Association organise du 20 au 30 juillet un stage de breton particulièrement adressé à ceux qui maîtrisent déjà un peu la langue bretonne.

★ Pendant les vacances de Pâques, stage d'information, initiation de Basic, du 1^{er} au 6 avril. Rens. Auberge de Jeunesse de Saint-Guen, 22630 Mûr de Bretagne. Tél. 08 54 34.

★ Musique traditionnelle, accordéon diatonique, vielle, sonnet de couple, kan ha diskann... 20 et 21 avril au Centre de vacances de Kerallac à Plestin les Grèves. Rens. (98) 48 32 48.

★ 8, 9, 10 mars : dansa africana animé par Flora Théanine - 16, 17 mars : dansa modernizant animé par Danielle Rameau - 16, 17 mars : photo noir et blanc (participation) animé par Michel Polier. 23, 24 mars : dansa modernizant animé par Nathalie Gardant. Rens. et inscr. : MJC de la Paillette, 9, rue du la Paillette, 35000 Rennes.

★ Sculture sur bois : du 3 avril au 10 avril 85 - Découverte de la Bretagne traditionnelle à travers des activités pédales, du 31 mars au 7 avril 85. Rens. : Auberge de Jeunesse, bourg de Saint-Guen, 22630 Mûr de Bretagne.

★ Dansc contornane : 9 et 10 mars à la MJC du Grand Cordel à Rennes (Tél. 36 42 67).

★ Informatique : 16 mars à la MJC du Grand Cordel (rue Mirabeau, 35000 Rennes).

PUBLICATIONS

★ Cahiers économiques de Bretagne... Quel développement économique pour la Bretagne ; les zones d'influence commerciale dans le N.O. Finistère, les pêches maritimes bretonnes et l'Europe bleue (40 F). Creff, 7, Place du Commerce, 35000 Rennes.

★ Pigeon voyageur, n° 34 - A la découverte des techniques de relaxation qui allient détente et plaisir (8,60 F). Les Peupliers, 51660 St-Jean-Brevin.

LOISIRS

★ Du 16 au 24 mars, séjour de ski à l'Auberge de jeunesse de Lanabourg (Savoie) : pour adultes. Transport en car couchettes au départ de Lannion et tout au long du trajet. Rens. dans une A.J. des Côtes-du-Nord ou à Marie-Madeleine Desmuelles, "Coat Meur", Plozeur, 22000 Lannion. Tél. (96) 37 68 59.

★ Séjours pour jeunes de 14 à 18 ans du 31 mars au 7 avril, du 6

ITRON

QUAND LA TORTUE SE MET AU SERVICE DE LA FERMME

8882 : c'est la hauteur de l'Everest. C'est aussi le nom de la gamme que Micheline Bosselle a mis au point pour ceux qui vont en montagne. Apparemment, le chiffre lui a porté bonheur. Aujourd'hui, elle lance une gamme de produits cosmétiques à base d'huile de tortue. Mais où, qui aurait pensé que sous la carapace de ce reptile se cachait autant de bienfaits ? L'huile de tortue marine renferme en effet des corps iodés, phosphores, du calcium, des acides gras non saturés, des vitamines A, D et F. Ces derniers sont particulièrement recommandés contre les brûlures et coups de soleil.

Quatre produits sont aujourd'hui en vente : le savon crème super enrichi 8882, le shampooing spécial 8882, le bain de douche et le lait corporel.

FLUIDE A GRAVER

Devant l'augmentation constante des vols de voitures, de nouveaux moyens de protection ont été lancés. Certains sont onéreux mais celui-ci est la portée de toutes les bourses : c'est le Fluide à graver Bilal. Le principe est simple : graver le numéro minéralogique du véhicule sur toutes les vitres de la voiture (sans oublier les déflecteurs, la lunette arrière...) à l'aide d'un fluide facile d'utilisation. Moyen efficace de dissuasion, ce nouveau signe de marquage devrait faire baisser le nombre des voleurs qui hésitent à "empunser" une voiture aussi personnalisée (Itaron, Shell, nagas, Fiat, Veri super et hyper-marchés).

DOMEX

Leader dans certains pays d'Europe et maintenant implanté en France, Mabejac filiale du groupe Mico, fabrique et commercialise la marque Domex, toutes les applications ménagères de la oute de cuisine : vaisselle et linge de table à jeter, mouchoirs de poche, essuie-tout, papier toilette et depuis peu des nappes en rouleau de 7 m et des coordonnées (nappes, serviettes, assiettes, gobelots...). Des décors nouveaux, très gais, parfois classiques, parfois champêtres, parfois amusants... Pour tous les goûts.

L'IMPRIMERIE TOUS TERRAINS

Située dans la banlieue brestoise, l'imprimerie Cloître est apte à traiter les multiples facettes d'un marché local : des cartes de visite à 100 exemplaires aux prospectus quadri tirés à plus de 500.000, en passant par les travaux publicitaires de petit format (affichettes, dépliants, plaquettes quadri...). La micro-édition d'ouvrages pour particuliers fait également partie des travaux possibles. Mais le gros de sa production concerne les travaux administratifs : formulaires, liasses et carnets. Aujourd'hui, l'imprimerie Cloître emploie près de 50 personnes. « Gagner du temps, c'est gagner des clients, affirme Jean-François Cloître, une bonne part de notre stratégie est fondée sur les technologies de pointe et les facilités de communication avec nos clients, en particulier par télécopieur et télé-compositions ».

CLOÎTRE IMPRIMEURS S.A.
Z.A., voie express R.N. 12
29220 ST-THONAN - T. 40.14.41

**OCCASIONS
POIDS LOURDS**
Le plus grand parc de pièces
détachées de Bretagne.
LE BRIS
GUIPAVAS Tél. (98) 28.42.17

ART ET MUSIQUE
Daniel PARIS
Vente - Réparations - Entretien
ARTISAN - LUTHIER
2, rue Ducouëdic - 29200 BREST
Tél. : 80.47.41

**SERVICES
BRETAGNE
INFORMATIQUE**

**SBI : 65 personnes qui vous apportent
ETUDES - REALISATIONS
FORMATION - MAINTENANCE**

Revendeur
Bull

**MICRAL 30
Le compatible Bull**

SERVICES B.P. 100
BRETAGNE 29206 LANDERNEAU Cedex
INFORMATIQUE Téléphone :
(98) 85.02.80/85.38.00/21.42.80



Sommaire SPECIAL BREST

- ★ Une métropole maîtresse de son destin, éditorial de Jacques Berthelot
- ★ Une Bretagne européenne : à Brest, c'est une idée qui monte, par Jacqueline Olivier
- ★ Et le forum des jeunes ?
- ★ Brest, un technopole régional ?
- ★ Le technopole informatique : déjà une réalité !
- ★ Une expérience originale de surveillance des sorties des écoles
- ★ Partager ou transmettre ? Priorité : culture !
- ★ Une ville qui deviendra fête
- ★ Mars au Palais des Arts
- ★ Le tourisme à Brest : de nouveaux outils pour mieux découvrir notre région, par Maurice Charreiret
- ★ Brest a toujours créé l'évènement nautique, par Guy Leclerc

BREST

Une métropole maîtresse de son destin

PAR JACQUES BERTHELOT

**BREST TECHNOPOLE REGIONAL !
BREST CENTRE CULTUREL ET
D'ANIMATION !
BREST CAPITALE DE LA VOILE !
BREST VILLE BIEN GÉRÉE !
BREST SES JEUNES, SON AVENIR !**

Et je pourrais continuer longtemps l'énumération des multiples visages que revêt Brest depuis deux ans.

Nous travaillons à la sortir de la crise et pour sa réussite dans tous les domaines.

Pour cela, mon équipe et moi-même cherchons des solutions d'avenir : en tirant parti de notre façade maritime, nous redynamisons le port de commerce avec l'implantation prochaine d'une infrastructure plus légère et développons les activités liées à la plaisance (station de réparation des multicoques) ; en offrant aux jeunes les outils nécessaires aux métiers de demain et des formations débouchant sur un emploi.

Enfin, redonner à Brest, sa vocation de vitrine culturelle pour les communes alentours et plus largement au pays tout entier, mais aussi le goût aux Brestois de communiquer par des animations engendrant l'allégresse.



Tout cela sans gréver la bourse de mes concitoyens.

Brest ne doit pas être tenu à l'écart de la modernisation du pays mais doit être, au plus haut point, compétitive.

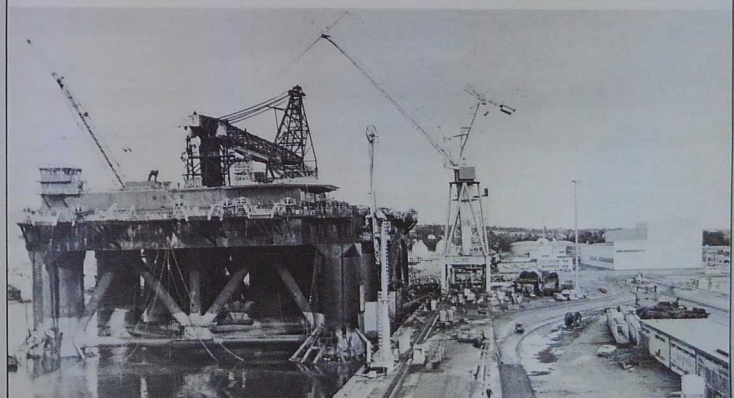
Il nous faut la préparer "au choc informatique", à recevoir le "TGV" qui "outil de désenclavement" ne doit pas devenir un "outil de dépeuplement" au profit de la capitale.

Enfin, profiter de la décentralisation pour accroître les forces et notre influence régionale : devenir cette métropole de région maîtresse de son destin, à la pointe du progrès et du respect des valeurs humaines.

J'œuvre dans ce sens pour donner à notre cité le meilleur avenir.

JACQUES BERTHELOT
Maire de Brest

Ph. J.Y. Tournellec



Et le forum des jeunes ?



Jeunes brestois au débat : comment concrétiser une idée en entreprise.

Incontestablement, ce fut un succès : 1 000 personnes le vendredi, un peu moins le samedi (mais la concurrence est difficile) et des débats très fréquentés.

Les jeunes créateurs exposant ont fermé leurs stands, ravis de cette opération qui a permis à la plupart de se rencontrer et de se faire connaître.

Les problèmes majeurs qui ont pu être cernés par l'ensemble des jeunes créateurs potentiels et exposants furent les suivants :

- la masse des dossiers à constituer pour une demande est trop lourde, parfois compliquée (ex. URSSAF) mais le centre de formalités des entreprises paraît être un début de solution ;
- une demande de limitation des structures dites d'information a vu le jour, car on assiste au développement d'un information sur l'information tous azimuts qui occulte et rend inaccessible l'information essentielle ; donc un vœu tendre vers un "aguilleur unique et reconnu de tous les partenaires" ;
- un troisième aspect : les finances ; pour ces

jeunes, elles restent un obstacle majeur. La banque semble encore trop réticente au lancement d'idées "innovantes".

Mais là encore une solution s'ébauche : pourquoi ne pas créer une sorte de "bourse aux jeunes créateurs" qui répartirait le risque entre banque et organismes d'aide aux jeunes et le signataire.

Enfin, demeure la question de se faire connaître et là encore d'après ces jeunes, il y a un mieux à faire au niveau de la participation dans les foires et grandes opérations promotionnelles. Pour répondre à ces problèmes, il s'est formé un groupe de pilotage à l'issue de cette opération : la mission locale et la ville de Brest, les chambres de commerce et des métiers et le Crédit agricole s'efforceront ensemble de persévérer dans cette voie du lancement des jeunes créateurs avec l'idée d'une action à plus long terme.

En tout cas, on peut prévoir pour l'an prochain une deuxième édition.

J.O.

Avec ACTA-VOYAGES, choisissez le voyage qui vous ressemble ET VOYAGEZ A TOUS LES PRIX



ACTA-VOYAGES

32, rue Monge

29200 BREST

Tél. : (98) 44.02.02

ACTA-VOYAGES

13, rue Voltaire

29100 DOUARNENEZ

Tél. : (98) 92.26.27

LES BASES DE L'ECONOMIE BRETOISE

MARINE NATIONALE (20 000 p.)

- l'Escadre de l'Atlantique stratégique
- la base des S.N.L.E. de l'île Longue
- E.P.S.H.O.M.
- Aéronautique Navale

ARSENAL (10 000 p.)

- la construction navale militaire
- les Pyrotechnes
- l'électronique marine

LA MER

- Ifremer (CNEKO-COB) (500 personnel)
- la plus belle grande rade du monde (1 150 000 ha)
- le Port de Commerce 2 000 000 T (2 000 p.)
- la Construction et la Réparation Navale (1 500 p.)

LES ADMINISTRATIONS

- le C.H.R. (3 500 p.)
- les Services Publics (12 000 p.)

L'ELECTRONIQUE

- Thomson C.S.F. (2 000 p.)
- Thomson Téléphonie (800 p.)
- des P.M.E. de pointe (500 p.)

LA MECANIQUE

- Plus de 1 000 salariés

LE BATIMENT ET LES T.P.

- Une qualité exceptionnelle (6 000 p.)

LE TERTIAIRE

- Un secteur en pleine progression

L'UNIVERSITE - LES GRANDES ECOLES

- l'Université de Bretagne Occidentale (8 000 étudiants)
- les Grandes Ecoles d'Ingénieurs (2 000 élèves)
- les Ecoles Militaires Supérieures (800 élèves)

LES MOYENS DE DEVELOPPEMENT

LES SURFACES

- 1984 Accroissement des zones disponibles : 200 ha
- 1984 Equipement en locaux relais : 20 000 m²
- 1985 Construction de bureaux : 10 000 m²
- 1985 Aménagement des terre-pleins maritimes : 100 ha

LES TRANSPORTS

- 1986 Liaisons Airbus 300 000 passagers/an
- 1985 Voies rapides (4 voies) vers Rennes et Nantes
- 1984 4 700 m² de quais maritimes exceptionnels (5 à 12 CM)

LES INFRASTRUCTURES NOUVELLES

- 1984 Outils portuaires de stockage 32 000 T
- 1984 Outils portuaires de manutention 1 000 T/H
- 1984 3 Formes de radoub de 40 000 à 550 000 T/H

- 1984 Un centre serveur informatique Industriel puissant (CREDITIT)
- 1985 Centre d'Expérimentation de Matériel anti-pollution
- 1985 Centre de construction à base de Matériaux Composites
- 1985 Mise en place de moyens de télécommunications (Télécom 1)

LES HOMMES

- 1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)
- 1984 Création d'un diplôme d'Ingénieur en Bio-technologie à l'UBO
- 1985 Création d'une Maison de l'Informatique
- 1985 Création d'un Centre de Recherche, de Développement, d'Innovation et de Transports et Technologie (CREDITIT).

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984 Ouverture de l'Institut d'Informatique Industrielle (I³I)

1984

UNE BRETAGNE EUROPEENNE : à Brest, c'est une idée qui monte

L'antenne départementale du mouvement européen est fixée à Brest depuis 1981. Son président Emmanuel Morucci, par ailleurs élu C.D.S. de la ville de Brest, travaille sur l'idée d'une "Bretagne ouverte sur l'Europe".

Pour lui, la situation, l'économie de la Bretagne "parle" Europe. Et en effet, ce n'est pas par hasard qu'Alexis Gourvenec évoque une politique européenne de l'agriculture bretonne.

L'économie bretonne est bien souvent tournée ou dépendante des marchés européens.

Aussi, à Brest, Emmanuel Morucci, fort d'un bureau de douze membres dont le vice-président J.J. Fabien, maire de Crozon, a déjà réalisé des opérations pour mieux faire connaître l'Europe.

En 1983, l'antenne, de compétence régionale, a participé à la Mini-transit avec son voilier "Mouvement européen" piloté par Pierre Yves Guennec "européen convaincu".

En 1984, c'est sous forme d'une grande exposition sur les pays de la communauté, qui présentait entre autres les différentes institutions des pays, que l'Europe est venue à Brest.

Mais plus récemment encore, ce sont près d'une trentaine d'artistes d'origine européenne qui ont exposé près de 90 toiles à l'hôtel de ville de Brest pendant quinze jours (mérite artistique européen, une association européenne d'artistes travaillant souvent avec l'O.F.M.E.).

LE MOUVEMENT EUROPEEN : UN RÔLE ECONOMIQUE ?

Le mouvement européen créé au lendemain de la seconde guerre mondiale se donnait vocation de créer une Europe pacifique. Aujourd'hui, les représentants du mouvement des douze pays d'Europe continuent à œuvrer dans ce sens, de promouvoir l'idée européenne et de diffuser l'information. En France, le mouvement européen est représenté par le professeur Louis Leprince Ringuet, président de l'organisation française du mouvement européen (OFME).

Pour les Finistériens et plus particulièrement les Brestois s'ajoute à cette vocation, une volonté économique non négligeable. L'entrée prochaine de l'Espagne et du Portugal au sein de la C.E.E. fait penser que Brest pourrait prétendre à devenir un centre d'échange entre le nord (Irlande, etc...) et le sud (pays celtiques plus haut, méditerranée et voire plus loin...). C'est pourquoi, Emmanuel Morucci a entrepris des démarches auprès des représentants du parlement européen, Guy Guerneur, et des autorités locales, MM. Berthelot, maire de Brest et Lombard, président de la CUB afin qu'une étude soit engagée sur le système RO.RO. (Rollon-Rolloff).

LE SYSTEME RO.RO. !

Ce système d'échange permettra à des bateaux ferries de décharger ou de charger des remorques et des conteneurs à coût réduit et engendrera de nouveaux marchés.

Aujourd'hui, il a déjà reçu une réponse de M. Lombard, président de la CUB, qui s'est déclaré vivement intéressé et lui a fait savoir qu'une étude sera menée par "Brest développement" en vue de voir la possibilité d'une mise en place d'un tel système à Brest.

Interrogé sur les zones franches, Emmanuel

Morucci a dit "c'est une excellente idée ; Brest doit devenir ce port d'éclatement et le RO.RO s'intégrera aisément dans un tel projet. Brest, d'une manière générale a le potentiel pour le développement d'une zone franche".

D'AUTRES PERSPECTIVES ?

Oui, Emmanuel Morucci en a ; il a comme projet l'établissement d'une Maison de l'Europe, maison, on le comprendra aisément, "où l'idée européenne trouverait à s'y développer". Sur la représentation actuelle du parlement européen, il voit plutôt un mode d'élection en terme de région et pour cela il s'explique ainsi : "je souhaiterais qu'elle ne se fasse plus à partir de listes nationales mais plutôt par listes régionales car, d'une part il y aurait une meilleure connaissance des élus mais surtout une meilleure défense des dossiers. Bien souvent les mesures prises se reflètent au niveau départemental voire régional et ici en Bretagne, on vit l'Europe tous les jours particulièrement dans le domaine agricole et maritime".

Enfin, il étudie actuellement avec les représentants du parlement européen les possibilités de simplifier les formalités douanières lors des échanges entre jumelages.

"La nécessité de vivre et travailler à l'échelle européenne", plus qu'une idée, il l'espère



E. Morucci, président départemental du mouvement européen (ph. J.Y. Tourmel)

qu'"elle déclencherà" un grand rassemblement des "européens" au niveau de la Bretagne", a conclu M. Morucci.

JACQUELINE OLIVIER

s.a. GOACHET

**TOUT POUR L'ENTREPRENEUR DE
PEINTURE**

Salles d'exposition et dépôts :
BREST - Rue Amiral Romain Desfossés
QUIMPER - Route du Petit Guelen
ST-BRIEUC - 32, rue de Luzel

Tél. : (98) 42.34.34

E.N.S.T. de Bretagne

c'est aussi

la FORMATION CONTINUE

1 - MISSIONS	: FORMATION D'INGENIEURS GENERALISTES EN TELECOMS : ACTIVITES D'ETUDES ET DE RECHERCHE : FORMATION CONTINUE POUR INGENIEURS ET CADRES
2 - STATUT	: GRANDE ECOLE D'INGENIEURS, CREEE EN 1977, SOUS TUTELLE DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMS (MIN.PTT)
3 - PROGRAMMES TELECOMS	FORMATION CONTINUE : - TRANSMISSION, COMMUTATION TEMPORELLE - TELECOMS POUR L'ENTREPRISE - SYSTEMES DE TELECOMS ET TELEMATIQUE INFORMATIQUE : - LANGAGES : PASCAL, ADA, COBOL, BASIC - RESEAUX, SYSTEMES DISTRIBUES ELECTRONIQUE : - CIRCUITS INTEGRES (CONCEPTION) - MICROPROCESSEURS DIVERS : - MATHEMATIQUES APPLIQUEES, AUDIO-VISUEL, RELATIONS HUMAINES
4 - STAGES	LANGUES ETRANGERES : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, PORTUGAIS. : INTER OU INTRA ENTREPRISE, PROGRAMME A LA CARTE SUR DEMANDE. NOMBREUX LABORATOIRES D'APPLICATION EQUIPES DES MATERIELS LES PLUS MODERNES (INFORMATIQUE, AUDIO-VISUEL...)
5 - ACCUEIL	: TOUTES FACILITES POUR STAGIAIRES : RESTAURANT, RESIDENCES (CHAMBRES INDIVIDUELLES)
6 - RENSEIGNEMENTS	ET CATALOGUES : DEPARTEMENT DE FORMATION CONTINUE ENST BR TEL. (98) 00.11.11 - POSTE 12.25

Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne
BP 856 - 29279 BREST Cédex



Le technopole informatique : déjà une réalité !

L'installation de l'Institut d'Informatique Industrielle double d'un centre serveur le Créditt est en place depuis novembre dernier. Cet outil que représente Sygma 1, est un outil d'avenir puisque Brest demeure la seule ville en France à posséder un tel centre informatique. **Potentiel de formation** : puisque l'Institut d'Informatique Industrielle forme actuellement une quinzaine de cadres et en formera une trentaine d'ici un an. L'enseignement que reçoivent les élèves est unique. **Potentiel pour les entreprises locales** : le centre serveur répond déjà aux besoins des PME en mettant à leur disposition hommes et programmes. **Potentiel de recherche** : les grandes écoles de la région trouvent là un complément de leurs moyens d'investigation qui est prometteur en résultats. Avec l'ouverture prochaine d'une maison de l'Informatique, Brest sera parmi les villes les mieux équipées de France.

Une expérience originale de surveillance des sorties des écoles

Dès l'annonce du Gouvernement de la création des TUC, Jacques Berthelot, maire de Brest, a écrit au Préfet du Finistère pour savoir dans quelle mesure, il était possible de faire entrer la surveillance des sorties de classe dans les travaux d'utilité collective.

Les TUC permettraient de décharger et de soulager les effectifs actuels de la police pour que ceux-ci puissent se concentrer sur les priorités proposées par le maire.

Compte-tenu de la progression du chômage et en particulier celui des jeunes, il y a là une

volonté municipale d'utiliser d'une manière originale une proposition de l'Etat en ajoutant "un plus" brestois à savoir une formation supplémentaire concentrée sur la période de juin-juillet 1985, qui permettra à ces jeunes de repartir forts d'une expérience et de nouvelles bases.

Ces jeunes de 18 à 21 ans suivront grâce à une collaboration et une convention entre la police et la ville, un stage les préparant aux règles de la circulation, aux tactiques à adopter et à la sécurité (secoursisme, etc...).

Cette expérience donnera aux forces de police un gain en temps et en hommes qui leur permettra de mieux appliquer une décentralisation dans les quartiers et dans les points forts de délinquance (magasins, cambriolages en périodes de congés...) mais aussi d'améliorer la circulation sur les grands axes.

A l'issue de cette expérience, (et à la demande de la ville) un rapport sera établi par les services de police afin de connaître l'impact d'une telle formule, sa réelle efficacité et si dans l'avenir on peut envisager son renouvellement.

Partager ou transmettre ? PRIORITE : CULTURE !

Transmettre ? Faut-il avant tout léguer aux générations futures ce que l'homme a produit de plus rare et de plus précieux, au risque de continuer à en réserver le privilège aux nantis ? Ce choix, certains le font, parfois inconsciemment.
Partager ? Faut-il, au contraire, se soucier du plus large public possible et réserver l'effort à la diffusion d'une culture populaire adaptée au plus grand nombre, même si ce choix sacrifie les coûteux chefs d'œuvre qu'étaient le Parthénon, Versailles ou la "Messe en Si" ?
Quelle est la priorité des priorités en matière de civilisation ? Le choix n'est pas seulement théorique. Parlons concrètement, c'est-à-dire en termes de choix budgétaires : les crédits affectés, par exemple, à la musique doivent-ils servir en priorité à entretenir de prestigieux centres lyriques ou doivent-ils être consacrés à la sensibilisation musicale des enfants dans les écoles ?

A lire et à entendre bien des débats sur la culture, on pourrait croire que l'action culturelle affronte nécessairement ce choix politique et qu'elle doit absolument trancher dans un sens ou dans un autre. Et comme l'opinion pose d'ordinaire le problème en termes uniquement idéologiques, on ne le voit résoudre que d'une manière idéologique.
- Le conservateur choisira de protéger, contre le vulgaire, les fastes et l'éclat traditionnels des beaux arts.
- Le progressiste tendra à sacrifier les vestiges des riches comme autant de preuves de l'exploitation des pauvres.
C'est à ce point de l'alternative qu'il convient de remplacer "aristocratique" par "plus complexe", et "populaire" par "moins complexe". Mépriser les "moins complexes", c'est mécon-

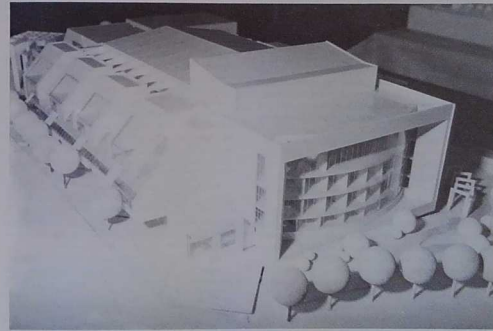
naître l'unité des genres, c'est finalement ignorer, sans s'en apercevoir, la différence qui distingue l'art raffiné : c'est oublier que les arts plus simples sont une voie d'accès progressif vers des œuvres de plus en plus improbables, un effort grâce auquel l'homme diffère quelque peu de l'animal.
Partager ou transmettre - il faut surmonter l'alternative. L'action culturelle doit s'efforcer de conjuguer les deux objectifs et de mener front une politique de sauvegarde et une politique de formation avec des crédits forcément limités.

Concilier la "sensibilisation" du grand public avec la perpétuation des arts savants requiert l'invention de solutions originales.

Ces solutions font l'objet de notre recherche. Exemple : la programmation au Palais des Arts des mois de janvier et février. Signaux notamment : Bernard Haller, le Quatuor Enes, l'Orchestre Philharmonique de Stuttgart, Conférence de M. Bagueard, "Cet air étrange", Zouk, Le Ballet Théâtre François Naino, "Angelo, tyran de Papou", "Solo".

Des expositions : La Préhistoire et l'Enfant, exposition de vulgarisation scientifique réalisée par la Direction des Antiquités de Bretagne, au concours du C.N.R.S., de l'Institut Culturel de Bretagne, de la Maison des Sciences, l'Homme de Paris, du CLDP, du CRBC - Graton Bachelard, "Alchimiste du Réve", Cocteau lithographiques - Maurice Odé : peintures - Michel Berrou : peintures - Anne Boivin : peinture.

Mais depuis l'incendie qui a ravagé l'ancien établissement de la rue du Château, Brest souffre de l'absence d'un théâtre, lieu spécifique d'une action culturelle de bonne qualité. Ce lacune sera comblée, d'ici deux ans, par la construction d'un nouvel édifice dont nous pouvons assurer, en toute connaissance de cause, qu'il répondra aux besoins que pose l'existence d'une activité artistique et intellectuelle de grande tenue. Encore cette activité correspondra-t-elle à la sensibilité de notre temps, la conception d'une culture élargie - ouverte à tous les courants, pensée et à toutes les expériences de l' "emportant, aujourd'hui, sur le choix "philosophique" d'une culture de type hiérarchique qui fut si longtemps celle de nos sociétés occidentales. Variété, diversité, pluralisme : telles sont les composantes d'une action culturelle collective dont la programmation des spectacles n'est que l'un des aspects. Brest, en tout cas, tient son rang, à la fois au niveau régional et national. Nous aurons lieu d'en être fiers.



La maquette du nouvel espace culturel brestois

Le "Buffet de la Gare" au Centre Ville !



CHAINEGAZ SERVICE. LA CHAÎNE DU CHAUFFAGE. LA CHAÎNE DES GARANTIES.

Des installateurs à la pointe du progrès qui garantissent 5 ANS votre installation

3000 INSTALLATEURS CHAUFFAGE.

agréés par GAZ DE FRANCE - Tél. : 46.22.66



Exam. l'inst. S.D. 0. 9. 83.70

Horlogerie - Bijouterie
Mingant

Bijoux celtiques or et argent
Pierres fines
95, rue de Siam
Tél. 46.06.02 29200 BREST

IMPRIMERIE DE L'IROISE
OFFSET QUADRICHROMIE
De la carte de visite à l'affiche 64 X 92
38, rue François Leître
B.P.18 - 29286 BREST Cedex
Tél. (98) 02.28.74

Banque Populaire d'Armorique
6 agences à Brest
Agence centrale :
Place de la Tour d'Auvergne
Tél. (98) 80.80.11

Radio FM 01
la fréquence de votre ville

Une ville qui deviendra fête

LES VŒUX D'ANDRÉ ROSEK, PREMIER ADJOINT CHARGÉ DES ANIMATIONS

Interrogé sur les grands projets d'animations 1985-1986, André Rosek, premier adjoint nous a tout d'abord entretenus d'un constat propre aux grandes villes.

Ses efforts portent sur toute une politique d'animations populaires qui n'exclut surtout pas la qualité, et cherche à faire revivre les quartiers.

Même si la vie a changé, si elle nous pousse à rester plus enfermés qu'autrefois, André Rosek, dont on sent constamment l'enfance brestoise, a la volonté de restituer la vie de la cité et de catalyser les projets locaux.

En effet, son premier constat est que naguère les habitants d'une cité, qu'elle soit petite ou grande, se connaissaient mieux, se fréquentaient et avaient le goût de participer aux manifestations culturelles populaires qui réunissaient un nombre important de gens. Aujourd'hui, il devient difficile de par la diversité des horaires et activités des gens, de par le cloisonnement et l'isolement des individus de créer un esprit de fête.

Aussi pour redonner le goût de ces animations populaires aux Brestois, André Rosek a proposé deux axes principaux afin que la ville retrouve son énergie à communiquer :

1 - Un événement-animation où les Brestois sont plus spectateurs que participants mais où les habitants du département, de la région voire du pays sont attirés. Cela fait de Brest un point de mire favorable à son image et qui joue son rôle de pôle d'avant-garde pour les petites communes alentour.

2 - Les animations dites de quartiers où les associations et autres intervenants sont plus responsables, permettront à ces quartiers de revivre et de redynamiser la ville entière.

Pour André Rosek, son rôle, il l'entend ainsi : "un élu doit aider, inciter, stimuler, réunir les efforts et les volontés : pour ma part, j'agis dans le domaine de l'animation et c'est pour cela que je concentre mes efforts pour que Brest bouge, qu'elle innove, recrée son esprit de fête et cela ne se fait pas sans imagination".

Le programme de 1984 était à dessin très varié. Plusieurs événements se sont succédés : Brest en couleurs, le 40e anniversaire (avec près de 40 000 personnes qui ont suivi sa commémoration), de la musique avec le festival de jazz, mais aussi une deuxième édition de Noël Vivant avec la Belle au Bois Dormant qui a charmé petits et grands et plus récemment la nuit du court métrage (cf. numéro de février) qui deviendra un des rares festivals français consacré à ces créations "courtes" pleines d'idées et de talents.

Les projets 1985-1986 ne manqueront pas de nous attirer à Brest un printemps "agricole", une façon originale de fêter la renaissance de la nature en créant toute une série d'animations autour d'une ferme pédagogique.

En mai, un autre anniversaire, celui de la victoire (1945-1985) ou la place de la Liberté trouvera là, non seulement le sens de son nom mais aussi son rôle de place centrale car tout un feu d'artifice jaillira de la mairie. Les techniciens utiliseront l'architecture de l'hôtel de ville pour créer des effets spectaculaires. Il y aura aussi des projections géantes grâce à deux canons images.

Une retraite au flambeau partira des quartiers pour finir en beauté sur la place centrale. En juin, la fête de la musique verra le quartier St Martin centre de l'animation.



André Rosek répondant aux questions des enfants à la sortie des chapiteaux d'animations lors du Noël Vivant 1984.

Enfin, un été à trois temps forts : du Jazz, place de la Liberté, un festival des fontaines et pas n'importe lesquelles : France, Espagne et Portugal, et un week-end celtique. Le tout sera combiné avec des animations de quartier qui donneront à la ville entière un ton de fête !

Mais André Rosek nous réserve encore bien des surprises, car dans ses cartons il a de nombreux projets, certains verront le jour, d'autres resteront en esbauche.

Pour 1986, l'un des plus merveilleux est celui du tricentenaire de la venue du Roi de Siam : c'est une véritable fresque historique que M. Rosek se propose d'édifier avec la participation de la ville entière. Les Brestois pourront y vivre un véritable voyage dans le temps, et goûter au 17^e siècle de leurs ancêtres.

Et bien d'autres projets : un carnaval avec un char par quartier, ou bien encore réanimer des espaces aux charmes insoupçonnés comme le square Marc-Sanguier ou encore les zones industrielles qui peuvent être des lieux de fêtes une fois leur utilisation première terminée...

Sa conclusion est simple mais laisse à méditer : "mon désir le plus cher serait que les Brestois rient, aiment à sortir et à se retrouver : j'œuvre dans ce sens ; le rire est le signe d'une bonne santé avant physique que morale et participer aux animations c'est aussi se responsabiliser au niveau de sa ville ; ainsi chacun prend parti à la vie collective car sans celle-ci, il n'existe pas de véritable vie".

JACQUELINE OLIVIER

MARS AU PALAIS DES ARTS

8 mars : Tricentenaire G.F. Haendel (Auditorium, 20 h 45).
 10 mars : Ballet des solistes de l'Opéra de Paris (Cerdan, 20 h 45).
 14 mars : Oncle Vania de Tchekov (Cerdan, 20 h 45).
 21 mars : "Anatole Le Roux, officier d'infanterie d'origine quimpéroise sous le second Empire", par M. Sanger (salle audiovisuelle du musée, 20 h 45).
 23-24 mars : Hello Dolly (Cerdan).
 27 mars : "Perspectives et avenir d'une défense européenne" par le général Guy Méry (salle audiovisuelle du Musée, 20 h 45).

LE TOURISME A BREST : de nouveaux outils pour mieux découvrir notre région

Quels sont les documents indispensables à tout touriste digne de ce nom ? Un passeport et une carte.

De cette évidence est née la campagne "Passeport pour Brest et sa région" que lance l'Office de Tourisme de Brest de sa région.

Une campagne qui s'inscrit dans une véritable stratégie "marketing", puisqu'elle se déclinera toute l'année selon les circonstances, selon les actions prévues entreprises par l'Office de Tourisme de Brest et de sa région.

LE PASSEPORT

C'est un livret cartonné de 8 pages.

La première imite la couverture d'un passeport traditionnel. Une découpe permet d'y inscrire nom et adresse du titulaire. Sur la deuxième page, une carte de situation de Brest et sa région par rapport aux grandes capitales européennes. Sur la troisième, sont inscrits noms et adresses du titulaire, y sont reproduits par ailleurs, quatre "visas" détachables.

En quatrième et cinquième pages sont expliquées les modalités de participation à l'opération "coup de tonnerre". En dernière page enfin, une découpe spéciale permet d'inclure 8 à 10 fiches recensant par thème (gastronomie, hébergement, voile, etc) les adresses intéressantes de Brest et sa région.

Ce passeport est diffusé en 5 000 exemplaires à l'occasion de manifestations très précises (Salon du Tourisme de Lille, Salon du Tourisme de Bruxelles, congrès, etc...).

COUP DE TONNERRE

Le titulaire est amené ensuite à remettre sa vignette visa à tout hôtelier, restaurateur, ou l'école de voile de Brest et sa région, dans laquelle il se rendra lors de son séjour à Brest ou dans sa région.

Ce visa lui permettra de bénéficier gracieuse-

ment par exemple d'un apéritif, de deux heures d'initiation à la voile (lots non encore déterminés à ce jour), c'est le "coup de tonnerre gratuit" !

Chaque année, (le passeport est valable 4 ans) ce lot changera.

On voit de suite l'intérêt de ce document : d'abord il permet de mesurer très précisément les retombées de notre participation à telle ou telle manifestation (sur x passeports distribués à Lille, combien de vignettes recueillies sur Brest) il est ensuite le support d'une action promotionnelle de longue haleine (4 ans) ; enfin, il permet d'attirer les touristes par l'offre d'une prestation gratuite.

FICHE PAR THÈME

Elles sont au nombre de 8 et classées par thèmes, selon les communes de Brest et de sa région adhérentes à l'Office de Tourisme de Brest et de sa région : (restaurants, hébergements, clubs de voile, excursions et ballades, fêtes et folklore...).

Ces fiches peuvent être diffusées à l'unité pour répondre à des demandes précises, liste des hôtels, liste des restaurants, etc... Elles peuvent aussi être encartées toutes ensemble dans le passeport.

LA CARTE DÉPLIANT

Il s'agit d'une véritable carte touristique reproduisant au verso un plan "touristique" de la ville de Brest, accompagné de commentaires, d'adresses utiles, etc...

Au recto de ce document, on trouvera une carte illustrée "grand format" de la région brestoise. Y figureront, les différents sites et curiosités touristiques ainsi que les routes à emprunter pour les rejoindre.

Passeport pour les îles... Embarcadere pour Quessant



Maurice Charreter

Repliée, cette carte offrira quelque 18 plis qui seront consacrés chacun à une ville adhérente à l'Office de Tourisme de Brest et de sa région (qu'il s'agisse de la commune ou du Syndicat d'Initiative).

Chaque de ces fiches comportera tout à la fois un résumé rapide de présentation de la ville et la liste des établissements ou organismes locaux classés selon le répertoire des 8 fiches. Ce plan, tiré à 50 000 exemplaires, sera d'une diffusion grand public.

LES AFFICHES

Une série d'affiches illustrant chacun des thèmes faisant l'objet d'une fiche, sera également imprimée.

Ces affiches seront diffusées chez tous les adhérents à l'Office de Tourisme de Brest et de sa région. Elle feront également l'objet d'un envoi en nombre auprès des plus grands Syndicats d'Initiative et Office de Tourisme de France.

Enfin, elles orneront les stands que l'Office de Tourisme de Brest et de sa région aménagera dans le cadre de sa campagne au sein des différents salons du tourisme internationaux.

MAURICE CHARRETER

Vice-président délégué de l'Office de Tourisme de Brest



LA COOPERATIVE Equipe en matériel les marins-pêcheurs artisans

LA COOP vous propose à des prix très étudiés :

VETEMENTS : Jeans - Sweats shirts - Pulls - Blousons

PECHE : Cannes et moulinets - Filets - Leurres - Accastillage - Filin - Chaîne - Manilles

CIRES - BOTTES

12, QUAI DE LA DOUANE BREST - Tél. (98) 44.62.77 RUE MATHURIN THOMAS PLOUGASTEL - Tél. (98) 40.37.13

LE CRÉDIT AGRICOLE de Brest

4 AGENCES - 15 GUICHETS 9 GUICHETS AUTOMATIQUES de BANQUE (G.A.B.) à votre service

Agence de Brest-Centre	44.74.56
83, rue Jean Jaures, Saint-Marc	G.A.B. 44.74.56
13, avenue Camille-Centre	G.A.B. 44.10.00
61, rue de Siam, Centre	G.A.B. 44.18.48
Agence de Brest Rive droite	45.06.31
73, rue de la Forêt, Ploegastel	G.A.B. 45.06.31
210, rue Anatole France, 4 Moulins	45.21.38
44, rue V. Euem, Saint-Pierre	45.21.38
Place de la Libération, Guilers	07.82.04
Agence de Brest Piller Rouge	44.67.48
27, rue Jean Jaures, Piller Rouge	G.A.B. 44.67.48
1, place Simon, Saint-Marc	02.79.21
Centre commercial, Pont Neuf	02.13.13
Rue Berton, La Pallice, Kervallon	28.26.42
Agence de Brest Saint-Luc	44.60.72
48, boulevard Montaigne, Saint-Luc	44.60.72
8, place des P.F.I., Lambézellec	G.A.B. 01.04.92
Place Napoléon III, Bellevue	G.A.B. 01.05.13
Place des Fosdick, Goussenois	07.87.34
Secrétariat général	G.A.B. 43.03.04
13, av. Camille-Centre	Aéroport
	G.A.B.
	Gare S.N.C.F.

Avec le «bon réflexe» pour toutes vos opérations, adressez vous à votre guichet HABITUEL. Prêts aux ménages - habitat ou personnel. Placements - épargne logement, levée, hausse. Services - cartes CA et Eurocard.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

RESTAURANT

LE TREILLIS VERT

à 10 mn de Brest

est ouvert depuis le 15 décembre

vous propose

ses menus de 33 F à 80 F

Une grande salle de restaurant pour communions baptêmes et mariages

27, rue St-Yves ST-REMAN

Pour les réservations Tél. 84.34.84 toute la journée

BREST A TOUJOURS CREE L'EVENEMENT NAUTIQUE...



PAR GUY LECLERC

Guy Leclercq, adjoint chargé des sports, a proposé pour 1985 deux grands événements nautiques qui confirment Brest dans sa vocation de capitale de la voile : la semaine de vitesse du 23 au 29 mars et le Grand Prix Multicoques de Brest du 16 au 19 mai.

Guy Leclercq remettant à des lauréats fanions et récompenses



Semaine de vitesse du 23 au 29 mars

Magnifiquement servie par une des plus belles et des plus profondes rades du monde, Brest a su créer l'événement nautique en utilisant au mieux les 150 kilomètres carrés d'extension de sa baie.

Mais c'est la création, en 1980, de la première base de vitesse française, qui, située à moins d'une heure de Paris, lui a donné toute son envergure.

Depuis, la ville de Brest, améliorant d'année en année, l'organisation de cette manifestation, devenue annuelle grâce à son succès international.

Ainsi, en 1984, toutes les données de temps ont-elles été introduites directement sur ordinateur par câble sous-marin, améliorant la fiabilité des calculs. De même, cette année là, la Fédération Française de Voile participa au Comité d'organisation, réalisant ainsi son souhait d'intégration de la vitesse dans un calendrier fédéral.

Pour la première fois en France, les records établis à Brest, sont homologués sur place par la F.V. seule structure habilitée à homologuer les records nationaux, et à pouvoir, par ses liens organiques avec l'I.V.R.U., présenter un record international établi sur territoire français, pour homologation.

Mais les belles réussites suscitent toujours des "voeux", et la banalisation des bases de vitesse, à laquelle nous assistons en France, est là pour le démontrer.

En fait, nous n'en prenons pas ombre, loin s'en faut, puisque toute dynamisation des sports nautiques ne peut que nous satisfaire, mais notre condition de "premiers" nous oblige à le rester.

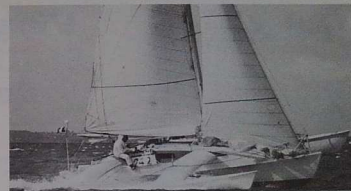
A nouveau en 1985, nous avons décidé de créer l'événement, il sera même triple :

★ La base de vitesse brestoise sera cette année, lorsque les conditions météorologiques le permettront et sur demande d'équipes de coureurs, de professionnels ou d'associations, ouverte sous 48 heures... ou pour la première fois en France une base de vitesse "à la carte" !

★ De nouveaux couloirs vont être ouverts, suite à l'étude en commun pratiquée par l'Ingénieur météo de la Fédération, les responsables de la base de vitesse et une société d'informatique brestoise par moyens de recherche opérationnelle informatisés.

★ Enfin, et là aussi c'est une première, chaque bateau, après demande préalable, pourra, dans la semaine précédant la base de vitesse, et pendant l'épreuve elle-même, obtenir un diagnostic de son comportement (vitesse du vent, vitesse du bateau, allure du bateau - courbe polaire de vitesse), pour optimisation de ses performances.

Toutefois, et ce afin d'homogénéiser le calendrier et d'optimiser la potentialité du vent, cette épreuve d'automne se déroulera cette année au printemps, et les dates du 23 au 29 mars précédant le grand prix des multicoques feront que l'événement nautique du printemps 1985 sera sans contexe brestois.



Grand Prix Multicoques du 16 au 19 mai

"Les grands multicoques, on les regarde partir, parfois arriver, mais le public ne voit jamais ce qui se passe en mer, pendant la course".

Pour répondre à cette objection et rendre visible l'invisible, les organisateurs du "Grand Prix Multicoques de Brest" créent l'événement et mettent en place de très importants moyens télévisuels.

À l'origine, une double préoccupation. Bien entendu, permettre au public de vivre la course en direct, mais aussi d'organiser une épreuve qui valorise les performances des équipages et des bateaux.

En fonction de ces impératifs, il fallait trouver un cadre adapté aux contraintes sportives et télévisuelles.

La solution s'est rapidement imposée : une course en rade de Brest, sur un peu plus de 24 heures, autour d'un circuit de 15 miles, balisé par 4 bouées. Un véritable stade nautique.

L'épreuve sera très technique, difficile même, et permettra aux skippers d'exprimer pleinement leur talent.

Pour le public, ce sera l'occasion, pendant deux jours, de suivre les évolutions des grands multicoques à partir de nombreux points de la rade. Mais c'est surtout, pour la première fois, grâce à une exceptionnelle couverture audio-visuelle, la possibilité de vivre une course en gros plan, sur l'écran vidéo géant installé au Moulin Blanc, le port de plaisance de Brest.

Cette grande première télévisuelle ne sera pas réservée au seul public breton. TFI retransmettra en direct, tout au long de la fin de semaine de l'Ascension, les grands moments de la course, notamment l'arrivée et le départ.

Une perspective de régal pour les yeux, du jamais vu, et en temps réel. C'est là l'originalité de cet événement qui donnera l'occasion à un large public de vivre, en gros plan, les manœuvres, les passages aux bouées, les tactiques des skippers et les duels bord à bord.

Durant la nuit de samedi à dimanche, les concurrents sortiront de la rade pour effectuer plusieurs boucles en mer d'Iroise.

Pendant ce temps, afin de maintenir l'esprit de fête, une "Nuit de la Mer" sera organisée au "village" du centre nautique du Moulin Blanc.

Cette grande fête populaire aura lieu autour d'un podium et d'un écran géant sur lequel seront projetés films et vidéo-clips.

Le Grand Prix de Brest se courra les samedi 18 et dimanche 19 mai 1985. Il est réservé aux multicoques des classes 1-2-3.

Il sera précédé de deux épreuves : le Trophée TFI, le jeudi de l'Ascension 16 mai (classes 1-2-3) et une régatée de promotion réservée à la classe 5, le vendredi 17 mai.

Le Grand Prix Multicoques de Brest est inscrit au calendrier du championnat ACIMO 1985.

CEPRA
«LE PRESSING AUTO»
Centre agréé «Rutisol»
Centre Préparation Auto-Rénovation
Nettoyage moquettes - sièges
Lavage moteur

10, rue
Clément Ader
Brest St-Marc
Tél. 42.14.41

BREST IMPER
39 RUE E. ZOLA - PLACE TOUR D'AUVERGNE - TEL. 44.35.44

impermeables
blousons-vestes (hommes et femmes)
LE VRAI SPECIALISTE !

QUIMPER GRAVURE
J. MAZEAU
Fabricant

- Toutes plaques gravées professionnelles ou industrielles (attugas, gravoply, laiton)
- Reproduction immédiate de toutes clés voitures françaises et étrangères Moreaux - Fichet - Bricard - Pollux - Muel
- Timbres caoutchouc - Timbres secs

Grand choix de coupes et trophées, plus de 100 modèles à partir de 60 F.
GRAVURE GRATUITE pour TOUT ACHAT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

2, place A. Massé
29000 Quimper Tél. 95.21.36

ANPE
Agence Nationale
Pour l'Emploi
à BREST
M. GRALL
Tél. 80.12.20

CHEFS D'ENTREPRISES
3 mesures nouvelles pour financer l'embauche de jeunes, — stage d'initiation à la vie professionnelle — Contrat de qualification — contrat adaptation

M. GUERMEUR
Tél. 80.75.77

Pour tous renseignements votre Agence Locale.

SUP DE CO BREST
en collaboration permanente avec les entreprises et sa Région

E.S.C.A.E. BRETAGNE
2, avenue de Provence - 29272 BREST Cedex
Tél. : (98) 03.25.01

FINIST'AIR
Aérodrome de BREST-GUIPAYAS
29015 - Tél. : (00) 84.64.87
Télex : CCI 940 500 CHAMCO

FINIST'AIR
84.64.87
OUVERT DE 15 mn de BREST
dépaysement total

TABR. DE GROUPE A PARTIR DE 3 PERSONNES. SUR RESERVATION

Un catalogue des entreprises brestoises vient d'être publié par les éditions Camby - Véritable Who's who économique, il contient la présentation d'une quinzaine d'entreprises.



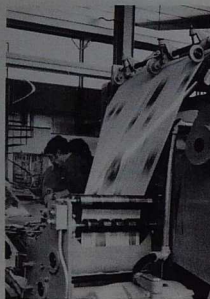
éditeur du journal

le trégor

 le 1^{er} hebdo breton!

**L'imprimeur de journaux
et revues
de TOUT L'OUEST de
la BRETAGNE**
TOUS IMPRIMÉS COMMERCIAUX
(carnets, liasses, têtes de lettre, etc...)

DEVIS GRATUITS

ROUTAGES - MISE SOUS BANDE
NOUVEAU : IMPRIMES EN CONTINU
22302 LANNION - Rte de Trebeurden Tél. (96) 48.75.63


POLYCLINIQUE SAINTE - THERESE

URGENCES de JOUR et de NUIT

 Direction et Administration (96) 37.04.19
 Secrétariat et Bureau Chirurgiens (96) 37.68.00
 Maternité (96) 37.02.50
 Chambres malades (96) 37.92.07

7, rue Kerampont — 22300 LANNION

LANNION et le TREGOR

Investir, vivre et réussir à Lannion

PAR YVES NEDELEC



Il est de tradition de parer Lannion du titre envié de "Capitale du Trégor" : si, depuis longtemps, elle l'a mérité par sa situation de plaque tournante sur les plans géographique et touristique, elle le mérite plus encore à notre époque où elle est devenue un grand carrefour économique, centre d'éclatement des idées et des techniques nouvelles dans les domaines de l'électronique et des télécommunications. Mais toute grandeur a le revers de sa médaille, et notre ville assume aussi la lourde tâche de préserver un avenir très menacé dans le domaine de l'emploi : elle est au centre d'une réflexion sérieuse et approfondie sur le devenir de notre zone industrielle et sur les nécessaires mutations qu'impose la conjoncture économique internationale.

Nous sommes à un tournant de notre histoire locale, il nous appartient de négocier ce tournant le moins mal possible pour passer ce cap préoccupant. Lannion n'échappe pas à ce vaste mouvement de mutation industrielle et technologique dont on ne mesure pas toujours la gravité. Les décisions prises actuellement sont de la plus haute importance pour l'avenir de la Région. Les élus que nous sommes, restons vigilants.

La Municipalité fidèle à ses engagements, fera preuve d'une volonté sans faille, car l'objectif d'une équipe responsable est avant tout de tenir, contre vents et marées, le gouvernail d'un navire touché de plein fouet par la crise économique. Avec un souci chaque jour affirmé de construire le Lannion de demain, de lui donner les armes de se défendre et de vaincre les fléaux que constituent le chômage, dépôts de bilan, fermeture d'établissements..., la Municipalité plus que jamais tra jusqu'au bout de sa ligne de conduite, en apportant la preuve qu'il est possible d'Investir, de Vivre et de Réussir à Lannion.

Sommaire

- * Investir, vivre et réussir à Lannion, *éditorial d'Yves Nédelec*
- * Avant tout, la volonté de gagner
- * Des innovations sportives, *par Jean-Paul Favé*
- * La détente à deux pas du centre-ville
- * Les Cahiers du Trégor - stage de musique traditionnelle
- * Gras 1985
- * Vous avez dit salle de spectacles ? Comme c'est heureux !, *par J. Philippe Goareguer*
- * Vidéocommunication dans le Trégor, *par J. Le Mézec*
- * La banque alimentaire : la 3ème en France, *par Anne de Langlé*
- * Le Trégor : premier hebdomadaire breton
- * Une imprimerie en progression : l'Imprim
- * Une commune du Trégor : Caouennec-Lanvezac, *par Anne-Edith Poilvet*

Avant tout, la volonté de gagner

Lannion se trouve à un tournant de son Histoire : tout en faisant cette constatation, Yves Nédelec n'hésite pas à dire que le gouvernement porte une responsabilité certaine dans les événements actuels. Dans une interview accordée à *Radio Nord Bretagne* en janvier dernier, le maire de Lannion n'a pas masqué son inquiétude devant la politique de "désaffectation industrielle de la France" actuellement pratiquée : "on fait une politique de déplacement des trous (...) A Lannion, un groupe perd des emplois, on licencie dans ce groupe mais ce même groupe crée une autre usine dans une autre région de France ; je ne peux l'admettre". "S'il y a une volonté gouvernementale et politique, une volonté au niveau des pouvoirs publics, l'avenir n'est pas aussi sombre qu'on a tendance à le dire".

Et Yves Nédelec de faire état des différentes mesures prises pour parer à la crise. Dans un article intitulé " Craintes et actions pour l'emploi", il rappelle "j'ai tiré la sonnette d'alarme en créant une cellule de crise composée d'élus de l'opposition et nous avons lancé une journée Région Morte qui a été un très grand succès (...). La cellule de crise avait demandé que

la région soit déclarée pôle de conversion : dans ce cas, le gouvernement accorde des aides non négligeables pour attirer des industriels qui bénéficient d'avantages importants (exonération de charges sociales, aides à la construction et à l'embauche). Un peu comme en Lorraine. La réponse a été catégorique : pas question. Une mission de diversification, elle, étudie simplement la possibilité de faire venir d'autres entreprises qui ne soient pas forcément du secteur de la téléphonie, pour prendre le cas de notre région. Mais les aides, s'il y en a, ne sont pas du tout les mêmes".

Car pour le maire de Lannion, la zone industrielle va encore connaître des jours noirs avec la suppression probable de multiples emplois (à LTT, à Thomson CSF...) et l'espoir d'un redressement économique doit venir d'ailleurs : "l'avenir réside dans la grande concentration industrielle mais à l'implantation de PME et PMI. On n'a peut-être pas assez parlé de l'achat par la ville d'un terrain de 44.000 m² en pleine ZI. Nous étudions le principe de mise à disposition des PME-PMI de locaux en achat ou location, facilement montables et démontables. Je peux dire

aussi que j'ai des contacts avec deux sociétés spécialisées dans le logiciel et j'ai bon espoir que l'une au moins s'implante à Lannion en 1985". Trop mono-industrialisée, la région va donc tenter de s'orienter vers des productions nouvelles et les responsables réfléchissent actuellement à l'utilisation d'autres ressources : artisanat, tourisme.

"Ne pas baisser les bras!", tel est le leitmotiv. Lannion et sa région possèdent des atouts : il faut les valoriser. Certes, des initiatives comme la création du SIDIRL et la publication d'une plaquette "Entreprendre dans le Tregor" vont dans ce sens mais elles ne sont pas assez connues. Il convient de travailler sans relâche à la promotion d'une région qui sait offrir beaucoup d'elle-même et qui montre sa détermination à s'en sortir. La ville de Lannion, elle-même, a fait des efforts pour s'adapter aux besoins d'une population plus exigeante en matière d'environnement : "notre cité ne se contente plus d'offrir des chambres d'hôtel pour les touristes de passage (...). Elle a développé les possibilités d'animation culturelle avec l'aide de nombreuses associations et de l'Office de Tourisme (...). Les Lannionnais eux-mêmes peuvent profiter d'une volonté de doter notre cité de structures culturelles de qualité...".

Ainsi tous les espoirs sont encore permis. Yves Nédelec entend bien tenter de relever le défi : "Il est désormais loin le Lannion des années 50. Si son développement s'est opéré comme par enchantement, il convient maintenant de l'orienter correctement pour éviter les effets nocifs du marasme industriel et pour garder à notre ville tout son charme d'autrefois et tout son dynamisme d'aujourd'hui".

Des innovations sportives

En matière d'équipements sportifs à Lannion, les 2 dernières réalisations municipales sont dignes d'intérêt.

Tout d'abord, il convient de signaler le parcours sportif de la vallée du Stanco : 3 km de sentiers, réalisés à flanc de colline par les Services Techniques Municipaux, à la disposition de tous : sportifs accomplis ou occasionnels, partisans du jogging, scolaires, ou tout simplement promeneurs désirant s'oxygéner dans ce cadre de verdure, situé à 2 pas du centre-ville, près d'un quartier en pleine rénovation.

Sur 1,500 km, le parcours est jalonné d'obstacles de toutes natures ainsi que de panneaux informatifs, donnant des conseils relatifs à leur utilisation, panneaux dus à l'initiative de M. Kervizic, représentant de la Jeunesse et des Sports et Secrétaire de l'Office Municipal des Sports.

Nul doute que le Parcours du Cœur, organisé par la Fédération Française de Cardiologie et l'F.O.M.S. de Lannion avec le concours de la ville, le 17 mars prochain dans cet espace, permettra aux Lannionnais, qu'on espère nombreux à cette manifestation comme chaque année, de faire

plus ample connaissance avec cette magnifique réalisation.

La vocation sportive de cette vallée est d'ailleurs tout à fait confirmée car elle va accueillir dans le courant de cette année une salle omnisports de 40 x 40 mètres principalement destinée aux besoins du C.E.S. Charles Le Goffic, proche voisin, pour les cours d'Education Physique. En dehors des heures scolaires elle sera bien sûr à la disposition des clubs pour la pratique des sports tels que hand-ball, volley-ball, basket-ball et tennis. La construction de cette salle s'inscrit dans un programme défini par la Municipalité en collaboration avec l'OMIS et répond à 2 priorités : l'extension des installations sportives couvertes pour le C.E.S. et la création d'une salle de gymnastique qui devenait une nécessité pour le Club Gymnique de Lannion. Ce Club ne disposait pas d'installations fixes et devait déménager les agrès après chaque séance. Maintenant, le gymnase du C.E.S., transformé en salle spécifique de gymnastique équipée de tous les agrès et d'une fosse, avec l'adjonction d'un praticable de 16 x 16 m, répond aux souhaits des 250 gymnastes de ce Club dynamique et leur permettra certainement de progresser dans leur discipline.

JEAN-PAUL FAVE



DEPOT-VENTE DU TREGOR

VOUS DESIREZ REVENDRE UNE PARTIE DE VOTRE MOBILIER : une table, un lit, une armoire, une lampe... NOUS VOUS PRETONS GRATUITEMENT une place D'EXPOSITION DANS NOTRE DEPOT, nous vous aiderons à fixer le prix et nous nous chargeons de la vente.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

Tél. 37.18.28 - LANNION - Route de Plouaret

Garage René LE NORMAND

Route de Guingamp
Buhulien - 22300 LANNION
Tél. : (96) 37.91.26

V-A-G Concessionnaire

Audi

Mécanique Tôlerie Peinture

Toutes marques

FRANCE MATERNITE BABY MAMM

SPECIALISTE DE LA FUTURE MAMAN

19, pl. du Général Leclerc
22300 LANNION
Tél. (96) 37.45.02

Cure de jouvence pour le Stanco

La détente à deux pas du centre-ville

Le quartier du Stanco vient de subir une véritable cure de jouvence. La première tranche de travaux qui vient de prendre fin a littéralement transformé ce quartier plus réputé par les inondations chroniques dont il était jusqu'ici victime que par ses véritables attraits. En faisant disparaître quelques pans de mur, en aménageant le lit de la rivière, en plantant quelques végétaux, les entreprises travaillant pour le compte de la ville ont fait un lot de détente au centre de Lannion. On peut s'y promener, on peut y jouer, on peut y coïsser.

Par bien des aspects, l'aménagement de la vallée du Stanco constituait, il est vrai, un objectif incontournable, justifiant pleinement l'effort financier consenti par la collectivité.

M. Nédelec souhaitait tout particulièrement que ce vaste quartier qui va de la place Ernest

Laurent à la place du Marchallac'h et de Pen ar Biez au Léguer, en proie depuis trop longtemps à l'abandon, soit l'objet d'une réhabilitation. Les raisons sont multiples et complexes : le menace constante d'inondation qui pesait sur le fond de la vallée a précipité la désertification et le désintérêt des habitants de Lannion pour ce quartier. Pourtant, en observant un plan, nous nous apercevons que nous sommes au cœur de la ville, un lieu de rencontre entre le centre ancien et le quartier de Brélevenec qui connaît par sa situation, un développement privilégié et soutenu. Ne pas se préoccuper de ce quartier eût été un non sens.

En contrôlant la rivière, et en faisant de ce secteur une zone de loisir, la municipalité redore, c'est vrai, le blason du quartier du Stanco : le "look" étant plus avantageux, sans doute vaudrait-il mieux chercher à s'y loger. Lutter contre les inon-

dations, dynamiser le quartier, sont sans doute les objectifs principaux qui nous ont conduits à intervenir et à investir dans des équipements publics de qualité. Nous souhaitons aussi activer et dynamiser les initiatives qui ne manqueront pas de surgir. Sans aller jusqu'à dire que c'est l'opération municipale qui a provoqué ces réalisations, on peut se permettre de penser que ce projet a conforté les particuliers dans leurs initiatives, et que de nouvelles opérations d'acquisition-réhabilitation vont très prochainement voir le jour et nul doute que celles-ci seront liées à l'opération.

Car aux yeux du maire de Lannion, la première tranche de l'aménagement du Stanco, en dépit des fatiions qui restent à assurer, est d'une qualité remarquable. Grâce aux améliorations apportées, la rivière peut absorber 10 fois le débit de l'ancien ruisseau : "elle nous met à l'abri des phénomènes normaux", a-t-il déclaré en soulignant toutefois que nul ne peut bien sûr prédire l'ampleur d'une catastrophe naturelle. Mis à part le mur qui barre la vallée de Pen ar Biez, a laissé la place à un paysage agréable.

Un circuit de course à pied, des jeux pour les enfants, des allées de boules ont été aménagés le long du cours d'eau. Cet ensemble de loisirs devrait redonner un souffle de vie au quartier. Au cours de son allocution, M. Nédelec a confié qu'il avait le souci de poursuivre l'effort entamé. La Municipalité projette de programmer une autre tranche de travaux englobant le secteur allant de l'étang actuel du Stanco à l'anse de Viarnes.

Parallèlement, la rue de Brélevenec, la rue du Stanco, et peut-être la rue de la Poterie, seraient alors rénovées dans l'esprit de ce qui a été réalisé rue Isidore Le Bourdon, dans le cadre de la première tranche.

La vallée du Stanco sera prochainement le lieu très privilégié d'une manifestation d'ouverture pour laquelle nous souhaitons une très large participation de la population, il s'agit du Parcours du Cœur, qui constitue l'une des premières "grandes utilisations" du circuit aménagé du Stanco.

Souhaitons que cette vallée soit le support de multiples initiatives analogues qui permettront à tous de découvrir, au sein même de leur cité, ce cadre privilégié.



cma

bâtiment - génie civil
travaux publics
menuiserie - agencement
ébénisterie
charpente - isolation
maisons individuelles
rénovation

Secteurs d'activités :

BRETAGNE

22 - SAINT-BREUC Z.I. 69, rue Chaptal Tél. (96) 61.41.12

22 - LANNION Route de Buhulien Tél. (96) 37.06.49

35 - RENNES Z.I. Chantique, rue de la Frébarrière Tél. (99) 53.46.88

ILE-DE-FRANCE

91 - STE-GENEVIEVE-DES-BOIS rue Lucien-Sempaux Tél. (6) 015.14.34



OPTIQUE LUNETTERIE

M. THEBAULT Ph. BEDOUET

Opticiens E.N.O. MOREZ

1, rue de la Mairie
LANNION Tél. 37.47.28

LES CAHIERS DU TRÉGOR

Les Cahiers du Trégor, bulletin trimestriel du Club d'Archéologie et d'Histoire de Begard, se sont donnés pour tâche de présenter les différents aspects de l'histoire du Trégor à un large public. Le n° 9 propose par exemple une intéressante étude architecturale des productions de l'atelier Beaumanoir (XVI^e siècle) constructeur, dans le Trégor en particulier,

d'églises et chapelles, vrais joyaux de l'art religieux breton (St Nicolas de Plufur, par exemple). Cette étude, illustrée de plans et croquis, est signée de Gilles Ollivier, architecte à Plestin.

Le n° 20 F. Abonnement annuel (4 n°) 70 F + 15 F de port, auprès du Club d'Histoire, M.J.C. de Begard, 22140.

Toutes les assurances
Tous les crédits immobiliers

gan assurances

Cabinet Yoncourt



Quai de Viarmes - LANNION - Tél. 16 (96) 37.04.10

Stage de musique traditionnelle

Le Centre Culturel Breton de Lannion organise un stage de musique traditionnelle bretonne les 20 et 21 avril au Centre de Vacances de Kerallic à Plestin-les-Grèves.

Le stage comprendra les ateliers suivants :

- 1 - sonneurs de couple (bombarde et binoukko) animé par Youenn le Bihan et Patrick Mollard.
- 2 - Accordéon diatonique animé par Yann Dour.
- 3 - Kan ha Diskan animé par Eric Marchand et Marcel Guilloux.
- 4 - Vielle animé par A. Cerruti.

Le prix du stage est fixé à 350 F tout compris (c'est-à-dire pédagogique + hébergement + repas).

On peut obtenir des renseignements complémentaires en téléphonant à Pierre Boyer au (96) 48.32.44.



Gras 1985

Les "Gras" ont eu chaud cette année et il s'en est fallu de peu que les réjouissances ne soient annulées... pour cause de gel. Et qui, sa majesté le Frost a bien fallu venir à bout de sa majesté Mallargé. Querelles royales que les Lannionnais ont suivies avec inquiétude. Car le public était là, trahi mais présent, pour assister à la mascarade 1985. Heureuse décision donc des organisateurs que d'avoir maintenu cette tradition qui ravit chaque année des milliers de participants. S'il manquait de nombreuses fanfares et groupes extérieurs à l'appel cette année, les chars, eux, étaient tous au rendez-vous, déambulant dans les rues verglacées de la ville. Mais on ne s'est pas laissé intimider - chaudement émitouffés dans des déguisements plus originaux les uns que les autres, les Lannionnais ont su rapidement dégeler l'atmosphère et faire de cette édition 1985 un souvenir qu'il sera difficile d'oublier.

Vous avez dit salle de spectacle ?
Comme c'est heureux !

Les associations lannionnaises sont constituées d'hommes et de femmes passionnés et passionnés animés d'une évidente volonté de vivre et de partager leurs goûts, leurs expériences, leurs connaissances, leurs doutes et leurs certitudes. Elles représentent un monde ouvert, intelligent qui, en dépit de toutes les difficultés qui pèsent sur notre région, ne baisse pas les bras et s'efforce de proposer à tous des moments privilégiés. Elles incarnent par leur action la vie culturelle qui apporte à la fois, le sérieux et la détente, le vrai et l'imaginaire, le rêve et la réalité. Je suis surpris et heureux de compter, dans une ville moyenne comme la nôtre, tant d'associations et d'amateurs décidés d'entreprendre pour les autres. Car c'est bien cela le merveilleux de "l'Engagement culturel" : il est par nature tourné vers autrui. Il est partage, découverte, dialogue, cheminement. Dans ce monde qui chaque jour s'enferme un peu plus dans un univers clos, égoïste et matérialiste, l'engagement culturel est capable de don, d'abnégation, d'humanisme. Il touche l'homme dans son essence même puisqu'il provoque l'intelligence, stimule l'esprit critique, avive la sensibilité.

Une monumentale lacune

Lannion est, je le crois, une ville dynamique sur le plan culturel. Riche sur les plans associatifs et humains, notre cité est en revanche étonnamment pauvre sur le plan des structures. Comment imaginer qu'une ville de 18 000 âmes, "capitale administrative" du Trégor, puisse demeurer longtemps encore sans une salle de spectacle, à la mesure de ses besoins, de sa vie associative et de ses ambitions ?

Monumentale lacune dans la conception de notre cité ! J'oserais dire que nous sommes privés d'une structure essentielle : un lieu pour nous rencontrer, échanger, partager, participer, inventer, contempler, entendre, réfléchir, apprendre, nous détendre et tout simplement vivre ensemble.

Comment rester insensible à tout ce qu'une vraie salle de spectacles apporterait ? Les associations, pourtant si actives, pourraient enfin oser réaliser ce qui est impossible aujourd'hui : des pièces de théâtre, des œuvres lyriques, des spectacles de variétés, des grands concerts, dans une structure conçue pour de telles manifestations. Une première étape a été récemment fran-

chie : la Municipalité a, en effet, acquis un terrain dans ce but. Bientôt il faudra décider la suite à donner au dossier.

Le projet de salle de spectacles me paraît déterminant pour l'avenir de notre ville. Reposer, reporter ou même simplement retarder un tel projet constituerait, à mes yeux, une grave erreur pour tous les élus responsables quelle que soit leur appartenance politique, car la "vie culturelle" évolue bien au-dessus des clivages idéologiques.

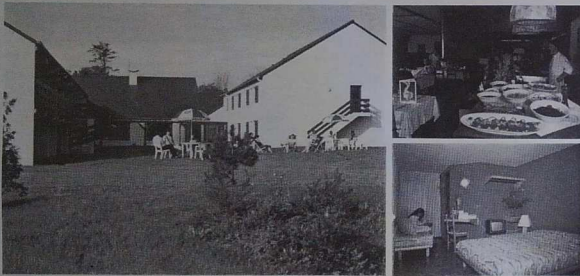
Puissent, au moment du choix, l'intelligence et la raison l'emporter.

J. PHILIPPE LE GOAREGUER
Adjoint chargé des Affaires Culturelles



Climat DE FRANCE

22300 LANNION
Tél.: (96) 48.70.18



un nouveau climat dans l'hôtellerie

Monsieur Alain Gratadou et son équipe
vous proposent les MENUS DE SAISONS

au restaurant *La Soupière*

- ★ menus de saisons de 50,00 à 82,00 F
- ★ Menus enfant à 34,00 F

Ouvert toute l'année de 7 h à 22 h
— Réservation souhaitable —

Route de Perros (derrière Le Rallye) - 22300 LANNION

Tél. (96) 48.70.18

HULEN

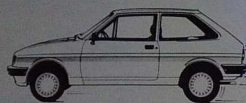
MEUBLES

un magasin
pas comme les autres

LANNION

route de Perros-Guirec - Tél. 48.41.68

(16.96)



FIESTA

Festival Super
Festival «L»

Moteur essence 1100, moteur 1600 diesel = 4 cv fiscaux

Chez votre concessionnaire :

GARAGE CORRE

Route de Perros - 22300 LANNION - Tél. (96) 48.45.41



Une volonté de perfection.

festival

SUPERMARCHÉ DISCOUNT
AU COEUR DE VOTRE VILLE
LANNION

INDUSTRIELS - COMMERÇANTS

NOUS ACHETONS TOUT, NOUS VENDONS TOUT



S.A.S.

Société d'Achat de Soldes
8, av. de la Résistance
B.P. 14
22301 LANNION Cedex
Tél. (96) 37.52.43
Telex : 950.407 F

Centre d'achat
D. PAROISSE

Nous répondons à tout appel et nous nous déplaçons dans TOUTE LA FRANCE. Nous recevons également à S.A.S. sur rendez-vous.

NOUS ACHETONS TOUT
Fins de série, sur stocks, déclassés,
sinistres, cessations diverses...
TOUS PRODUITS

NOUS ENLEVONS TOUT
Par notre propre flotte de camions...

**NOUS PAYONS TOUT
AU COMPTANT**

NOUS VENDONS TOUT
Dans notre propre circuit de distribution
spécialisé... Ainsi votre marché,
votre marque, sont protégés.

**35 MAGASINS DANS
TOUTE LA FRANCE**

FOIRE AUX AFFAIRES

LANNION : 8, av. de la Résistance
MORLAIX : 1, rue Longue
BREST : 263, rue Jean Jaurès
LANDIVISIAU : Place du Centre



**Laurent
BRIAND**

2, avenue de Rosamont
22300 LANNION

Tél. :
(96) 37.03.64
COMBUSTIBLES
Entretien
Dépannage
Ramonage

Entreprise

BOURDIN & CHAUSSÉ



Travaux Publics
Travaux Particuliers
Terrassement
Routes
Enrobé
Assainissement

Agence Bretagne :
Z.I. des Châtelets - B.P. 33
22440 Ploufragan Tél. (96) 94.05.54
Bureaux à :
Lannion (T. 48.43.42) — Noyal/Vilaine
(T. 00.57.77) — Hennebont (T. 36.13.82)
Morlaix (T. 88.62.43)

Vidéocommunication dans le Trégor

Le Directeur Général des Télécommunications a donné son accord pour le lancement d'une opération de sensibilisation aux vidéocommunications dans le Trégor. Cette action répond à une demande des municipalités concernées et au désir du Centre National d'Etudes des Télécommunications d'expérimenter ses nouvelles techniques dans la région de Lannion où se trouve l'une de ses plus fortes implantations.

La décision gouvernementale, prise en novembre 1982, de créer des réseaux locaux de vidéocommunication, basés sur une infrastructure en fibres optiques, a marqué un tournant décisif dans l'histoire des moyens de communication en France. En effet, notre pays a pris un retard considérable, au niveau mondial, en matière de distribution de programmes de télévision sur un réseau câblé, alors que de nombreux pays (U.S.A., Canada, Belgique et bien d'autres) se sont munis de plusieurs réseaux permettant d'offrir à leurs usagers, dans les zones urbaines notamment, le choix entre des dizaines de canaux télévisuels. Par contre, en télécommunications, le réseau français en adoptant les techniques numériques mises au point au C.N.E.T., et notamment dans ses laboratoires de Lannion-est devenu l'un des plus modernes du monde.

Le choix des techniques numériques permet aux P.T.T. d'offrir, en plus du service téléphonique classique, les divers services de la télématique, popularisés par l'arrivée du Minitel. Grâce à ces techniques et sans modifier l'infrastructure de lignes téléphoniques en cuivre, le réseau de télécommunications évolue vers un "premier réseau numérique à intégration de services" (le RNIS) dont une expérimentation, touchant quelques centaines d'usagers, va être entreprise dans les Côtes-du-Nord, sous le nom de projet Renan.

LE CHOIX DE LA FIBRE OPTIQUE

Les images animées telles que celles de la télé-

vision représentent une quantité d'informations trop grandes pour être transmises sur le réseau actuel de lignes téléphoniques. Il faut pour les transmettre disposer soit de câbles coaxiaux, métalliques, soit de fibres optiques en verre. La première technique a été utilisée dans les réseaux étrangers de télédistribution, conçus au cours des dernières décennies, dans la seule perspective d'augmenter le nombre de canaux de télévision. Le choix français s'est porté sur la technique moderne de la fibre optique qui, au cours des dix dernières années, s'est progressivement imposée comme le support des transmissions de grande capacité sur les télécommunications. En ajoutant l'image animée à la parole, au son et aux signaux de la télématique, ce choix permet d'avancer vers une nouvelle génération de RNIS, offrant les nouveaux services de la communication audiovisuelle, que ce soit à usage résidentiel ou professionnel, dans le cadre du travail ou des loisirs.

L'enjeu ouvert par l'introduction de la fibre optique est donc vaste. A l'opposé des possibilités des réseaux coaxiaux de télédistribution, les réseaux optiques de vidéocommunication offrent le cadre d'une des grandes aventures des vingt prochaines années, comparable par son ampleur à la mise en place du réseau d'autoroutes, à l'adduction d'eau dans les campagnes ou à la modernisation du réseau téléphonique qui ont occupé les vingt dernières années, ou encore à l'électrification des campagnes au cours des trente années précédentes. Quelle est la place de l'expérience trégoroise dans cette perspective ?

La fibre optique a été d'abord utilisée pour relier les centraux téléphoniques dans les villes (par exemple entre les centraux Tuileries et Philippe-Auguste à Paris) ou pour transmettre des centaines de votes téléphoniques entre villes (par exemple la Flèche-Angers) : ces premières liaisons mettent en œuvre un type de fibres opti-

ques qualifiées de "multi-modes". Celles-ci permettent aussi la transmission d'images animées sur plusieurs kilomètres et ce sont elles qui doivent constituer l'ossature des réseaux locaux de vidéocommunication prévus par le plan de câble de novembre 1982. La transmission des images animées à grande distance nécessite par contre d'autres types de fibres - les fibres monomodes - dont l'expérimentation a lieu actuellement sur le terrain entre Lannion et Perros Guirec, sur une longueur de 40 km, obtenue en reboulant le câble sur lui-même.

UN PLAN CÂBLÉ POUR

30 COMMUNES

C'est dans ce contexte que se situe la demande effectuée par une trentaine de villes et communes du Trégor et du Goëlo en vue de bénéficier des services nouveaux du plan "câble". En raison de l'étendue de la zone à desservir et de la dispersion de l'habitat, cette demande posait à la fois des problèmes techniques et des problèmes économiques. Elle a aussi posé de mieux préciser la nature des services pouvant être offerts et d'identifier les types d'usagers concernés. Contrairement aux études habituelles de marché, ces questions sont d'autant plus difficiles à aborder

MA BANQUE
A VOTRE SERVICE

4, rue des Augustins
22300 LANNION
Tél. (96) 37.01.49

PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN

CIO



Crédit Industriel de l'Ouest



LECLERC - SERVICE

LIVRAISON FUEL A DOMICILE
Route de Treburden - TREGASTEL

Reparations toutes marques

Essence et diesel

Carrosserie - Peinture
Accessoires - Pneus

Appeler-nous au
23.41.77 / 23.87.15

Ouvert week-end et jours fériés
Nouvelle gerance : B. PEYRICHOU



que les services ne peuvent être présentés, dès maintenant, sous une forme définitive. D'ailleurs, une longue expérience nous a appris que l'usage réel des moyens de communication n'est pas nécessairement celui qui a été imaginé par leurs inventeurs. Aussi un groupe de travail a été constitué au C.N.E.T. pour examiner les problèmes particuliers posés par la vidéocommunication en habitat dispersé. Simultanément, un groupe de réflexion réunissant les municipalités, les organismes et les associations du Trégor, s'est attaché à préciser les services souhaités. Le réseau expérimental du Trégor doit fournir à la fois un banc d'essai pour les techniques pouvant être mises en œuvre en habitat dispersé et un terrain d'expérimentation des nouveaux services et de sensibilisation aux apports de la vidéocommunication.

Ce réseau sera constitué par un ensemble de câbles à fibres optiques monomodes (une première mondiale pour ce type d'application) reliant cinq salles, centres de progrès ou salles de spectacle qui seront équipées de matériel audiovisuel : caméras, vidéoprojecteurs sur grands écrans, visiophonies, éventuellement banques d'images ou de programmes. Par ailleurs des chaînes de télévision et des programmes transmis par les satellites français "Télécom 1" ou européen ECS pourront être diffusés sur ce réseau, tandis que le satellite Télécom I permettra de relier, pour des opérations de vidéotransmission, cet ensemble à d'autres réseaux ou à des lieux de distribution audiovisuelle. Une production audiovisuelle locale est aussi envisagée. C'est donc toute une gamme de services allant de la distribution de programmes à des services interactifs qui seront expérimentés sur ce réseau. Les municipalités, les organismes professionnels et compris les établissements d'enseignement, les associations y seront associés.

Un prolongement du réseau câblé par une transmission hertzienne vers des lieux spécifiques distants est également envisagé.

UNE EXPERIENCE POUR LE TRÉGOR

A cet effet, dans la lignée des travaux du groupe de réflexion déjà cité, une Association pour la création d'un Réseau Expérimental de Vidéocommunication dans le Trégor se met en place. La réalisation du réseau est effectuée sous la responsabilité du C.N.E.T. avec le concours de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Rennes.

Quel sera l'impact socio-économique de cette expérience sur la vie du Trégor ? Etant donné son caractère limité, les retombées ne peuvent pas se traduire par une importante création d'emplois à court terme. Par contre, dans le contexte difficile de l'emploi dans notre région, il n'est pas indifférent que le Trégor soit confirmé dans sa vocation de pôle national en techniques, électroniques et informatiques qui sont les bases des télécommunications de demain. Plus précisément, cette expérience - comme il y a vingt ans à Lannion, celle du système téléphonique électronique Platon - doit placer notre région en bonne place pour être la première zone à habitat dispersé qui bénéficiera des nouveaux services de la vidéocommunication. Venant s'ajouter à ceux de la télématique, ces services devraient répondre à des besoins de la vie professionnelle (tourisme, industrie, artisanat, agriculture, commerce...) comme à ceux de la vie privée ou associative, et permettre d'attirer la population des techniciens nécessaires au développement de l'industrie de pointe.

J. LE MEZEC
Directeur du Centre Lannion B
du C.N.E.T.

La banque alimentaire : la 3ème en France

Une Banque Alimentaire en Trégor ! Pour quoi faire ? La Bretagne, et plus particulièrement le Trégor, ne sont pas une région privilégiée sur le plan climatique, économique ; il y fait bon vivre et "la nouvelle pauvreté" (affreuse appellation qui a cours depuis quelques mois) n'existe pas ici, peut-on penser ; cela concerne peut-être les grandes régions industrielles durement touchées par la crise économique et le chômage, mais pas le Trégor.

RÉSOLURE LE PROBLÈME DE LA FAIM

Et pourtant ! Depuis quelques mois déjà au Bureau d'Aide Sociale de Lannion, au Secours Catholique, comme dans les Bureaux d'Aide Sociale des communes avoisinantes, on a vu venir solliciter une aide des "nouveaux", des personnes seules ou des familles frappées par le chômage depuis de longs mois et, de ce fait, arrivant au bout de leurs ressources. Et derrière les dettes de loyer, d'électricité, de chauffage, se profile rapidement le manque d'argent pour s'approvisionner, pour se nourrir - certaines familles, en fin de droit de chômage, ne perçoivent plus que 1 200 F par mois et les allocations familiales - pour peu que les enfants aient plus de 16 ans, qu'ils soient eux-mêmes sans travail, il n'y a même plus d'allocations, parfois plus d'indemnité de chômage, mais des bouches à nourrir, à un âge où l'on a bon appétit et où il est capital de bien s'alimenter.

Or, Lannion possède un parc HLM très important. De ce fait, notre commune accueillie, sans doute plus que d'autres, beaucoup de familles, ou de femmes seules au chômage, souvent en fin de droits et qui sont très démunies financièrement. Elles arrivent des communes environnantes ou même d'autres régions, notamment la Seine-Maritime ou la région parisienne ; elles y ont perdu leur emploi et beaucoup reviennent dans leur pays d'origine, espérant y retrouver facilement un travail et ignorant les difficultés économiques de notre région.

Devant toutes ces détresses dont le nombre croît rapidement et devinant que cet état de chose risque malheureusement de durer, il fallait faire quelque chose ; tout le monde en était bien conscient. A la radio, à la télévision, nous avons entendu parler de ce qui se mettait en place dans divers endroits, notamment à Paris, pour tenter de pallier à ce problème de la faim. M. De Gérard venait de prendre sa retraite dans la région ; il était très désireux d'utiliser son temps et son expérience ; il connaissait et partageait nos préoccupations. Il s'est donc renseigné, a rencontré à Paris les responsables de la toute jeune Banque Alimentaire d'Île de France, ceux de Rennes. Très vite, s'est constituée à Lannion autour de M. De Gérard et du Bureau d'Aide Sociale, un groupe de travail, de "jeunes retraités" pour la plupart, pour qui le bénévolat n'est pas un vain mot. Les Associations Caritatives (Secours Catholique, Croix Rouge, Secours Populaire) ont été associées à nos travaux. C'est ainsi qu'est née la Banque Alimentaire dont le siège est à la Mairie de Lannion et dont la zone d'action s'étend au Trégor.

Les statuts de l'association précisent exactement son but : "contribuer à apporter une réponse, face à l'urgence des problèmes de la faim dans le Trégor, par la collecte, l'acquisition, le stockage, la mise à disposition ou redistribution de surplus, de dons alimentaires et de produits.

DE 900 A 1000 PERSONNES A AIDER
Gère une Banque Alimentaire n'est pas une mince affaire. La gestion doit être rigoureuse ; prévision des approvisionnements, tenue des stocks, organisation des distributions. Cela s'apparente à la gestion d'un magasin. Le nombre de personnes à aider est évalué entre 900 et 1 000.

- Les approvisionnements : Ainsi il faut 4 à 5 tonnes de pommes de terre par mois, 4000 boîtes de conserve. Ce sont des

exemples. Spontanément des cultivateurs ont livré des pommes de terre, des grandes surfaces et des particuliers ont fourni du pain, des coopératives des choux-fleurs. D'autres ont apporté leur contribution financière qui a permis certains achats de première nécessité. Peu à peu se met en place un service qui contacte régulièrement les fournisseurs possibles.

- Le stockage : Il est limité pour le moment aux denrées non périssables et se fait dans un entrepôt par la Coopérative du Trieux, avec du matériel mis à disposition par différents établissements commerciaux de Lannion.

- La distribution : L'Association ne veut et ne peut se substituer aux organismes sociaux existants. La distribution se fera donc par leur intermédiaire selon des critères définis ; après concertation avec les représentants de la DDASS, des différentes associations et organismes sociaux, il a été décidé de réserver les premières distributions aux personnes sans ressource aucune.

Cette action ne peut se faire sans moyens financiers. Les pouvoirs publics ont vivement encouragé ce projet dès le départ en lui allouant une subvention importante dans le cadre de nouvelles mesures. La ville de Lannion, quant à elle, a mis à disposition tout un secrétaire ; un bureau, une secrétaire.

L'AIDE AUX DEMUNIS

Comme on peut le voir, la ville de Lannion n'est pas la dernière à avoir la volonté de résoudre des difficultés nées de la crise économique. La Banque Alimentaire, le troisième du genre en France, est née de la prise de conscience de nombreux Lannionnais, retraités, bénévoles, commerçants, cultivateurs, élus... ils font la preuve chaque jour qu'au-delà de tout clivage la collaboration peut apporter une aide non négligeable aux plus démunis.

ANNE DE LANGLE
Adjointe aux Affaires Sociales

Le Trégor : premier hebdomadaire breton

Avec un tirage supérieur à 20 000 exemplaires, le Trégor est actuellement le premier hebdomadaire de Bretagne et sans doute l'un des mieux faits. Il a, au fil des ans, conquis un public qui, non seulement lui est resté fidèle mais qui sur-tout n'a cessé de s'élargir. La qualité et la diversité de ses informations lui ont donné une assise confirmée par l'augmentation régulière de son tirage et par l'audience qu'il peut avoir sur la région. 8 000 exemplaires en 1973, plus de 20 000 aujourd'hui : l'essor est significatif. L'arrivée d'hommes nouveaux, la création

d'un concurrent ont été, à plusieurs reprises, l'occasion pour le Trégor de franchir de nouvelles étapes qui lui ont, à chaque fois, donné encore davantage de punch. Une date tout d'abord : 1973. C'est l'année de la naissance du Trégor, produit issu de la fusion de deux titres : Lannion Républicain et l'Echo de Lannion, dont les propriétaires, MM. Anger et Manger, deviennent les codirecteurs. Fusion de deux titres mais fusion de deux imprimeries également : ainsi naît l'Imprimam dont les locaux se dressent route de Trébréden.

D'autres dates jalonnent l'histoire du journal : l'une sera particulièrement importante ; celle de la reprise de l'Imprimam et donc du Trégor, par Ouest-France. Elle intervient alors que les deux directeurs-fondateurs, voyant leur âge avancer et n'ayant aucun héritier intéressé, cherchent à assurer l'avenir de l'hebdo. Au nombre des propositions, c'est celle faite par Ouest-France qui l'emporte : ainsi le premier quotidien régional acquiert-il le premier hebdomadaire régional. Une décision qui ne change pas grand chose dans l'organisation de l'entreprise, si ce n'est la nomination, en 1982, d'un nouveau directeur Philippe Moutier. Ancien directeur d'imprimerie en Normandie, Philippe Moutier s'attache à continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. Son objectif principal : assurer un travail régulier à l'Imprimam afin que les machines puissent tourner. La responsabilité du Trégor, il la confie à un homme de métier, Gildas Le Bozec, qui devient rédacteur en chef. A ses côtés, quatre journalistes et quelques correspondants repartis dans les localités de l'arrondissement.

Rien ne semble faire peur à l'équipe ; au contraire, quand un concurrent "La dépêche trégorroise" s'implante, c'est pour le Trégor une occasion de montrer les dents : aux pages habituelles, vient s'ajouter un supplément magazine et le tout pour le même prix. La Dépêche ne s'affirmera jamais et le Trégor sortira encore grand. Le Trégor a toujours voulu faire il des esquisses politiques et donner priorité à l'objectivité de l'information. La coloration "gauchisante" que certains veulent apposer sur le dos de l'hebdo fait sourire son directeur "c'est vrai que nous ne faisons pas de cadeau à certains élus mais les journalistes travaillent en toute honnêteté intellectuelle et se font avant tout les témoins des événements".

Pas de grand projet pour l'instant : "la formule plaît ainsi, nous n'envisageons pas de la changer".

Une imprimerie en progression : l'IMPRAM

Beaucoup plus de changement à l'Imprimam et ce n'est pas fini : l'atelier de la route de Trébréden entend bien prendre une place de plus en plus importante au sein des imprimeries régionales et le simple fait d'accueillir sur ses rotatives la majeure partie des hebdomadaires de la région est un déjà un signe. Jadis, l'Imprimam sortait le Trégor et quelques menus travaux ; mais l'acquisition de nouveau matériel et notamment l'arrivée de machines performantes l'ont contraint à trouver d'autres marchés : petit à petit, les titres arrivent : le Ploermelais, la Gazette de Loméné, le Trait

d'Union des Cultivateurs et plus récemment le mensuel Le Peuple Breton. Une prosopée que Philippe Moutier espère bien agrandir davantage encore : "nous sommes très bien équipés et sommes capables d'afficher des prix très compétitifs".

De la composition au tirage et même à la mise sous bande ("nous sommes les seuls dans la région), tout est fait sur place et dans des temps records. "Le système que nous avons nous permet de tirer sur rotatives même des titres à petit tirage".

Un éventail de publications



Tél. : 48.75.40

Agréé avec infirmières

R. LE BARS

15, rue des Templiers
Brelevenez
LANNION

Tél. 37.93.13

Libre-Choix

AGRICULTURE
JARDINAGE
OUTILLAGE
BRICOLAGE
ouvert à tous

SAINT-MARC - LANNION
Tél. 37.93.13

LANNION

L'AIDE TECHNICO COMMERCIALE D'ELECTRICITE DE FRANCE ET DE GAZ DE FRANCE

Industriels, Chefs d'entreprises, Clients domestiques :
* Si vous construisez de nouveaux locaux, bureaux, ateliers
* Si vous aménagez ou rénovez ceux qui existent
* Si vous construisez ou rénovez un pavillon
Nous sommes à votre disposition pour étudier avec vous et avec votre bureau d'études les utilisations de l'ELECTRICITE et du GAZ adaptées à vos projets
REFERENCES, BILANS PREVISIONNELS ...

Pour tous renseignements :
— Ouvertures de contrats — Résiliations — Réclamations
Veuillez vous adresser à E.D.F. - G.D.F. - 8, quai d'Aiguillon - LANNION - Tél. 37.46.59
— Dépannages
Veuillez vous adresser à E.D.F. - G.D.F. - «Placen-ar-Guer» (Près du Rallye) LANNION - Tél. 48.77.30

LE GAZ NATUREL

Une solution économique évidente pour votre chauffage !

GAZ DE FRANCE

LANNION
notre service commercial vous conseille
Tél. : 37.46.59

centre distributeur
E. LECLERC
LA VRAIE DISTRIBUTION

VRAIMENT MOINS CHER

SAINT-ELIVET
Route de Guingamp
Tél. (96) 37.01.66

La distillerie Warenghem : la tradition des liquoristes

Lannion est aujourd'hui synonyme de Téléphone et Electronique. Mais n'oublions pas cette affaire formidable fondée au début du siècle : la Distillerie Warenghem.



Liquors de Bretagne

ELIXIR D'ARMORIQUE
FRAISE DE PLOUGASTEL
CASSIS DE LANNION
POMIG

DISTILLERIE WARENGHEM - LANNION 22300
TEL (96) 37 00 08



banque de Bretagne

PRETS PRESTO TAUX MODERATO

STARTER
«Démarrer bien dans la vie»
Couple ou célibataire de 18 à 30 ans
15.000 F maximum, durée 36 mois

RENOVATION
Propriétaires ou locataires
100.000 F maximum, durée 3 à 7 ans

ISOLATION
Propriétaires ou locataires
30.000 F maximum, durée 3 ans

Renseignez-vous sur nos taux particulièrement intéressants :
LANNION : Tél. 37.42.15
PERROS-GUIREC : Tél. 23.20.85
BUREAU RALLYE : Tél. 37.43.06

AR SEIZH AVEL
Café - cabaret - KONFORT PRAD
22140 BEGARD

LANNION

Une commune du Tregor : CAOUENNEC - LANVEZEAC

718 ha, 614 habitants : la commune de Caouennec-Lanvezac vit sagement aux côtés de sa voisine Lannion : une progression démographique régulière, quelques entreprises dont la plus importante emploie une quinzaine de personnes, une vie sans histoires ou si peu... Rien n'a vraiment changé depuis cette année où Lanvezac a rejoint Caouennec : la fusion apparaissait si nécessaire (avec 68 habitants en 1968, Lanvezac était la commune la moins peuplée du département) que le mariage s'est fait sans problème. Le maire de Caouennec est devenu premier magistrat de la commune associée alors que le maire de Lanvezac devenait le premier adjoint. Seul le découpage administratif s'est trouvé modifié. Lanvezac quittant le canton de la Roche Derrien auquel il appartenait pour rejoindre celui de Lannion.

MAIRE MALGRÉ LUI

Changement de tête en 1983 : c'est un jeune agriculteur de 38 ans qui succède à François Le Caer qui ne se représente pas. Jean L'Hélias, déjà conseiller dans la précédente municipalité, accède donc à un poste qu'il occupe, au départ, malgré lui. «Je n'ai pas sollicité ce mandat, essentiellement pour deux raisons : d'abord, parce que, du fait de ma profession très évaluée,

j'estimais qu'il me manquait du temps pour remplir cette mission, d'autre part parce que c'est un mandat qui ne m'attirait pas pour le moment. C'est la pression ainsi que l'absence d'autres candidatures qui ont été décisives. Je suis donc un maire malgré ma volonté mais certainement pas un maire déçu. En effet, d'un point de vue personnel, c'est une ouverture, d'un point de vue communal, c'est une tâche que je souhaite générer au service de toute la population».

Lanvezac et Caouennec sont distantes l'une de l'autre de plus de 2 km : dans la première, rien sinon une équipe dont plusieurs parties sont classées (cloche de bronze, maître-autel, table de communion...) mais pas de commerce, ni d'équipement sportif. Tout se trouve sur Caouennec. N'est-il pas difficile de gérer ainsi deux communes et l'une d'elles ne risque-t-elle pas de se sentir délaissée ? «En réalité, dit Jean L'Hélias, les deux communes n'en forment qu'une. Au sein de la population, il a toujours existé des relations étroites. D'un point de vue de la gestion communale, il n'est généralement pas fait de cloisonnement. D'ailleurs, nous avons un adjoint qui a le souci permanent des administrés de Lanvezac : c'est Joseph Le Merrer, qui à l'époque de la fusion, était maire de la commune de Lanvezac. Il faut ajouter que les efforts ne sont pas concentrés sur un bourg. J'ai, en tant que maire, le souci de la diversité. Par exemple, en matière de réglementation de la construction, nous avons jusqu'à présent un document que l'on dénomme ZEP (Zone d'Environnement Protégé), dans ce cadre, il a été défini deux pôles, l'un à Caouennec, l'autre à Lanvezac».



Un bourg de Caouennec

LES PROBLEMES DU COMMERCE LOCAL

On sait que dans les communes vivant en périphérie des grands centres, le problème du commerce est difficile à résoudre : ainsi à Caouennec, on ne compte plus qu'un café-épicerie-tabac et une boulangerie. «Je pense qu'il ne faut pas se voiler la face : la concentration des grandes surfaces a pour résultat un effet choc sur le prix de vente des produits, ce qui constitue un coup dur à la grande satisfaction des associations, les cloches de l'église ont été entièrement renouées ; une nouvelle église vient d'être franchie avec la réalisation d'une aire de tennis et de volley-ball. Prochainement, il va être proposé au Conseil municipal d'équiper l'école en micro-informatique. Enfin, un projet plus lointain serait de rendre les locaux de la mairie plus accueillants».



l'activité artisanale et en essayant de garder à la commune son caractère tranquille. C'est à ce prix que le commerce local peut résister - et il est primordial qu'il résiste car toute une couche de la population, les personnes âgées en particulier, apprécie la présence de commerçants dans leur commune.

«Maintenir» une population sur place : quand on connaît la situation économique actuelle, cette volonté apparaît comme un défi même si, c'est vrai, la proximité d'une ville comme Lannion semble apporter plus d'avantages que d'inconvénients : au niveau du travail, au niveau des loisirs, des équipements sportifs, médicaux... La population peut être attirée par une petite commune qui sait conserver son caractère rural prédominant. «L'inconvénient peut résider au niveau du commerce, des habitudes de la population. Mais globalement, nous tirons bénéfice de la proximité d'une ville».

PETITE COMMUNE, PETITS MOYENS

Commune du Tregor à part entière, Caouennec-Lanvezac en vit quotidiennement les problèmes : «nous ressentons ces difficultés en voyant le nombre de chômeurs se maintenir, voir progresser dans notre commune, en voyant des artisans résister difficilement, en voyant le nombre d'agriculteurs diminuer, en n'apercevant aucune création tant artisanale qu'agricole. Le rôle de la commune est d'agir à son niveau, en ayant l'œil sur l'aspect social, en se souciant de l'appareil productif et en modérant dans le domaine fiscal».

Petite commune, petits moyens. Pas question de faire des choix trop coûteux pour la collectivité : l'heure est à la rigueur. Jean L'Hélias entend pratiquer cette politique de modération et marcher à petits pas. «Les projets sont en relation directe avec les moyens, dit le maire : aussi, si la population pratique la modération à tous les niveaux, il est du devoir de la commune d'en tenir compte. Par ailleurs, il est également hasardeux de se lancer dans l'endettement démesuré. C'est pourquoi, en matière de projets, je préfère rester prudent. Je vous signale simplement qu'en 1984, une salle polyvalente a été mise en fonction à la grande satisfaction des associations, les cloches de l'église ont été entièrement renouées ; une nouvelle église vient d'être franchie avec la réalisation d'une aire de tennis et de volley-ball. Prochainement, il va être proposé au Conseil municipal d'équiper l'école en micro-informatique. Enfin, un projet plus lointain serait de rendre les locaux de la mairie plus accueillants».

ANNE-EDITH POILVET

entreprise de plâtrerie

A. Planchais

Route de Perros - St-Meen - B.P. 80 - ST-QUAY-PERROS
22700 PERROS GUIREC — Tél. : (96) 23.25.25

FIN DU SPECIAL LANNION

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

La situation économique et l'emploi

Lors de sa dernière réunion, le Comité Economique et Social de Loire-Atlantique (Bretagne) et des Pays de la Loire a fait la déclaration suivante :

«Après avoir dressé le constat de la situation au plan national et régional et souligné les difficultés d'expansion et donc de créations d'emplois, le C.E.S.R.»

- recommande, comme en 1984, des mesures d'urgence par la réalisation de grands travaux (franchissement de la Loire, centrale du Carnet, contournement des grandes villes, autoroutes, TGV, logements sociaux), l'accélération du programme de recherche, le freinage de la disparition des exploitations agricoles et la relance des investissements en productions animales.

- met l'accent sur les nécessités de la formation, de l'innovation, de la recherche, de l'aide à l'exportation.

- décide, face aux problèmes rencontrés par l'agriculture, d'étudier :

- l'impact économique de la production laitière régionale.
- le préjudice financier et social de l'application des quotas laitiers dans la région et ses conséquences sur l'emploi au niveau de la production et de la transformation.

- l'évaluation du coût de la prise en charge financière par la Région des surplus laitiers dont la destination pourrait être orientée, à travers des associations humanitaires, vers des pays souffrant de la famine ou de la malnutrition".

DIMOS BATIMENT à Ancenis : une médaille d'or pour l'amélioration de l'habitat

Le Salon des Techniques Internationales de l'Amélioration de l'Habitat ("AMELBAT") a décerné la médaille d'or dans la catégorie "Techniques de couverture" à la jeune société DIMOS.

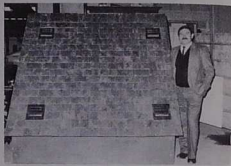
Créée le 1er juin 1977 par Michel Goubaud, couvreur de métier, Dimos (Distribution de Matériel d'Outils et de Sécurité) avait pour premier but de commercialiser des échafaudages de sécurité suspendus, inventés par Michel Goubaud pour les propres besoins de son entreprise. Sa rencontre avec René Thomas, homme de terrain et d'expérience, et un stand à Batimat à Paris furent décisifs. En huit ans, Michel Goubaud a déposé près de 50 brevets de matériels spécifiquement destinés aux couvreurs.

La gamme des produits et outillages Dimos est très diverse : plieuses de chantier, coupe-ardoises, coupe-zinc, et cisailles pour tôles, monte-matériaux, filets de sécurité, fixation d'isolation et ses fameuses goulottes pour l'évacuation des gravats qui connaissent un grand succès chez les professionnels.

Tous ces produits sont fabriqués par des sous-traitants régionaux en exclusivité pour la Société Dimos et sont assemblés, montés et emballés dans son atelier d'Ancenis qui assure la totalité des expéditions vers les 600 points de vente du territoire (75 % de négociants en matériaux et 25 % de vendeurs de matériaux ou grosses quincailleries).

Cette médaille d'or vient récompenser la dernière invention, la ventilation de toiture Védia, matériel ingénieux, presque invisible et efficace même par chute de neige fine.

De teinte gris-noir, de la dimension exacte de deux ardoises normalisées, ce dispositif de ventilation s'incorpore parfaitement aux toitures pour aérer les combles. Il fait le bonheur des



architectes puisqu'il respecte l'esthétique et celui des couvreurs par sa mise en place facile et rapide. Il a reçu l'approbation de la principale Ecole de Couverture de la République Fédérale Allemande.

Les ventilations Védia équipent déjà les toitures de la nouvelle sous-préfecture d'Ancenis, celles de l'Ecole de l'Île Beaulieu à Nantes, du C.E.G. de Tardets dans les Pyrénées, d'un village vacances de Sarzeau dans le Morbihan et de très nombreuses autres réalisations.

L'audience de Dimos dépasse aujourd'hui nos frontières avec une filiale en Grande-Bretagne, des contrats de distribution en Belgique, en Allemagne où les échafaudages ont obtenu l'agrément de la norme allemande, et des projets en Hollande et au Canada.

Première en France pour ses échafaudages de couvreur, médaille d'or à AMELBAT pour ses ventilations, nul doute que cette dynamique entreprise ancienne de 18 personnes fera encore parler d'elle !

Dimos-Batiment, Z.I., BP 304, 44150 Ancenis. Tél. (40) 82.25.01.

ATHLETISME

Alexandre du Pays Blanc

Alexandre Guyodo

professeur d'éducation physique au lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire.

"Le fou au chien"

A.M. - Le sport hors des grandes villes, c'était quoi avant 39 et juste après 45 ?

A.G. - C'est vrai qu'il faut poser cette question et en tirer des enseignements. La France est un pays où l'idée sportive n'a pas été historiquement respectée. Dans les années 30, le sportif était toujours un original, le coureur à pied un dératé.

Je m'entraînais souvent sur la place de la Baule à marée basse, dans les dunes de la Baule les Pins avec mon berger allemand "Kazan". J'étais "le fou au chien". Aujourd'hui, le jogging est à la mode, mais l'éducation sportive est-elle en progrès ?

Le matériel aussi était sommaire. L'accédais au stade des Rosières (devenu Centre Equestre). Je fabriquais des haies avec du bois de caisse et je tournais autour du terrain de football. J'ignorais l'entraînement intensif, l'interval training, le suivi médical. Le sport en presqu'île, c'était surtout le football, le cyclisme, le rugby (à Trignac et Saint-Nazaire), le basket importé par les Américains en 1917.

L'esprit du sport a changé

A.M. - Vous avez assisté au fil des années à une considérable évolution dans l'esprit des sportifs de compétition.

A.G. - Oui, oui et que de leçons là aussi ! A la reprise des compétitions après 1945, l'équipe de France d'athlétisme était une joyeuse bande, très solidaire et animée d'un formidable esprit de compétition. Nous étions "amateurs" c'est-à-dire que nous aimions le sport. La sélection nationale était un honneur, la participation aux Jeux une consécration. On ne pensait pas à frôner sur l'idéal olympique du baron de Coubertin. Et je peux assurer que le sport international était alors un être épanoui, armé pour la vie. L'esprit du sport a changé parce que la société a changé. On dit aujourd'hui qu'il faut "motiver" les athlètes. Autrefois, la motivation imprégnait fondamentalement la pratique sportive qui était un plaisir. L'esprit d'émulation est devenu compétition acharnée. Pour réussir au plus haut niveau, il faut consacrer tout son temps au sport.

On forme des champions, des vedettes oui. Mais des sportifs heureux je n'en suis pas certain. Je voudrais dire tout de même que l'esprit sportif tel que je crois l'avoir connu a su maintenir et a forgé la personnalité de certains champions récents. Au Service médical de l'INSEP, j'ai rencontré des champions qui se forgeaient dans le sport une authentique personnalité d'homme : Jean Wadoux, par exemple, Michel Juzy ou encore, moins connu, le Rennais Robert Potier, un temps leader de notre 400 m haies qui vient d'accéder à des responsabilités au Ministère des Sports.

Ah ! Londres en 1948...

A.M. - Et les Jeux Olympiques de Londres ?

A.G. - Une compétition comme celle-là, on n'en retrouvera probablement jamais, et heureusement car le contexte historique en 1948 était exceptionnel. Ces Jeux représentaient la première grande fête du sport après la guerre. Au détail des nations venaient s'aligner nombre de rescapés des camps, des combattants de durs combats, des clandestins. Chacun éprouvait encore des souffrances morales, le poids des rançunes, les restrictions. Les transports étaient inconfortables. Mais en actions, paroles et musique s'élevait à Wembley un hymne à la joie et à l'espoir retrouvés.

Ma 4^e place au 3 000 m steeple était un résultat sportif merveilleux même si je ratais le podium pour avoir peut-être insuffisamment cru en mes possibilités. Je n'ai retiré aucun avantage matériel de la plus belle ligne inscrite sur mon palmarès et je n'y ai pas songé un instant.

Avuegle à 42 ans : la reconversion

A.M. - Frappé par la cécité, vous avez dû à 42 ans quitter vos fonctions de professeur d'éducation physique...

A.G. - Oui. Il m'a fallu rechercher une autre voie. L'esprit de lutte, le refus de renoncer appris sur les stades m'ont alors puissamment aidé.

J'ai préparé le diplôme de masseur-kinésithérapeute qui exige des connaissances non sans rapport avec celles acquises par l'athlète et l'enseignant sportif. Mon usage du braille était faible, ma femme enregistrait mes cours sur magnétophone. Elle m'a merveilleusement soutenu. J'ai été affecté à l'Institut National des Sports et de l'Éducation Physique (INSEP) à Paris où j'ai exercé jusqu'à ma retraite en 1982 dans un milieu pleinement empreint du sport de compétition.

Aujourd'hui, je suis de retour à la Baule et parce que l'amitié des stades n'est pas une vaine expression, je rencontre des amis comme M. Ploc, président de la Ligue Régionale d'Athlétisme, Robert Fourrier, ancien du RACC, qui fut aussi CTR et président régional de l'Athlétisme, bien d'autres...

Recueilli par DANIEL TREHIC

PALMARES :

- 4^e en finale 3 000 steeple J.O Londres 1948.
- 5^e en finale 3 000 steeple Championnat d'Europe Stockholm 1950 - 20 fois international (dont le cross des Nations Dublin 1949) - 2 fois Champion de France du 3 000 steeple, 4 fois second - Neuf participations aux Championnats de France d'Athlétisme, aux Championnats de France de Cross - Membre du RACC Nantes, entraîneur du SWS (Saint-Nazaire) - En 1982 à 60 ans, était qualifié pour le Championnat de France Cycliste en tandem pour handicappés. A dû renoncer sur Mesurim.

cégos atlantique

— Formation inter-entreprises à Nantes catalogue adressé sur demande

— Formation dans l'entreprise

Tél. (40) 35.70.51

cegos atlantique - 44, bd Guist'hau - 44000 Nantes



Franchissement de haie au 3000 m steeple (ph. Presse-Océan)

Le nouveau Pornichet bientôt en chantier

A l'unanimité le jury du Concours d'Architecture lancé par la municipalité de Pornichet pour l'aménagement du Front de Mer a décidé de retenir le projet présenté par les architectes-urbanistes Lasry, Koslowsky, Sacoun, parmi une centaine de candidats nationaux et régionaux. Le maître a été autorisé à signer un protocole d'accord avec le Groupe Dumez, chargé de la réalisation du programme. Le Club Méditerranée y sera présent avec sa filiale Maeva, ainsi que Marc Pajot pour la partie thalassothérapie.

Cet important programme conçu comme "un nouveau quartier" de Pornichet, situé sur un emplacement exceptionnel de 25 000 m² en front de mer, comporte plusieurs éléments étroitement imbriqués : résidences principales et secondaires, hôtellerie et para-hôtellerie, équipements publics, bureaux, piscine, salle de spectacles, thalassothérapie.

Les travaux, dont le lancement pourrait intervenir à la fin de l'année, devraient fournir à de nombreuses entreprises locales plus d'un million d'heures de travail et, à terme, c'est la création de plusieurs centaines d'emplois permanents qui est envisagée.

Le budget global de l'opération, totalement autofinancé, et d'environ 300 millions de francs ; il ne pésera donc en aucune manière sur le budget communal.

La procédure originale suivie par la commune qui a consisté à soumettre les projets d'architectes au jugement de promoteurs et d'investisseurs et à conduire l'un d'entre eux à s'engager financièrement, a été considérée par les spécialistes comme très novatrice et devrait, dans l'avenir, être utilisée de plus en plus fréquemment.

Le Goffic et Nantes la Bretonne

Le Conseil d'Etat a décidé récemment que la Loire-Atlantique n'était pas partie prenante de la Bretagne. Le versu au dossier de cette docie Assemblée l'anecdote suivante :

C'était en 1926. Les originaires de Nantes et de la Loire-Inférieure qui n'étaient pas encore la Loire-Atlantique - avaient invité pour présider leur banquet annuel notre célèbre compatriote Charles Le Goffic.

On dépassait, bien entendu, le Muscadet qui n'était plus désormais breton, va perdre un peu de ses lettres de noblesse !

Célébrant l'Union des Bretons de Paris, Le Goffic acheva ainsi sa spirituelle allocution : "Je me suis laissé dire, déclarait-il, qu'à Nantes et entre Nantes vous faites assez volontiers fi du titre de la qualité de Bretons. Mais à Paris, que quelqu'un s'avisé de vous dire: Eh quoi, vous êtes de Nantes ? Mais alors vous n'êtes pas Bretons ! Le sang chez vous ne fait qu'un tour et vous ripostez: "Pas Bretons ! plus que vous peut être".

J'ai retrouvé aussi dans mes archives un texte de Charles Le Goffic rappelant que, sur dix peintres bretons, neuf sont nés à Nantes ou de souche nantaise.

ALPHONSE BOULBAIN

Désormais, le tramway sur toute la ligne

L'exploitation commerciale de la ligne de tramway, commencée le 7 janvier sur le tronçon Commerce - Haulchère, a été étendue à l'intégralité de la ligne Bellevue - Haulchère, à raison d'un tramway toutes les 15 minutes de 6 h à 21 h du lundi au vendredi, et de 13 h à 21 h le samedi. Afin de permettre aux voyageurs de se familiariser avec ce nouveau mode de transport, le réseau d'autobus reste inchangé jusqu'en avril 1985. A cette période il sera réorganisé et l'itinéraire de passage du tramway sera réduit à 67 minutes en heure d'affluence et à 8 minutes en

heure creuse. Cette réorganisation donnera lieu à la diffusion de documents d'information courant mars.

A l'intention des utilisateurs néophytes, la SEMITAN rappelle que :

- Une fiche horaire indiquant les heures de départ et de passage aux principales stations est à la disposition du public dans les points d'information-vente TAN.
- Tous les titres de transport en vigueur sur l'ensemble du réseau sont également valables dans les mêmes conditions sur le tramway.

Colloque international Michel Seuphor

L'Institut des Lettres de l'Université de Nantes et l'Académie de Bretagne organisent conjointement, les mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 mars un Colloque international sur le thème : "Michel Seuphor - l'écrivain, l'artiste, le poète".

Écrivains, critiques d'art et universitaires mettront en valeur l'extrême richesse et la surprenante originalité d'une œuvre étrangement peu connue du public français, alors qu'elle a déjà rencontré un retentissement considérable aux Etats-Unis, au Japon, en Belgique, en Suisse et

en Allemagne. Parmi les intervenants, on note Anne Erede, Sylvio Acas, Henri Chopin, Dirk Christiaens, Rik Sauer, journalistes ou écrivains, aux côtés des universitaires Arlette Albert-Brot, Claude Debon, Jerom Verduyssen, Michel Décaudin, Serge Brindeau, Yves-Alain Favre.

Pour recevoir le programme du Colloque, écrire à Daniel Briole, Maître de Conférences, Université de Nantes, Institut des Lettres, Chemin de la Sensitive du Tertre, B.P. 1025, 44036 Nantes Cedex.

Omega joue Isabelle

En mars, le théâtre Omega donnera une série de représentations de sa nouvelle réalisation : *Isabelle, trois caravelles et un charlatan*, de Dario Fo.

Cette fois Omega a voulu travailler en collaboration avec des professionnels comme le peintre Pierre Le Cars et le compositeur Paul Freumont (qui a signé la musique des chansons), de façon à apporter un peu plus à la qualité de la réalisation...

Cette pièce doit être un événement local (à St-Sébastien) qui serait justifié par l'importance des moyens mis en œuvre : 20 comédiens, 55 costumes et masques, 2 heures trente de spectacle, 400 heures de répétitions, etc...

Créé en 1975, le Théâtre Omega regroupe

héteroïtement une trentaine d'individus, d'âges, de motivations, de parcours ou de sensibilités très différentes. D'abord issu du socioculturel, Omega forme aujourd'hui une association à multiples activités, toutes tournées vers le théâtre. Basé à St-Sébastien/Loire (banlieue sud de Nantes), Omega est devenu l'une des rares troupes d'amateurs à avoir signé une convention avec une municipalité...

2, 15, 16, 22 et 23 mars, 19 et 20 avril, 21 heures, Salle de la Croix Blanche, rue du même nom, St-Sébastien/Loire

17 mars, Salle Paul Fort, Nantes (Carrefour de l'Europe).

Théâtre Equipe, rue du Ballet, les 2, 3 et 4 mai ou 9, 10 et 11 mai.

L'agro-alimentaire régional à Londres

Neuf entreprises agro-alimentaires de la région étaient présentes à l'I.F.E. (International Food Exhibition) à Londres, du 25 février au 1^{er} mars dans le cadre du Salon de l'alimentation qui rassemble des exposants de tous les pays importateurs - exportateurs de produits agro-alimentaires.

Parmi celles-ci, Katell Roc S.A., de Rezé, pour sa gamme d'apéritifs sans alcool, à base d'herbe, d'épices, de fruits et d'essences naturelles ; ils sont les premiers à être distribués en Grande-Bretagne avec de la publicité.

Distribution des engins de T.P.

La Société J.C.B.-France - filiale du constructeur britannique d'engins de Travaux publics - vient de signer un nouvel accord pour la commercialisation et le service après-vente de ses matériels sur les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, du sud du Morbihan et du nord des Deux-Sèvres.

Cet accord est intervenu avec la Société CMTP C. Merlaud, créée en 1969 et présidée par Claude Merlaud. Implantée à Cholet et à Nantes, celle-ci emploie 30 personnes et a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 22 millions de francs. CMTP C. Merlaud (Nantes), La Croix Gicquandi, 44220 Coulron. Tél. (49) 86-47-43.

elle amores

La ligne 16 F + tva 18,6 % = 17,79 F. Cadre, 35 58 F TTC en sus. Télécopier au magazine 30 F.

- ### DEMANDES D'EMPLOI
- H. 48 ans, maîtrise D.E.A. lettres, thèse en préparation, enseignant C.F.A. en EMPLOI plus ouvert ou idées de CREATION ou d'associat. Côtes-du-Nord ou prov. Avec ou sans déplacements périodiques. Ecr. *Armor magazine* n° 820.
 - C. Je suis réfugié politique ROUMAIN, mes trente ans d'expérience COMPTABLE seront complétés d'un stage "informatique et fiscalité" de trois mois. Je serai opérationnel dès août 85. C.P.H. Ker Belen, 29124 Riec-sur-Belton - 06 81 44.
 - Homme, 34 ans, cherche emploi chauffeur, permis D, disponibilité immédiate. Tél. (99) 98 21 75.
 - SECRETAIRE taperait rapports, thèses, tous travaux dactylographiques, bonne présentation. A domicile 89 64 10.
 - COMPTABLE, 25 ans, Bac G2, expérience cabinet, recherche emploi entreprise, cabinet, région Nantes. Didier Bénéquie, 88 rue de Nantes, 44460 St-Nicolas-de-Redon.
 - J.H. 24 ans, Ilo, O.M. BEPC, com. ELECTROTECHNIQUES et ELECTRON., permis B, C, E., recherche EMPLOI TECH., région 56, 29, 35. Etudierait très offres. Ecrire *Armor magazine* n° 810 qui transmettra à l'Originnaire de PLEMET, membre de C.C. et bagad (sonneur, danseur).
 - MENUISIER bâtiment O22 (atelier-fabrication) depuis 20 ans, licencié pour raisons économiques, recherche pour raisons économiques, recherche urgente EMPLOI en Bretagne, 36 ans, célibataire donc disponible de ses mouvements. Ecr. Marcel Chevre, 36.

- ### VACANCES
- PUVIGNER à la campagne, 20 km mer, à louer 2 chambres, une cuisine, une salle de bains, W.C. Tout confort. De juin à septembre. Tél. (97) 24 74 13.
 - MEDICIN cherche, première quinzaine d'oct., location villa 4 chambres, jardin, bord de mer. Tél. (16-70) 28 37 05.

- ### DIVERS
- PARTICULIER vend R18 GTD, modèle 1981, prix Airbus. Téléphone (40) 57 87 29.
 - Importateur Sud-africain, recherche viande de dinde déossée. S'adresser : Farmer's Table LTD, P.O. Box 193 7856 Des Rivers.
 - CHERCHE MEUBLES objets anciens, bibelots, vases en verre. Tél. (40) 96 62 61 - 74 52 06.

- ### OFFRES D'EMPLOI
- Ville de SAINT-NAZAIRE recrute par concours COORDINATEUR PEDAGOGIQUE au service municipal des arts plastiques. Expérience enseign. artistique. Candidature, C.V. à M. le Maire, Secrétariat Général, B.P. 416-44608 Saint-Nazaire cedex.
 - Commerçant fournaier et décor magasin recherche représentant matériel. Tél. (99) 99 63 33.
 - Cherche cuisinier (libre), qualifié, 25 ans, pour Saint-Malo, 15 mars. Tél. (99) 40 34 05, à partir de 18 h.
 - RESTAURANT CHERCHE cuisinier(e) qualifié(e), références exigées, libre de suite. Nantes, tél. (40) 76 22 49.

- ### CHRISTIAN BESRECHEL EBENISTE
- Renovation - Reconstitution
La Brosseinière
22510 St-Trimolet - (42 73 72)

MEDECINS SANS FRONTIERES



On continue? c'est à vous de décider.

Ethique. Depuis 10 ans déjà les Médecins Sans Frontières se battent contre la maladie et la mort. Aujourd'hui, c'est l'impérieux de décider, ils ont besoin de vous. Votre soutien peut sauver des milliers de vies. De nouvelles équipes médicales attendent de partir. Il faut faire plus. Toujours plus. Ce qui manque ? Les moyens. Les plus de moyens. Cela dépend de vous. Rien que de vous.

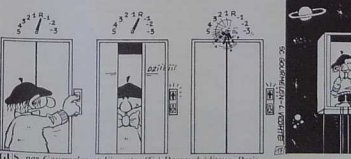
Pour aider Médecins Sans Frontières en Ethiopie. Pour envoyer des médicaments, des fournitures spécialisées. Je verse 150 F. 200 F. 500 F. 1.000 F. Chèque bancaire à l'ordre de Médecins Sans Frontières, 64, Rue Saint-Marcel 75005 Paris ou par CCP à l'ordre de Médecins Sans Frontières, CCP 4060 PARIS.

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Lieu postal _____ Ville _____
 Tél. _____

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F + tva (18,6 %) = 23,72 F
ou le mm/colonne : 10 F + tva = 11,86 F TTC

- CHAUX retraite v. Saint-Brieuc APPARTEMENT F5 tout confort, rez de-chaussée compr. cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres, loggia, WC, salle d'eau, cave, 225 000 F Tél. (98) 33 34 92 repas.
- Cherche location ou vente ENTRE-POT avec bureaux sur terrain 2 000 m² environ. Zones Industrielles BRST. Tél. (98) 02 18 98.
- DIRECT ST-BRIEUC L'OCÉAN vendis maison, 65 m² garage aménagé 30 m², cabanons, terrain, 410 000. Tél. (40) 27 32 28.
- MAGNIFIQUE VUE sur Erdre vaste TS neuf à saisir, séjour 40 m² sur balcon ensoleillé, 3 chambres, 2 bains, parking double, cave, Prit conventionné. Tél. (40) 74 54 18.
- 4 km de RENNES, à louer BATEMENT 1 200 m² en bordure nationale. Gestion pouvant être assurée sur place par propriétaire. Tél. (99) 62 12 65.
- Ventes ST-BRIEUC, appart. F. 4, confort et calme, 95 m² plus balcons, belle vue dégagée, 2e étage avec ascenseur, cave et garage, chauff. indép. gaz, 450 000 F. Tél. (98) 33 14 99.



GUS, par Guarnellini et Vicomte. (C.) Dargaud éditeur, Paris

L'ENSEIGNEMENT DU BRETON A BESOIN D'UN TRACTEUR

Après le discours de François Mitterrand en Bretagne, je tiens à vous faire part de mes réflexions au sujet de la culture dans ce pays. Il me semble que la parenté des termes "culture" et "culture" n'échappera à personne. Leur étymologie commune remonte au latin "colere" qui signifie "adorer". Le mot agriculture devient par là même "le culte du champ". La connotation païenne ne doit pas nous leurrer. En réalité, ces mots de tous les jours ne sont attestés qu'à partir du moyen-âge. Ils font partie de ces emprunts savants qui contribuent à enrichir la langue française.

La Bretagne est plus prosaïque : "goumit gain" désigne aussi le travail de la terre. "Goumit an douar" : gagner la terre. Pour le breton, travailler la terre c'est aussi gagner son pain. C'est peut-être ce qui fait dire au président que la Bretagne est une des premières régions agricoles d'Europe. On a beau être riches, on n'en est pas toujours fier. Trop de gens optimistes par la faim sont privés du fruit de nos gains.

La culture bretonne, quant à elle, est volontiers passée sous silence depuis que la tradition, héritée du 19^e siècle, nous fait croire qu'elle n'existe plus. Je l'ai rencontrée, croyez-moi, c'est du solide. Mais l'enseignement feint de l'ignorer. Le démon jacobin de l'enseignement fait de l'ignorance. Le démon jacobin de l'enseignement fait de l'ignorance. Le démon jacobin de l'enseignement fait de l'ignorance. Le démon jacobin de l'enseignement fait de l'ignorance.

Au risque de choquer, je voudrais ajouter ces quel-

POUR VOTRE BIBLIOTHEQUE

LA RELIURE D'armor

Dos bois - Balacron cuir
Format 288 x 220

La reliure (pour une année) :
50 F + 11 F (franc de port et d'emballage)
A commander à nos bureaux

l'avenir de la Bretagne

journal national breton
fédéraliste européen
mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F

B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cédex
C.C.P. RENNES 1132-86 J

COURRIER

ques mots : "acculturation, la culture bretonne et, par là-même, toutes les cultures qu'elles soient se heurtent quotidiennement à un mur commun : celui de la peur, de la bêtise et de la méchanceté. Je veux qu'on médite cette triologie navrante auprès de laquelle le mur de Berlin n'est qu'un tas de cailloux". JILLI BOUCHENT, militant culturel breton, 27, strada Lavoisier, Roazhon.

BRETON ET INFORMATIQUE

"L'informatique offre aujourd'hui à la langue bretonne des possibilités nouvelles qu'il apparaît urgent d'approfondir. En effet, l'ordinateur mini ou micro possède cet avantage de ne comprendre aucune langue vivante, mais des langages tels le Cobol, le Fortran, le Basic. En définitive le service est offert indifféremment en anglais, en français, en allemand, en espagnol ou en breton. Il suffit de prévoir le logiciel adapté, réalisable puisque des traductrices de poche sont déjà sur le marché. (A quand le français-breton ?). Mais cette réalisation reste finalement simple par rapport aux possibilités. Combien d'employés de banque parlent les cinq langues citées plus haut. Un service mini-banque lui le pourrait. Il suffit d'adapter le logiciel et d'ajouter une clé de langages, afin de sélectionner la langue voulue. Le client obtient ainsi son relevé de compte-chèque ou de livret rédigé en breton. Dommage que le C.M.B. n'ait pas poursuivi ainsi l'expérience des carnets de chèques en breton ! L.A. Brest.

LA "DECIVILISATION" BAT SON PLEIN

"Certains nient l'évidence, si bien que l'on n'arrive à aucune orientation constructive dans la perspective du proche avenir. Il est indéniable qu'il faut tenir compte de deux choses principales : la France a été malproportionnée, à la suite des "vous ai compris" à effets contraires, de Lyon et de Quimper. Les 22 marionnettes ont été imposées par la bande, malgré le refus populaire. Pour renforcer le Centralisme, ils ont disséqué à tort et à travers, multiplié et déséquilibré pour amoindrir. Des E.P.R. comprennent deux départements, d'autres huit, comme de Midi-Pyrénées qui n'a pas de pignon maritime. Ainsi la France bête de tous côtés, colonisée par une autocratie oligarchique. D'autre part, les départements, qui ont toujours été critiqués depuis leur création par l'Assemblée Constituante, ne répondent plus du tout aux besoins pratiques des populations qui y vivent, lesquelles sont attirées, pour toutes sortes de raisons, par des villes concurrentes, exemple Brest et Quimper. Il faut aussi tenir compte de la position excentrée de Nantes, ville interdépendante et complémentaire d'Angers, les municipalités de cette grande ville ayant toujours manifesté leur désir de ne pas être coupées de l'arrière secteur dont Nantes est aussi la métropole. Il faut donc essayer de construire en donnant aux régions le maximum d'atouts, en répondant aux désirs des populations compétentes et clairvoyantes acruelles ! J" (Ce qui compte à mon humble avis, c'est que notre région se concrétise dans les meilleures conditions, et ne laisse pas étouffer ses styles traditionnels sous des "modes démodés" souvent made in USA), et qu'une télévision infodés au dollar impose de Paris, La Bretagne, ou l'Armorique, qu'on l'appelle comme on voudra, ce qui compte c'est son originalité, et sa valeur, dans une France de huit "Stars" fédérées, c'est-à-dire "une, mais diverse". Orchestree par un Paris pourrisseur, la "decivilisation" bat son plein. Les bagadous sont éclipsés par des troupes de rockers, les chansons celtiques, si harmonieuses, sont refoulées par des primates gesticulants dont les brayements d'insanités s'accompagnent de tam-tams infernaux, de martèlements rocifs. [...] Pour d'avantage d'autogestion régionale l'Armorique doit voler de ses propres ailes dans l'Ensemble français, européen ou eurasien (Euro-maghrébin), et mondial. Par l'émulation concurrentielle entre ses huit "Stars" équilibrées la France retrouverait une prospérité fulgurante, et, par la diversité des styles propres à chaque région, renforcerait son image de marque. A ce sujet je ne crois pas que c'est par la présentation de barbous-moustachus d'apparence négligée, que fait FR3, que l'image de marque des Bretons, ou Armoricains, y gagne... H.A. Lesné, 32, rue Puëbla, Brest.

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (FNPR)

Directeur - rédacteur en chef
YANN POILVET

- * Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22404 Lamballe Cedex - T. (96) 31.20.37 +
- * Renerzh, skridoazerezh, mererezh, bruderezh : 7, strada Sant-Jac'h - B.P. 123 22404 Lamballe Cedex Pg. (96) 31.20.37 +

- * Editeur : SOPEL
- * N° ISSN International standard serial number) FR 0044-8986/944.107735 X
- * N° CPPAP 47.307
- * N° SRET 302306741 00018

Secrétariat général et publicités

Thérèse Deppeix

Comptabilité

Catherine Botrel

Rédaction

Anne-Edith Poilvet

assistée de Etienne Deshayes, A.G. Hamon, Yannick Pelletier avec la collaboration de Jean-Luc Aulhette, Jéfa de Bellang, Paul Bockstanz (Belgique), Hervé de Borgne, Yann Breklien, Armel Calvé, Marie-Claude Capasso, Jean Cavaer, Guy Chevalier, Jacques Dapilly, Louis Feuvrier, Jakez Gaucher, Anthony Goré, Françoise Guidal Grosset, Pierrick Hamon, Hervé Huihan, Jean-Paul Jacquet, Marc Le Layec, Georges Leost, Jacqueline Olivier, Marie-Claire Méheux, Henri Le Moal, François Moal, Thérèse Morvan, Myrthine, Yannick Maufay, Edith Perennou, Jos Philippe, Marie-Christine Trégaro, Daniel Trehic.

- * Abonnement d'un an : 104 francs (dont 4 francs de TVA)
- * Abonnement de soutien : 250 francs
- * Abonnement pour l'étranger : 156 francs
- * Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- * Changement d'adresse : 10 francs, (joindre la dernière bande)
- * C.C.P. Armor Magazine : Rennes 2691 70 Y.
- * Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédent la parution.
- * Armor Magazine ne publie pas de communications.
- * Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.
- * Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- * Les lettres signées n'engagent que leurs auteurs.
- * La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressement formulée dans lesdites lettres.
- * La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- * Seules les personnes titulaires de la carte militante 1985 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor Magazine.
- * Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenue.
- * Droit légal à la parution
- * Le bulletin d'abonnement est en page 17

- * Diffusion : N.M.P.P.
- * Imprimerie Saint-Michel, Z.A. La Hazae, rue M. Segou, Tréguier - Tel. 61.42.66 N° d'impression 113 2
- * Photographie : Graphie Arts Z.A. les 4 Voies - Fellec

* Rener ar gelouenn (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.



KOMPASS 85

KOMPASS FRANCE - KOMPASS REGIONAUX - KOMPASS PROFESSIONNELS

22, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 75008 PARIS. RENSEIGNEMENTS (1) 359.37.59.

**Vous pouvez
placer plus
sans payer
d'impôt!**

LIVRET BLEU

**LIVRET D'ÉPARGNE
POPULAIRE**

CODEVI

Dans votre intérêt, associez-les!

 **Crédit Mutuel de Bretagne**